



# Réaliser le potentiel de la jeunesse africaine

RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE  
MAI 2009



# À propos de la Commission de l'Afrique

La Commission de l'Afrique a été créée en 2008 par le Premier ministre du Danemark dans le but d'aider l'Afrique à tirer meilleur parti de la mondialisation. La Commission se compose de chefs d'État et de gouvernement, d'hommes politiques, d'experts, de représentants d'organisations internationales et régionales ainsi que de participants venus des milieux d'affaires, de la société civile et du monde universitaire. La majorité des commissaires sont originaires d'Afrique, ce qui reflète la volonté permanente de la Commission de mettre ses recommandations et initiatives entre des mains africaines.

La Commission a développé des solutions permettant de créer des emplois pour les jeunes par le biais d'une croissance alimentée par le secteur privé et de l'amélioration de la compétitivité des économies africaines. Elle a particulièrement mis l'accent sur les moyens de créer des emplois décents, de promouvoir l'esprit d'entreprise et de fournir de nouvelles opportunités aux hommes et aux femmes d'Afrique par le biais de l'éducation, du renforcement des compétences et de l'accès au financement. L'objectif de la Commission est de fournir des recommandations politiques spécifiques et de concevoir des initiatives concrètes sur la base des analyses et pratiques d'excellence disponibles.

Au cours de son existence, la Commission de l'Afrique a organisé trois sommets : le premier a eu lieu à Copenhague,

au Danemark, le 16 avril 2008, le second à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 20 novembre 2008, et le troisième et dernier sommet a de nouveau été organisé à Copenhague le 6 mai 2009.

Entre ces différents sommets, diverses parties prenantes ont apporté de nombreuses recommandations et ont contribué de manière significative au travail de la Commission. Au cours de l'année 2008, la Commission a organisé cinq conférences thématiques dans plusieurs capitales africaines afin de réunir des parties prenantes venues de tout le continent, des représentants de la société civile, des gouvernements, des organisations régionales et internationales, des universités et instituts de recherche ainsi que des représentants du secteur privé. Au printemps 2009, trois ateliers regroupant des parties prenantes de haut niveau ont été organisés pour affiner les propositions approuvées par la Commission à Addis-Abeba. La Commission a également convoqué un forum de la jeunesse et une Conférence de la jeunesse africaine, qui ont permis à de jeunes visionnaires venus de tout le continent de présenter leur opinion impartiale et leurs propositions innovantes pour améliorer l'existence de la jeunesse africaine. Les réseaux syndicaux et les syndicats professionnels africains, en représentation des travailleurs et du secteur privé, ont également apporté une importante contribution.



**Président  
de la Commission de l'Afrique**



**M. Lars Løkke Rasmussen  
(Danemark)**

Premier ministre du Danemark,  
Président de la Commission de l'Afrique  
Président du Parti Libéral (Venstre).  
M. Løkke Rasmussen a également exercé  
les fonctions de Ministre des finances et de  
Ministre de l'Intérieur et de la santé.

**Membres de la  
Commission de l'Afrique**



**Jakaya Mrisho Kikwete (Tanzanie)**

Président de la République unie de Tanzanie  
depuis 2005  
*Député depuis 1988, Ministre adjoint de l'énergie et des  
mines de 1988 à 1990 ; Ministre de l'eau, de l'énergie  
et des mines de 1990 à 1994 ; Ministre des finances de  
1994 à 1995 et Ministre des Affaires étrangères et de la  
coopération internationale de 1995 à 2005. En 2008, il  
était le Président de l'Union africaine.*



**Mme Luísa Dias Diogo  
(Mozambique)**

Premier ministre de la République du  
Mozambique depuis 2004  
*Avant de devenir la première femme  
Premier ministre du Mozambique, Mme  
Diogo était Ministre des finances et de la  
planification.*



**M. Mohamed Ibn Chambas (Ghana)**

Président de la Communauté économique  
des États d'Afrique de l'Ouest CEDEAO  
*Il a également occupé les fonctions de député,  
ministre adjoint des Affaires étrangères et  
ministre adjoint de l'éducation en charge de  
l'enseignement supérieur au Ghana.*



**M. Lauritz B. Holm-Nielsen (Danemark)**

Recteur de l'Université Aarhus depuis 2005  
*M. Holm-Nielsen a également occupé les fonctions  
d'expert en enseignement supérieur auprès de la Ban-  
que mondiale. Lauritz B. Holm-Nielsen a commencé sa  
carrière en tant que recteur de l'Académie de recherche  
danoise et directeur de l'Académie nordique des hautes  
études.*



**M. Mo Ibrahim (Soudan)**

Fondateur de Celtel et membre du  
conseil de la Fondation Mo Ibrahim  
*M. Ibrahim est également le président  
fondateur de Satya Capital Ltd.*



**Mme Asha-Rose Migiro  
(Tanzanie)**

Vice-Secrétaire générale des  
Nations Unies  
*Elle a également occupé les fonctions de  
Ministre des Affaires étrangères et de la co-  
opération internationale et de Ministre pour  
le développement communautaire, l'égalité  
des sexes et l'enfance en Tanzanie.*



**M. Greg Mills (Afrique du Sud)**

Directeur de la fondation Brenthurst  
*M. Mills a également occupé les fonctions de direc-  
teur national de l'Institut sud-africain des affaires  
internationales (SAIIA). En tant que membre du RUSI,  
il a été détaché au poste de conseiller stratégique du  
président Kagame du Rwanda. Il a également ensei-  
gné dans plusieurs institutions, notamment dans les  
universités du Cap et du Cap Occidental.*



**Mme Ngozi Okonjo-Iweala (Nigeria)**

Administratrice déléguée de la  
Banque mondiale  
*Elle a également occupé les fonctions de  
Ministre des finances et de Ministre des  
Affaires étrangères du Nigeria. Avant cela,  
Mme Okonjo-Iweala était vice-présidente  
et secrétaire du conseil de direction du  
Groupe de la Banque mondiale.*



**M. Christian Friis Bach (Danemark)**

Directeur International de DanChurchAid  
*M. Friis Bach est professeur affilié à l'Université de Copenhague et a également occupé les fonctions de conseiller indépendant, auteur et maître de conférence, et a été professeur associé d'économie internationale et de développement à l'Université royale vétérinaire et agricole.*



**M. Klaus Aagaard Bustrup (Danemark)**

Président du conseil de Danida  
*Membre du Conseil danois pour la coopération internationale au développement depuis 1990 et Président depuis 2008. M. Bustrup a précédemment occupé les fonctions de directeur du Conseil danois pour l'agriculture.*



**M. Robert Calderisi (Canada)**

Conseiller économique et écrivain  
*Il a travaillé pour la Banque mondiale en tant que directeur pour l'Afrique centrale, porte-parole pour l'Afrique, responsable du département des changements institutionnels et des stratégies et chef de la mission régionale de la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest.*



**M. Donald Kaberuka (Rwanda)**

Président de la Banque africaine de développement depuis 2005  
*M. Donald Kaberuka est le 7<sup>e</sup> président de la Banque africaine de développement. Il a exercé les fonctions de Ministre des finances et de la planification économique du Rwanda de 1997 à 2005.*



**Ambassadrice Ellen Margrethe Løj (Danemark)**

Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Liberia  
*Elle a également été ambassadrice et représentante permanente du Danemark aux Nations Unies et représentante du Danemark au Conseil de sécurité.*



**Mme Betty Maina (Kenya)**

Directrice exécutive de l'Association des fabricants du Kenya  
*Avant d'occuper ces fonctions, Mme Maina était chef de la direction de l'Institut des affaires économiques. Elle a également occupé le poste de conseillère auprès de la Banque mondiale et des Nations Unies.*



**M. Jean Ping (Gabon)**

Président de la Commission de l'Union africaine  
*Il a également occupé les fonctions de Ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie de la République du Gabon et de Ministre de la planification, de l'environnement et du tourisme.*



**Mme Ulla Tørnæs (Danemark)**

Ministre de la coopération au développement du Danemark  
*Députée depuis 1994. Avant d'occuper les fonctions de Ministre de la coopération au développement, Mme Tørnæs était Ministre de l'éducation.*



**Ambassadeur Koen Vervaeke (Belgique)**

Représentant spécial de l'Union européenne et chef de la délégation de la Commission européenne à l'UA  
*Au cours de sa carrière diplomatique, M. Vervaeke a occupé des nombreuses fonctions au sein du Ministère belge des Affaires étrangères.*

# Réaliser le potentiel de la jeunesse africaine

RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE  
MAI 2009





# Sommaire

<b>Avant-propos du Premier ministre Lars Løkke Rasmussen</b>	<b>4</b>
<b>Avant-propos du Président Jakaya Mrisho Kikwete</b>	<b>5</b>
<b>Synthèse</b>	<b>6</b>
<b>1 Introduction</b>	<b>10</b>
<b>2 Croissance et emploi en Afrique : Défis et opportunités</b>	<b>14</b>
<b>3 Redéfinir la coopération internationale au développement avec l'Afrique</b>	<b>26</b>
<b>4 Relever les défis prioritaires de l'Afrique : Domaines clés et les cinq initiatives concrètes</b>	<b>30</b>
Compétitivité	34
L'initiative : Analyse comparative de la compétitivité africaine	37
Financement d'investissement	38
L'initiative : Accès au financement d'investissement pour les PME	41
Jeunes entrepreneurs	42
L'initiative : Libération de l'esprit d'entreprise africain	44
Énergie durable	46
L'initiative : Accès à une énergie durable	49
Enseignement postprimaire et recherche	50
L'initiative : Promotion de l'enseignement postprimaire et de la recherche	54
<b>5 La fin du début</b>	<b>56</b>
<b>Détail des cinq initiatives</b>	<b>60</b>
<b>Liste des contributeurs</b>	<b>76</b>
<b>Abréviations</b>	<b>88</b>

## Avant-propos du Premier ministre Lars Løkke Rasmussen



**Lars Løkke Rasmussen,**  
**Premier ministre du Danemark,**  
**Président de la Commission de l'Afrique**

**Copenhague, mai 2009**

La clé d'une Afrique plus prospère est entre les mains de sa jeunesse. C'est elle qui sera le moteur de la réduction de la pauvreté grâce à une croissance économique durable et source d'emploi. Mais cet objectif exige un agenda du développement redéfini par les pays africains.

C'est sur ce principe que le gouvernement danois a décidé de créer une Commission de l'Afrique réunissant les principales parties prenantes de la scène africaine et internationale. La Commission de l'Afrique vient combler un vide. Pour que les problèmes démographiques et économiques de l'Afrique puissent être surmontés, il est essentiel d'offrir des perspectives d'emploi satisfaisantes à une jeunesse en constante expansion. Un développement du secteur privé générateur d'emploi est indispensable pour que l'Afrique atteigne les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

Notre but est d'apporter une contribution claire et sans ambiguïté à l'agenda international du développement. Nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux : la vocation de la Commission de l'Afrique est de trouver des moyens efficaces de créer des perspectives d'emploi pour les jeunes africains par le biais d'une croissance économique alimentée par le secteur privé.

La composition de la Commission, dont la plupart des participants sont africains, est de bon augure pour la réalisation de cet objectif. Elle illustre également la détermination des plus hautes instances internationales à résoudre les problèmes liés à la jeunesse et à l'emploi. Je suis convaincu que les recommandations et les cinq initiatives concrètes présentées dans ce rapport et mises en œuvre par les organisations africaines auront un effet direct et positif.

Mais notre travail ne s'achève pas là. Les recommandations et les cinq initiatives concrètes verront le jour grâce à de solides partenariats internationaux.

Le gouvernement danois soutiendra ces cinq initiatives. Mes collègues commissaires et moi-même sommes déterminés à promouvoir l'agenda exposé aux pages suivantes par le biais de notre coopération avec nos partenaires internationaux et de notre soutien aux processus de réforme des pays africains.

Depuis la première réunion de la Commission de l'Afrique, le monde a connu de profondes mutations. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une grave crise économique mondiale. Cette crise trouve son origine dans les pays développés mais touche déjà durement l'Afrique. Les défis qui découlent de cette situation nouvelle ont été inclus dans ce rapport. L'objectif global de développer des initiatives concrètes débouchant sur la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité s'avère plus approprié que jamais.

J'espère donc sincèrement que le travail de la Commission de l'Afrique permettra de placer le continent parmi les priorités de l'agenda international. Je suis convaincu que le développement d'économies africaines compétitives permettra aux pays africains de profiter eux aussi des avantages de la mondialisation et d'accroître et de maintenir leur croissance économique et leur développement. Cela permettra de garantir des perspectives d'emploi aux jeunes africains. La promotion de cet agenda est dans l'intérêt de tous. Mais au-delà de cette considération, la jeunesse africaine mérite qu'on lui donne une chance de se libérer de la pauvreté par le biais de la création d'entreprise et d'emplois.

# Avant-propos du Président Jakaya Mrisho Kikwete

Il y a un peu plus d'un an, le Premier ministre danois m'a invité à participer à la Commission de l'Afrique. J'ai décidé d'accepter cette proposition au vu de l'importance cruciale de la mission entreprise par la Commission, notamment sa volonté de mettre l'accent sur la jeunesse et de promouvoir activement la croissance durable et l'esprit d'entreprise. J'ai également été encouragé par le fait que la Commission cherche, depuis ses débuts, à trouver des solutions africaines aux défis africains.

Je suis heureux de constater que d'immenses efforts ont été prodigués pour impliquer les parties prenantes africaines à ce processus et je soutiens pleinement les recommandations et initiatives présentées dans ce rapport.

La Commission de l'Afrique définit un nouvel agenda international de la coopération au développement avec l'Afrique. Nous préconisons un changement de cap vers un développement africain alimenté par l'entreprise privée : l'aide ne suffira pas à garantir un développement durable. C'est la compétitivité de l'Afrique qui s'en chargera.

L'Afrique est aujourd'hui confrontée à une crise financière mondiale qui trouve son origine dans les pays les plus riches du monde. Cette crise menace les résultats durement obtenus par les pays africains au cours de cette dernière décennie. Les investissements sont en baisse. Les entreprises luttent pour la survie. L'emploi est menacé. Pour l'Afrique et les partenaires du développement, il est plus urgent que jamais de prendre des mesures.

La dépendance excessive de l'Afrique vis-à-vis de l'aide au développement n'est pas durable. L'Afrique et ses partenaires doivent centrer leurs efforts sur la création d'emplois en stimulant la compétitivité, en luttant contre

la corruption, en développant et en améliorant l'enseignement postprimaire et les formations qualifiantes répondant aux besoins du secteur privé, en favorisant l'accès aux investissements et en améliorant l'approvisionnement en énergie et les infrastructures de base.

Ce ne sont que quelques exemples des mesures présentées dans ce rapport. Ils ne sont pas tous nouveaux, mais j'espère sincèrement qu'ils sauront inspirer les décideurs d'Afrique et d'ailleurs. Le gouvernement de Tanzanie mettra activement en œuvre une politique intégrant ces recommandations.

La Commission de l'Afrique est une plateforme importante pour développer des moyens concrets d'améliorer les perspectives d'emploi des jeunes africains. Nous partageons l'objectif commun de construire des sociétés offrant à tous les jeunes un avenir prospère et nous souhaitons que l'emploi fasse partie des priorités de l'agenda international. Le travail de la Commission de l'Afrique constitue un pas important dans cette direction.



**Jakaya Mrisho Kikwete,**  
**Président de la République unie de Tanzanie,**  
**membre de la Commission de l'Afrique**

**Dar es Salaam, mai 2009**

# Synthèse



Pour relever les importants défis et profiter des nouvelles opportunités qui se présentent au continent africain, la Commission de l'Afrique recommande de redéfinir l'agenda international de la coopération au développement avec l'Afrique. La création d'emplois pour de jeunes populations africaines en constante expansion exige une croissance alimentée par le secteur privé par le biais de réformes améliorant la compétitivité. Pour que cet agenda soit une réussite, l'Afrique devra apporter des gages de la viabilité de ses perspectives économiques. Les gouvernements africains doivent s'efforcer d'attirer les investissements privés. Ils doivent assumer la responsabilité des réformes nécessaires et faire preuve d'une bonne gouvernance. Les partenaires du développement doivent soutenir cet agenda et tenir leurs engagements. Leur assistance doit promouvoir un développement durable.

En raison de la transition démographique de l'Afrique, la jeunesse représente une part croissante d'une population en pleine expansion. Cette force de travail, plus jeune et plus nombreuse, constitue une grande opportunité pour l'Afrique, à condition que davantage d'emplois soient créés. Si la vo-

lonté politique est mobilisée, l'énergie et le talent des jeunes africains seront le moteur d'un changement positif en Afrique.

Les recommandations et les cinq initiatives présentées dans ce rapport ne prétendent pas répondre à tous les problèmes de l'Afrique, mais visent plutôt à identifier les domaines prioritaires qui exigent des mesures urgentes pour que l'Afrique puisse développer tout son potentiel. Les pays africains sont tous différents. Il n'existe pas de « solution miracle ». Les recommandations de la Commission de l'Afrique, qui se concentrent sur l'Afrique subsaharienne, reposent sur les connaissances disponibles, une réflexion innovante et des idées qui ont déjà fait leurs preuves. La Commission propose des initiatives concrètes et réalisables pour répondre au besoin de croissance, qui est une condition essentielle au développement durable et à la réduction de la pauvreté.

## **Redéfinir la coopération internationale au développement avec l'Afrique**

L'importance des recommandations présentées dans ce rapport a été accentuée par l'actuelle crise économique mondiale qui frappe durement la plupart des pays africains. La nécessité de relever les défis et de tirer parti des opportunités en matière de croissance, de création d'emploi et de réduction de la pauvreté en Afrique est plus urgente que jamais. L'Afrique pourrait profiter bien davantage de la mondialisation. L'une des solutions consiste à réduire sa dépendance envers les matières premières et à faire en sorte que le secteur privé apporte une valeur ajoutée à ses produits. Cela permettrait de créer des emplois plus productifs et décents pour une jeunesse en constante expansion.

Sur ces bases, la Commission de l'Afrique considère que la solution la plus efficace pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité réside dans une croissance axée sur le secteur privé. À cet égard, l'agriculture de la plupart des pays

africains offre un potentiel considérable. Une croissance intégratrice générant des emplois et des salaires décents est le meilleur moyen de réduire la pauvreté en Afrique. L'accent doit être mis sur une hausse de la compétitivité des entreprises privées, notamment dans le secteur agroalimentaire. Cela exigera de solides partenariats entre les secteurs public et privé afin d'éliminer les obstacles à la croissance.

Une croissance alimentée par des investissements privés entraîne également une augmentation des recettes permettant aux gouvernements de financer des services et infrastructures d'une importance vitale. Cette croissance contribuera à réduire la dépendance des pays en voie de développement vis-à-vis de l'aide internationale. Une croissance forte et des perspectives d'emploi sont indispensables pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, qui prévoient notamment des améliorations soutenues dans le domaine de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'éducation. Cette nécessité doit être reconnue lors de la conférence des Nations Unies sur la révision des OMD en 2010.

L'amélioration de la gouvernance est une condition indispensable à la croissance et au développement économique. Les efforts doivent être centrés sur le développement de secteurs publics efficaces, solides et capables de lutter contre la corruption, de protéger le droit de propriété, de garantir un État de droit, de promouvoir l'égalité des sexes et de permettre à la société civile et au secteur privé de demander des comptes aux gouvernements.

Les stratégies de développement nationales doivent être développées et mises en œuvre sur la base de processus de consultation impliquant le secteur privé, les syndicats professionnels, les syndicats de travailleurs et la société civile. L'objectif doit être d'améliorer l'environnement des entreprises en entretenant et en développant les

grandes infrastructures, les marchés financiers, les compétences et par le biais d'autres mesures visant à accroître la compétitivité. L'aide internationale au développement doit prendre appui sur ces stratégies et les promouvoir.

La communauté internationale doit prendre davantage de mesures pour ouvrir les marchés, notamment en matière d'échanges Sud-Sud. Les produits africains doivent pouvoir accéder librement aux marchés, y compris par le biais de l'assouplissement de l'accord sur les règles d'origine et l'élimination progressive des subventions faussant les échanges. Contrairement à d'autres pays en voie de développement, il est justifié d'accor-

der aux pays africains un accès privilégié au marché, tout au moins pour une période limitée.

Le potentiel de la jeunesse africaine doit être exploité en lui offrant la possibilité d'agir sur les politiques et stratégies qui la concernent. La mise à profit de la créativité et des connaissances des jeunes générations pourrait s'avérer essentielle pour le développement économique du continent. Il est donc indispensable que la voix des jeunes soit entendue et qu'ils aient la possibilité de participer à la prise de décision.



## Les cinq initiatives internationales

La Commission de l'Afrique a identifié cinq domaines d'une importance capitale pour la croissance, l'emploi et la compétitivité :

### 1. Analyse comparative de la compétitivité africaine

La Commission de l'Afrique recommande d'axer les efforts sur les obstacles qui empêchent les entreprises africaines de développer leurs exportations afin d'accroître la compétitivité de l'Afrique au sein de l'économie mondiale. Il convient de promouvoir l'utilisation d'indices de compétitivité en tant qu'outils de mobilisation permettant de garantir l'implication des gouvernements africains, du secteur privé et de la société civile dans la diffusion des résultats et la mise en place de processus de suivi.

#### L'initiative :

La Commission de l'Afrique, en partenariat avec le Forum économique mondial et l'Union africaine, s'assurera qu'un nombre significatif et croissant de pays africains occupe une place au classement de l'indice global de compétitivité du Forum économique mondial et mettra en œuvre des mesures visant à promouvoir le dialogue entre les entreprises et les gouvernements autour des résultats obtenus et des réformes nécessaires.

## 2. Accès au financement d'investissement et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises

La Commission de l'Afrique recommande que le secteur financier des pays africains augmente le financement d'investissement destiné aux petites et moyennes entreprises (PME) et développe les capacités nécessaires. Pour leur part, les gouvernements africains, soutenus par leurs partenaires de développement internationaux, doivent fournir un cadre réglementaire prévisible, favoriser le renforcement des capacités des institutions financières et des entreprises et offrir des instruments de marché permettant d'améliorer l'accès au financement d'investissement.

### L'initiative :

La Commission de l'Afrique, en partenariat avec la Banque africaine de développement, créera un Fonds africain de garantie pour développer la croissance des ressources financières répondant aux besoins en investissements des petites et moyennes entreprises et permettant de renforcer les capacités des institutions financières. La Commission lancera également un instrument complémentaire permettant aux entreprises d'améliorer leur gestion et leurs compétences techniques afin d'accéder au financement d'investissement.

## 3. Libération de l'esprit d'entreprise africain

La Commission de l'Afrique recommande d'accorder davantage d'attention aux jeunes entrepreneurs en tant que moteur du changement. Cette attention devrait être reflétée dans les dialogues politiques, les stratégies de réduction de la pauvreté ou d'autres programmes et budgets de développement. Les

gouvernements africains et les parties prenantes doivent promouvoir l'esprit d'entreprise en tant que stratégie de développement durable et favorable aux populations pauvres, puisque les nouveaux emplois sont majoritairement créés par le biais des petites entreprises et du travail autonome. Il convient en particulier de considérer le développement de programmes intégrés visant à inciter les jeunes entrepreneurs à créer et développer des entreprises viables.

### L'initiative :

La Commission de l'Afrique et l'Organisation internationale du travail développeront des systèmes d'aide intégrés destinés aux jeunes entrepreneurs et à ceux qui souhaiteraient le devenir, qui viendront compléter les formations à la création d'entreprise en offrant des services de conseil, de mentorat et d'accès au financement pour les entrepreneurs ruraux et urbains. Afin de garantir l'efficacité de cette initiative, tous les services d'aide aux entreprises seront proposés par le biais de prestataires locaux existants, tels que syndicats professionnels, associations de jeunes, sociétés de conseil privées, prestataires de services de formation ou agences gouvernementales.

## 4. Accès à une énergie durable

La Commission de l'Afrique recommande d'augmenter la production, la distribution et l'utilisation productive de l'électricité et d'autres formes d'énergie dans une optique de rentabilité et de respect de l'environnement. Les réponses à ce besoin doivent être régionales, nationales et locales. Dans les communautés disposant d'un accès limité à

l'énergie, ce besoin peut être satisfait grâce à l'utilisation efficace de sources d'énergie locales renouvelables. Le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises, doit jouer un rôle important dans la prestation de services énergétiques au niveau local. Ce potentiel doit être mis à profit en stimulant et en développant le marché des services énergétiques décentralisés.

### L'initiative :

En collaboration avec la Banque africaine de développement, la Commission de l'Afrique s'attachera à réduire le déficit énergétique africain. Cette initiative permettra de stimuler et de développer le marché émergent de l'énergie durable, principalement dans les zones rurales, en renforçant le rôle des petites et moyennes entreprises dans l'approvisionnement et l'utilisation productive de l'énergie issue de sources locales et renouvelables. Elle s'appuiera sur les expériences positives en matière de systèmes énergétiques décentralisés en Afrique et contribuera au partenariat stratégique UE-Afrique dans le secteur de l'énergie.

## 5. Promotion de l'enseignement postprimaire et de la recherche

La Commission de l'Afrique recommande d'investir dans l'enseignement postprimaire en tenant compte des besoins du secteur privé. Il est nécessaire d'investir davantage dans l'enseignement secondaire, et plus spécifiquement dans le développement des compétences techniques et professionnelles des jeunes hommes et femmes. Les pays africains et les organisations régionales, avec le soutien des partenaires du développement, doi-

vent également renforcer le lien entre la formation universitaire, la recherche et le secteur privé dans le domaine du développement agricole et de la chaîne de valeur.

La Commission de l'Afrique recommande d'élargir l'Initiative Éducation Pour Tous – Initiative Fast Track pour y inclure l'enseignement postprimaire, et notamment le développement des compétences techniques et professionnelles, afin de définir une approche globale de l'éducation pour tous.

#### L'initiative :

La Commission de l'Afrique lancera une initiative reposant sur deux axes. Le premier axe permettra de promouvoir des moyens innovants de renforcer les compétences techniques et professionnelles des jeunes non scolarisés en améliorant les programmes d'apprentissage existants et en développant une formation technique et professionnelle axée sur la demande dans les communautés rurales défavorisées. Le second axe permettra de renforcer le lien entre la formation universitaire, la recherche et le développement du secteur privé dans le domaine de l'écoagriculture et de l'agroalimentaire afin d'améliorer les compétences commerciales des diplômés et de promouvoir une innovation axée sur la chaîne de valeur. Cet axe sera mis en œuvre en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, dans le cadre de son accord avec le Forum de recherche agricole en Afrique.



partenaires internationaux du développement par le biais des organisations africaines. Le travail de la Commission de l'Afrique ne s'achève pas avec ce rapport, qui ne représente qu'une étape de notre mission. Le succès de cette Commission se mesurera à l'aune des opportunités de prospérité qu'elle aura su créer pour les jeunes, les femmes et les entreprises d'Afrique.

#### Processus : Prochaines étapes

Toutes ces initiatives seront mises en œuvre conjointement par les pays africains et les

# 1

## Introduction





”

**La crise financière actuelle constitue le plus grand danger que la récente histoire du développement africain ait jamais connu. Elle menace de ralentir et même de détruire les résultats socio-économiques durement obtenus par les pays africains au cours de ces dernières décennies.**

Jakaya Mrisho Kikwete,  
Membre de la Commission de l'Afrique

# Introduction

Les récents progrès de l'Afrique sont menacés.

La nécessité de relever les défis et de tirer parti des opportunités en matière de croissance, de création d'emploi et de réduction de la pauvreté en Afrique est plus urgente que jamais. La crise économique mondiale frappe durement les pays africains. Elle vient s'ajouter à la récente hausse des prix des aliments et du pétrole et aux défis liés au changement climatique.

Avant la crise, l'Afrique était de plus en plus présente au sein de l'économie mondiale. L'Afrique subsaharienne avait atteint une croissance moyenne de 5 % par an pendant cinq ans, principalement en raison d'une amélioration de ses politiques et d'une forte demande internationale de matières premières africaines. La crise économique actuelle aura un lourd impact sur le taux de croissance de l'Afrique et sur sa capacité à réduire la pauvreté. Signalons cependant que les avancées vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) de l'ONU étaient sur la mauvaise voie dans de nombreux pays africains avant la crise. Bien que des progrès aient été réalisés dans de nombreux domaines et sur des objectifs individuels, aucun pays africain n'est en mesure de réaliser les huit OMD d'ici à 2015. La crise actuelle va réduire encore davantage les perspectives du continent dans ce domaine.

Les prévisions indiquent que la croissance de l'Afrique subsaharienne passera de près de 5,5 % en 2008 à 1,5 % en 2009. La croissance menace de se réduire encore davantage à mesure que la crise touche les prix à l'exportation des matières premières, l'accès aux capitaux privés, les investissements étrangers directs et les envois de fonds. On observe également une recrudescence du protection-

nisme à l'heure où un accord commercial de l'OMC répondant aux besoins de l'Afrique est plus nécessaire que jamais.

Les conséquences potentielles de la baisse généralisée de l'économie sur le développement africain ne devraient pas être sous-estimées. Mais le futur présente également de véritables opportunités pour l'Afrique.

Selon les prévisions, plus de 80 % de la future croissance économique mondiale dépendra des marchés émergents. Les pays africains pourront bénéficier de cette tendance si le continent prend des mesures pour promouvoir une croissance alimentée par le secteur privé et apporter de la valeur ajoutée à ses exportations. D'ici à 2025, un jeune sur quatre sera originaire d'Afrique subsaharienne. Cela apporte à la région un avantage non négligeable. Si le capital est disponible et que les compétences nécessaires pour rivaliser sur la scène mondiale sont développées, la jeunesse du continent apportera un énorme avantage comparatif et constituera le moteur d'un changement positif en Afrique.

La Commission a donc particulièrement mis l'accent sur la nécessité de développer des politiques permettant à l'Afrique de profiter de la mondialisation. Les consultations organisées par la Commission ont confirmé la nécessité d'améliorer la compétitivité des économies africaines par le biais d'une croissance alimentée par le secteur privé et de la création d'emplois pour les jeunes africains. Bien que la jeunesse soit essentielle au développement de l'Afrique, elle est, à ce jour, largement absente des débats politiques. La Commission de l'Afrique souhaite combler cette lacune et propulser la jeunesse et l'emploi en première ligne de l'agenda international du développement.

Malgré la diversité des contributions et des recommandations issues de la consultation de plus de 1 000 parties prenantes, il existe un large consensus autour de la nécessité de réduire la pauvreté par le biais d'une croissance axée sur le secteur privé et d'apporter une attention particulière à l'entrepreneuriat jeunesse, au travail décent et à l'égalité des sexes chez les jeunes. Afin de lutter efficacement contre les obstacles à la croissance axée sur le secteur privé, la Commission a souligné à de nombreuses reprises la nécessité d'impliquer les parties prenantes du secteur privé au processus d'identification et de mise en œuvre des solutions à leurs problèmes. Cette considération sera prise en compte dans les mécanismes de mise en œuvre des cinq initiatives concrètes de la Commission.

Les conclusions de ce rapport ne prétendent pas répondre à tous les problèmes de l'Afrique ni apporter une « solution miracle ». L'objectif consiste plutôt à utiliser les connaissances et l'expérience de la Commission pour développer des idées qui ont fonctionné et proposer des initiatives concrètes et réalisables. La Commission a choisi un point de départ nouveau : répondre au besoin de croissance en tant que condition indispensable au développement social et économique. Les cinq initiatives présentées dans ce rapport ne doivent pas être considérées de manière isolée. Le renforcement des compétences, l'énergie durable et accessible, le développement du financement, l'aide aux petites et moyennes entreprises et la nécessité d'améliorer le climat des affaires sont des initiatives intégrées et interdépendantes.

Le travail de la Commission de l'Afrique s'est déroulé dans le contexte général des OMD. Elle tient compte des recommandations du rapport 2008 du Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique, qui a souli-

gné la nécessité de mettre en œuvre des politiques et stratégies intégrées pour améliorer la compétitivité des pays africains tout en réduisant la pauvreté. La Commission insiste sur l'importance du respect et de l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et du Programme d'action d'Accra. Par conséquent, les initiatives présentées dans ce rapport tiendront compte des principes clés de l'efficacité de l'aide, notamment de la nécessité d'une responsabilisation nationale forte, d'un alignement sur les politiques et systèmes nationaux, d'une harmonisation avec les autres partenaires du développement et d'un renforcement des capacités des organisations et institutions africaines, en particulier du secteur privé. La Commission souhaite contribuer de manière concrète à la mise en œuvre du Partenariat stratégique UE-Afrique signé à Lisbonne en décembre 2007 et compléter les objectifs de l'Union africaine (UA) et du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Pour promouvoir la prise de responsabilité et contribuer au développement de solutions africaines, la Commission de l'Afrique s'est particulièrement attachée à travailler avec et par l'intermédiaire des institutions africaines, notamment l'UA et la Banque africaine de développement (BAD). Sur la base de ces efforts internationaux, la Commission de l'Afrique soutiendra les parties prenantes et les réformateurs décidés à promouvoir une croissance axée sur le secteur privé. Elle cherchera également à canaliser la coopération internationale au développement vers un plus grand soutien au développement du secteur privé, source de création d'emploi et de réduction de la pauvreté. La Commission est consciente que la réalisation des OMD passera par une intégration totale de l'Afrique à l'économie mondiale. Le reste de ce rapport se divise en quatre chapitres. Le premier expose l'ensemble des priorités ; le second fournit des re-



commandations globales en matière de coopération internationale au développement avec l'Afrique ; le troisième décrit les domaines indispensables à une croissance axée sur le secteur privé et expose les cinq initiatives concrètes conçues pour améliorer l'existence des jeunes africains ; et le quatrième décrit la marche à suivre pour mettre en œuvre les recommandations de ce rapport. Enfin, les cinq initiatives concrètes sont décrites en détail.



**La Commission de l'Afrique intervient à un moment où le monde connaît quatre crises majeures : une profonde récession, des pénuries alimentaires, des prix énergétiques instables et un réchauffement climatique. De toutes les régions, l'Afrique est la moins équipée pour affronter ces défis. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons renforcer le partenariat mondial pour soutenir les stratégies de développement national des pays africains. Les initiatives de la Commission nous aideront sans aucun doute à réaliser les OMD d'ici à 2015.**

Asha-Rose Migiro,  
Membre de la Commission de l'Afrique

# 2

## **Croissance et emploi en Afrique : Défis et opportunités**





”

**La jeunesse africaine constitue une énorme réserve de talent et d'énergie qui n'est pas exploitée comme elle le devrait. Si on lui en donne l'opportunité, la jeunesse africaine peut constituer un important moteur de changement. Elle a le potentiel de libérer le continent de la pauvreté.**

Ulla Tørnæs,  
Membre de la Commission de l'Afrique

# Croissance et emploi en Afrique : Défis et opportunités



L'Afrique est un continent pluriel composé de plus de cinquante pays, qui présentent des variations considérables en termes d'histoire, de position géographique, de matières premières, de niveau de développement économique et de perspectives de croissance à court terme. Le travail de la Commission se concentre sur l'Afrique subsaharienne. La Commission de l'Afrique reconnaît que les problèmes qui affectent le continent s'expriment différemment d'un pays à l'autre. Il existe cependant des tendances similaires qui doivent être résolues pour que l'Afrique puisse augmenter et soutenir une croissance économique générant des emplois et réduisant la pauvreté. Une croissance qui génère de l'emploi constitue la meilleure arme contre la pauvreté. Pour aider l'Afrique sur la voie d'un développement durable et de la réalisation des OMD, il est nécessaire d'accorder davantage d'attention aux principaux défis et opportunités auxquels elle est confrontée.

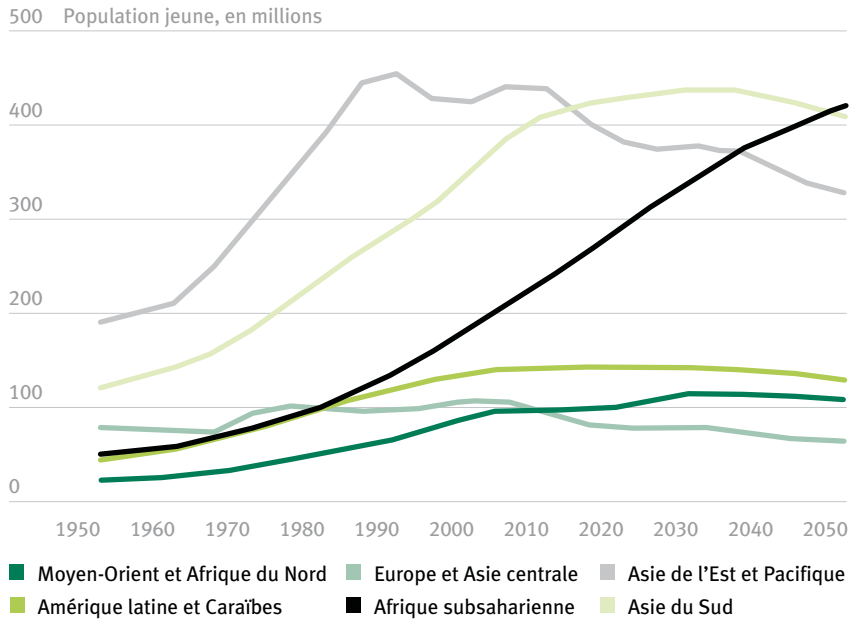
**La croissance récente de nombreux pays africains n'a pas été suffisante pour réduire efficacement la pauvreté.** La croissance de la plupart des pays africains a été la conséquence d'une forte demande et d'une hausse des prix des matières premières plutôt que d'une agriculture ou d'une industrie à forte intensité de main d'œuvre ou de la création de valeur ajoutée pour les matières premières et les produits agricoles. Cette croissance n'a pas réduit la pauvreté ni créé suffisamment d'emplois productifs et décents pour une population africaine en pleine expansion. Dans d'autres régions, la réduction de la pauvreté a souvent été la conséquence de réformes agricoles, d'une hausse de la productivité et d'une industrialisation à forte intensité de main d'œuvre qui ont débouché sur la création de millions d'emplois. Cette transformation structurelle n'a pas encore eu lieu en Afrique. De fait, la part de la fabrication sur la

production totale a diminué entre 1990 et 2005.

**L'accroissement de la population africaine pourrait constituer une opportunité de croissance et de réduction de la pauvreté.** Malgré l'épidémie de VIH/SIDA, la population africaine augmente à un rythme de 2,5 % par an, soit deux fois plus que l'Amérique latine et l'Asie. La réduction prévue des niveaux de fertilité devrait faire progressivement pencher la balance du côté des personnes en âge de travailler par rapport aux personnes dépendantes, à savoir les enfants et les personnes âgées. Cela permettra à l'Afrique de disposer d'une population active jeune et de plus en plus nombreuse et, par conséquent, d'un avantage comparatif par rapport à d'autres régions.

**L'énergie et le talent des jeunes africains pourraient être le moteur d'un changement positif à condition d'être intelligemment canalisés.** Les pays africains sont confrontés au défi de transformer le potentiel de la jeunesse en croissance et en développement. Aujourd'hui, les jeunes africains ont beaucoup moins d'opportunités que les adultes d'influer sur les décisions politiques et d'accéder à des ressources telles que la terre ou le financement. Dans la plupart des cas, ce sont les femmes jeunes qui ont le moins d'opportunités. Les conditions de vie difficiles, le manque de services de base et d'emplois décents et les grandes différences de revenus pourraient déboucher sur une déstabilisation sociale, en particulier dans les zones urbaines où la grande majorité des africains vivront dans un avenir proche.

Il est nécessaire de développer un enseignement adapté à la demande, notamment au niveau postprimaire, et de créer des emplois plus productifs et plus décents pour une jeu-



Source : Nations Unies (2005)

Il est prévu que la population jeune d'Afrique subsaharienne présente une croissance largement supérieure aux autres régions du monde au cours des 40 années à venir.

nesse de plus en plus nombreuse. Le travail décent permet de croire en un avenir meilleur et aide les États fragiles à construire un climat de paix et de stabilité. Une bonne santé est une condition nécessaire à la productivité de la main d'œuvre. La capacité à apprendre et à être productif et la réduction des taux d'absentéisme à l'école comme au travail sont directement liées à l'accès aux services de santé et à une bonne nutrition.

**Si on leur donne la parole, les jeunes africains peuvent avoir une influence positive sur les politiques et stratégies qui les concernent.** La Conférence de la jeunesse de la Commission de l'Afrique souligne le fait que les jeunes sont largement exclus des débats autour du développement en Afrique. La mise à profit de la créativité et des connaissances des jeunes générations pourrait s'avé-

rer essentielle pour le développement économique du continent. La Conférence propose d'habiliter les forums de la jeunesse et d'établir une plate-forme de développement au service des jeunes africains.

**Le développement du secteur privé est essentiel pour résoudre le problème de l'emploi des jeunes.** Dans les pays en voie de développement, neuf emplois sur dix relèvent du secteur privé et les entreprises privées constituent la première source d'emploi et de revenus à long terme. La croissance des petites et moyennes entreprises (PME) offre notamment d'importantes opportunités de création d'emploi et de réduction de la pauvreté. Les entreprises visant à la croissance réalisent des investissements pour améliorer leur productivité et embaucher du personnel. En Afrique, plusieurs barrières, qui varient

**TRAVAIL DÉCENT**

L'Afrique a un besoin urgent de plus d'emplois et de meilleurs emplois. Les emplois mal payés, les longues journées, les mauvaises conditions de travail et l'absence de droits ne favorisent pas le type de développement dont l'Afrique a besoin. Les stratégies et politiques de création d'emploi doivent donc poursuivre, dès leur création, la réalisation de l'objectif de Travail décent. Le Travail décent, tel qu'il est défini par l'Organisation internationale du travail (OIT) et

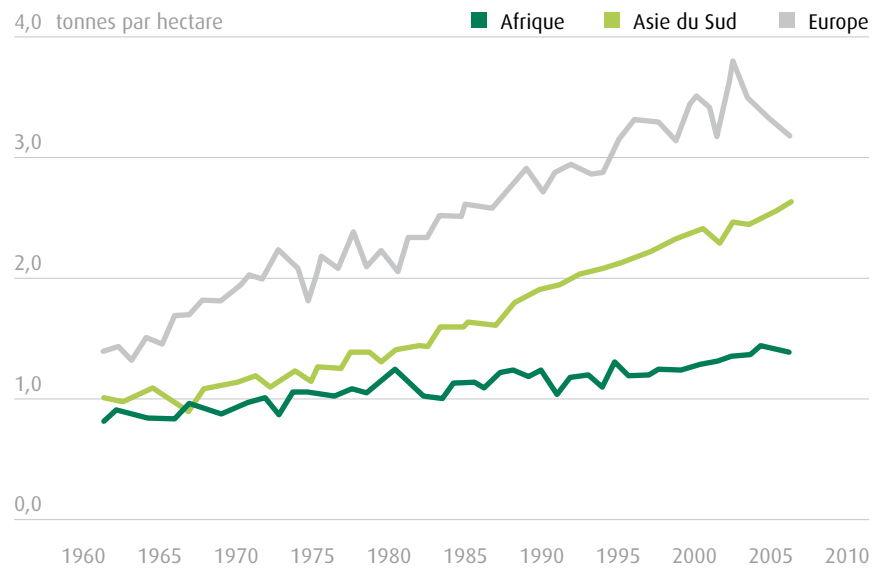
soutenu par l'Union africaine, se caractérise par l'emploi productif, les droits fondamentaux au travail, la protection sociale et le dialogue social. Les mesures qui améliorent la croissance à court terme mais vont à l'encontre de l'objectif de Travail décent ne sont pas acceptables.

Source : Syndicats africains en coopération avec la Confédération syndicale danoise

d'un pays à l'autre, font cependant obstacle à l'expansion et à la prospérité des entreprises.

**Les petites entreprises sont les premières victimes d'un environnement commercial médiocre.** Ce sont elles qui rencontrent le plus d'obstacles en matière d'accès aux marchés, à l'énergie, au transport et, par-dessus tout, au financement d'investissement. La grande majorité des africains travaillent dans de petites entreprises relevant de l'économie formelle ou informelle, y compris dans le secteur agricole. Il est donc essentiel de réaliser le potentiel des entrepreneurs et futurs entrepreneurs africains en matière d'augmentation des revenus et de création d'emploi, en parti-

**Rendement des céréales, en tonnes par hectare**



Tandis que l'Europe et l'Asie du Sud ont connu une amélioration notable de leur productivité agricole, le rendement par hectare des céréales africaines a à peine augmenté au cours des 50 dernières années.

Source : FAOSTAT



**LES FEMMES POURRAIENT OFFRIR UN IMPORTANT POTENTIEL À L'AFRIQUE SI ON LEUR EN DONNAIT L'OCCASION.**

Au Burkina Faso, au Kenya, en Tanzanie et en Zambie, un accès équitable à la terre, au travail et au capital permettrait une augmentation de la production comprise entre 10 et 20 %.

Source : La Banque Mondiale, les Nations Unies et le FAO : The Gender in Agriculture Sourcebook

culier chez les jeunes. Les entrepreneurs établis réussissent souvent malgré les innombrables obstacles auxquels ils sont confrontés. Mais ces obstacles sont souvent trop importants pour les jeunes qui souhaitent créer leur entreprise. Leurs idées et leur énergie se transforment trop rarement en actions, bénéfices et emplois.

**La productivité agricole n'a que très peu augmenté.** Cela a entraîné une paupérisation de nombreux africains, dont la survie dépend majoritairement de l'agriculture. Cette situation est principalement due à l'échec des politiques, notamment (i) au manque de capacités gouvernementales suffisantes pour garantir que l'aide au développement débouche sur des interventions efficaces et fondées sur des preuves dans les secteurs productifs, (ii) au manque de promotion d'une approche axée sur la chaîne de valeur, (iii) à l'inadéquation de la recherche, de la formation et des services liés à l'agriculture et (iv), au manque d'investissements, notamment en ressources humaines. La discrimination envers les fem-

mes dans le secteur agricole, en terme d'accès à la terre, aux aides, aux crédits et aux marchés, a également constitué un frein. Il est reconnu que l'amélioration de la productivité agricole est extrêmement efficace pour accroître le niveau de vie, augmenter la sécurité alimentaire et stimuler la croissance.

**La promotion de l'égalité des sexes permettrait d'augmenter la croissance et de réduire la pauvreté.** La réalisation du troisième Objectif du Millénaire pour le développement (l'égalité des sexes) est bien plus qu'un simple objectif : il s'agit également d'une arme efficace contre la pauvreté. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont un effet de levier sur d'autres initiatives en matière de développement. Les femmes investissent davantage que les hommes dans l'éducation et la santé des enfants. Leur salaire est cependant souvent inférieur à celui des hommes. Le fait que la moitié de la population mondiale ne bénéficie pas d'un accès égal à des ressources telles que la propriété, le financement, l'éducation, le marché du travail

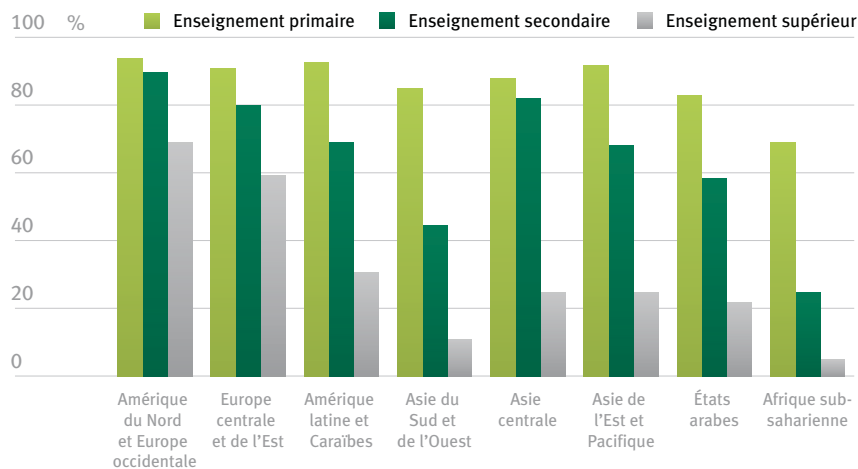


**L'inégalité entre les hommes et les femmes constitue un obstacle structurel à la croissance africaine. Les femmes représentent une source importante de croissance économique et nous devons étudier les moyens de promouvoir leur participation active à l'économie et à la société dans son ensemble.**

Luísa Dias Diogo,  
Membre de la Commission de l'Afrique

L'Afrique subsaharienne présente le taux de scolarisation primaire, secondaire et supérieure le plus faible du monde.

Taux de scolarisation



Source : Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, UNESCO (2008)



**Une collaboration plus étroite entre l'éducation supérieure, la recherche et le secteur privé exige un développement des capacités existantes et la création de nouvelles capacités au sein des universités. Le soutien au développement de ces capacités doit donc constituer une priorité.**

Lauritz Holm-Nielsen,  
Membre de la Commission de l'Afrique

et les services commerciaux est contre-productif. En Afrique subsaharienne, la productivité agricole pourrait augmenter de jusqu'à 20 % si les femmes disposaient du même accès que les hommes à des ressources telles que la terre, les graines et les fertilisants. Il est essentiel de promouvoir l'esprit d'entreprise féminin pour développer la croissance économique.

**L'enseignement postprimaire et le renforcement des compétences doivent refléter la demande du secteur privé.** La scolarisation primaire s'est considérablement améliorée en Afrique au cours de ces dix dernières années mais un important déficit éducatif subsiste. Les taux de scolarisation de l'enseignement secondaire et supérieur en Afrique sont largement inférieurs à ceux du reste du monde. Les entreprises manquent cruellement de main d'œuvre qualifiée. Il est nécessaire de mieux adapter l'enseignement secondaire aux besoins du secteur privé, auquel les finissants se dirigeront lorsqu'ils chercheront un emploi, et d'améliorer l'enseignement technique et professionnel.

**L'accès aux marchés et aux échanges commerciaux est essentiel pour la croissance et la création d'emploi.** Bien que les exportations africaines aient augmenté au cours de ces dernières années, la croissance globale des exportations reste insuffisante. La part de l'Afrique dans les échanges mondiaux est passée de 6 % en 1980 à environ 3 % en 2007. La plupart des pays africains présentent un marché intérieur de dimensions réduites. L'accroissement des échanges régionaux et internationaux est un important facteur de croissance. Les investissements publics visant à réduire les barrières physiques, matérielles ou économiques qui isolent les pays d'Afrique des marchés extérieurs permettront de stimuler les investissements privés et l'emploi. L'assouplissement de l'accord sur les règles d'origine, l'élimination progressive des subventions faussant les échanges et la réduction des tarifs douaniers sur les produits africains permettraient également de stimuler la croissance de la production et de l'emploi. La croissance alimentée par les exportations ne dépend cependant pas unique-

## MESURE DE LA QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE

L'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique a été créé pour répondre à la nécessité de disposer d'une méthode de mesure quantifiable de la qualité de la gouvernance en Afrique subsaharienne. Il prend la forme d'un classement complet des nations d'Afrique subsaharienne selon la qualité de leur gouvernance. Il permet d'évaluer la gouvernance nationale sur la base de cinquante-sept critères représentatifs de la qualité des services fournis aux citoyens par leur gouvernement. Cet indice :

- Fournit un outil permettant à la société civile et aux citoyens de demander des comptes au gouvernement.
- Stimule le débat autour de la gouvernance, notamment en fournissant des informations relatives aux performances des dirigeants.
- Fournit un cadre de travail pour l'évaluation de la gouvernance en Afrique subsaharienne.

Les informations sont collectées pendant plusieurs années afin de pouvoir mesurer l'évolution de la qualité de la gouvernance. Le premier Indice Ibrahim, publié en septembre 2007, regroupe les données des années 2000, 2002 et 2005.

ment des politiques commerciales. D'autres mesures sont également indispensables : réduction des coûts du transport, de l'énergie et des taxes douanières liés aux échanges



commerciaux, compétences appropriées, esprit d'entreprise et innovation, accès au financement, amélioration du cadre réglementaire du secteur privé et augmentation de l'Aide pour le commerce.

**Des infrastructures plus nombreuses et mieux gérées sont nécessaires.** L'Afrique a accumulé un important retard en terme d'investissement en infrastructures. La mauvaise régulation des marchés et des subventions (qui profitent souvent aux plus riches) nuit aux investissements en infrastructures et se traduit par un entretien insatisfaisant et des coûts élevés pour les entreprises comme pour les ménages. Selon les estimations, le retard en matière d'infrastructures réduit la croissance annuelle par habitant de 2 %. Des progrès notables ont été faits dans le domaine de la technologie cellulaire et la connexion à Internet s'est quelque peu améliorée mais cela reste nettement insuffisant. La faiblesse des infrastructures et le coût élevé des transports dû à un manque de concurrence (transport aérien, routier et ferroutage) nuisent en-

**Au Nigeria, 40 % de l'électricité est produite par le secteur privé à un coût trois fois supérieur à celui du réseau électrique. De nombreux pays subissent des coupures d'électricité plus de 100 jours par an.**

Source : Ramachandran et. al. 2008, Africa's Private Sector.



core davantage à la compétitivité en rendant le transport des produits trop coûteux, en particulier pour le secteur agricole. Ces problèmes se répercutent sur les femmes de manière disproportionnée.

**Le manque d'accès à l'énergie inhibe la croissance.** La production et la distribution énergétiques présentent d'importantes lacunes. L'énergie n'est nulle part plus chère et moins fiable qu'en Afrique. C'est la compétitivité des PME qui s'en ressent le plus car elles ne disposent pas de l'électricité nécessaire pour garantir l'efficacité de leur production et de leurs communications. Le manque d'électricité freine également la progression des services sanitaires et éducatifs.

**Les progrès en matière de gouvernance politique et économique doivent être soutenus pour générer de la croissance et de l'emploi.**

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui relève du NEPAD/UA, a permis de stimuler une plus grande responsabilisation des pays africains en matière de réformes liées à la gouvernance. La situation pourrait encore s'améliorer si davantage de pays africains souscrivaient à ce Mécanisme. Le rapport 2008 de la Commission sur la croissance et le développement, qui relève de la Banque mondiale et réunit des représentants des gouvernements, des entreprises et des responsables politiques afin de promouvoir la compréhension des politiques et stratégies permettant d'accélérer et de maintenir la croissance économique et la réduction de la pauvreté, a mis l'accent sur la nécessité de changer les mentalités pour éviter que les jeunes générations n'héritent des mauvaises pratiques.

La promotion du dialogue entre le gouvernement, les entreprises, les syndicats de travailleurs et la société civile des pays africains

peut constituer une stratégie efficace pour identifier les opportunités et les obstacles à la croissance et à la création d'emplois. L'amélioration des partenariats à tous les niveaux entre les secteurs public et privé pourrait aider les pays africains à profiter des opportunités qui exigent la coordination des actions publiques et privées.

Les réformes sont particulièrement urgentes si l'on considère que les nations vont se livrer à une concurrence acharnée pour les investissements dès la reprise de la croissance mondiale. Sans un secteur public efficace, une aide supplémentaire au secteur privé ne permettra pas d'obtenir les résultats souhaités. La responsabilité des gouvernements et la compétitivité des marchés se renforcent mutuellement.

Des cadres juridiques et institutionnels solides et des systèmes de gestion des finances publiques efficaces permettront d'accroître la transparence et de réduire la corruption. La stabilité et les avancées politiques en matière de droits de l'homme et d'établissement d'un État de droit sont également indispensables. Les dirigeants africains, en consultation avec les représentants appropriés de la société civile et du secteur privé, doivent renforcer l'État de droit et garantir le droit de propriété.

**Les pays africains doivent continuer à améliorer leur gestion macroéconomique.**

Les recettes fiscales ont augmenté, l'inflation a diminué et certains pays africains ont pu collecter des fonds pour les investissements en infrastructures sur les marchés internationaux des capitaux. Avant la crise financière, cette situation a débouché sur une augmentation des investissements étrangers directs, qui se sont cependant principalement concentrés sur les industries extractives avec des effets limités sur l'emploi. Pour attirer des in-

**Les grandes réformes ont souvent un prix politique élevé parce qu'elles exigent de l'État qu'il cède de sa puissance au marché et au secteur privé et parce qu'elles mettent en péril le statut protégé des monopoles liés au monde politique.**

Extrait du document Kivu Consensus, An Agenda for a Competitive Africa



vestissements visant à la diversification et à l'accélération de la création d'emploi, l'Afrique doit poursuivre ses réformes afin d'améliorer sa stabilité macroéconomique, d'établir des taux de change compétitifs et de promouvoir un environnement politique stable.

Les flux de capitaux privés étrangers restent largement inférieurs à l'aide officielle au développement destinée à l'Afrique. Pour favoriser l'accès du secteur privé au financement, les réformes du secteur financier doivent être approfondies. L'intermédiation financière reste très faible, en particulier en Afrique subsaharienne (hormis en Afrique du Sud). Entre le début des années 1980 et la fin de l'année 2004, l'apport du secteur privé au PIB a connu une stagnation aux alentours de 15 %. Dans les pays les plus performants d'Afrique, ce rapport était plus de deux fois supérieur.

**Les économies africaines doivent apporter davantage de valeur ajoutée à leurs exportations afin de profiter des opportunités de la mondialisation.** La crise économique actuelle montre que les économies dépendant de l'ex-

portation de matières premières souffrent d'une plus grande instabilité que les pays présentant une économie plus diversifiée. Cette crise met en exergue la nécessité pour l'Afrique d'améliorer sa compétitivité dans un éventail d'activités et de secteurs économiques plus large. Elle peut également offrir de nouvelles opportunités : les anciennes industries qui ferment dans les pays développés pourraient être reconstruites sous une forme modernisée dans les pays africains, s'ils sont capables d'offrir un environnement favorable. La croissance pourrait être atteinte en apportant de la valeur ajoutée aux ressources africaines (par le biais de la transformation, par exemple) plutôt qu'en exportant les matières premières à l'état brut. L'Afrique doit trouver le moyen de canaliser ses ressources, notamment sa main d'œuvre jeune, son esprit d'entreprise et ses matières premières, de manière à développer des capacités de production spécifiques et compétitives sur les marchés internationaux.

Il se peut cependant que le fait de réduire les obstacles à la compétitivité ne suffise pas à

**UNE CHAÎNE DE VALEUR** se compose de toutes les activités et de tous les acteurs liés aux produits, de leur conception jusqu'à leur utilisation finale. Dans le cas de l'agriculture, les chaînes de valeur se composent des fournisseurs d'intrants, producteurs de toutes tailles (y compris les petits propriétaires), transformateurs, négociants, grossistes, exportateurs et détaillants des divers marchés finaux. Ils sont réunis sous le terme générique de « chaînes de valeur » car de la valeur est ajoutée au service ou au produit à chacune des étapes du processus.

**La transformation représente un vaste potentiel économique pour l'Afrique. En transformant les 650 milliards de tonnes de noix de cajou brutes exportées en 2007, le continent obtiendrait :**

**1.000** nouvelles entreprises

**250.000** nouveaux emplois

**150** millions de dollars de valeur ajoutée

Source : [www.africancashewalliance.org](http://www.africancashewalliance.org). L'Alliance africaine de la noix de cajou est un partenariat public-privé qui soutient l'augmentation des revenus des agriculteurs, la hausse des exportations et la croissance économique de l'industrie de la noix de cajou en Afrique.



**Nous devons nous concentrer davantage sur l'apport de valeur ajoutée aux produits agricoles africains.**

**Klaus Bustrup,**  
Membre de la Commission de l'Afrique

#### LES ARGUMENTS EN FAVEUR DES CHÂÎNES DE VALEUR BIOLOGIQUES

L'agriculture biologique moderne dispose du potentiel nécessaire pour améliorer la production agricole, accroître la sécurité alimentaire et les revenus des ménages et créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ses principes reposent sur l'amélioration de la fertilité du sol par l'incorporation de cosses et de compost, le renforcement des fonctions d'aide à l'écologie et l'utilisation de la régulation naturelle et de la diversité des cultures pour prévenir l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies. L'examen des 114 projets de formation à l'agriculture écologique dirigés à environ 1,9 millions d'agriculteurs dans vingt-quatre pays africains a permis de constater que le rendement moyen était plus de deux fois supérieur. La demande de produits biologiques à haute valeur commerciale a considérablement augmenté en Europe et en Amérique du Nord, ce

qui offre à l'Afrique une opportunité de moderniser son secteur agricole et de créer de la croissance par le biais des entreprises de transformation locales.

L'Ouganda, l'un des premiers pays africains pour le secteur biologique, dispose de 300 000 hectares de terre certifiée biologique et de plus de 200 000 producteurs. Le secteur du coton biologique en Ouganda du Nord emploie aujourd'hui plus de 10 000 agriculteurs. La coordination entre les parties prenantes et l'assistance ciblée des partenaires du développement constituent les principaux facteurs de la croissance du secteur biologique.

Source : International Centre for Research in Organic Food Systems (ICROFS) and Willer and Kilcher (eds.) The World of Organic Agriculture: Statistics and Emerging Trends

développer l'avantage concurrentiel nécessaire pour pénétrer les marchés internationaux. Toutes les preuves indiquent que la concentration des investissements (y compris des investissements publics dans les infrastructures et le capital humain) dans un secteur particulier est souvent nécessaire pour développer un avantage concurrentiel. S'ils sont correctement gérés, les partenariats public-privé dans des secteurs choisis, notamment dans l'agriculture, peuvent procurer cet avantage et compléter les réformes horizontales visant à améliorer le climat des affaires pour toutes les entreprises.

**L'approche de la chaîne de valeur appliquée au développement du secteur privé offre d'importantes opportunités pour de nombreux pays africains.** L'application d'une approche basée sur la chaîne de valeur exige une bonne compréhension de l'ensemble des systèmes du marché, des fournisseurs d'intrants aux acheteurs finaux. L'approche basée sur la chaîne de valeur réunit les parties prenantes du secteur privé, telles que les producteurs, les transformateurs, le secteur financier et les transporteurs, et les institutions du secteur public, telles que les gouvernements locaux, les organismes de réglementation, les instituts de recherche et les établissements scolaires. Ce partenariat leur permet d'identifier et d'analyser les principaux obstacles au développement dans la chaîne de valeur. Ces obstacles peuvent être liés, par exemple, au manque d'accès à la technologie, aux compétences, au financement ou aux marchés des exportations.

Une analyse d'ensemble est essentielle car il peut exister d'importants obstacles à la compétitivité dans n'importe quel secteur du système de marché. L'identification des obstacles constitue la base du programme d'action et du budget devant être mis en œuvre et fi-

nancés par les parties prenantes. Le secteur public pourrait fournir les biens collectifs (financement des infrastructures ou co-financement des formations qualifiantes) et un cadre réglementaire amélioré, nécessaire pour stimuler les investissements privés.

**Le changement climatique affecte tous les aspects du développement en Afrique.** Bien qu'elle n'ait que très peu contribué au changement climatique, l'Afrique en sera la première victime. Le manque d'eau et l'augmentation de l'intensité et de l'irrégularité de la pluviosité aggravent les conditions de vie et augmentent les coûts des infrastructures de base telles que les routes et les services sanitaires. Le changement climatique nuira à la productivité de l'agriculture traditionnelle, dont la majorité des Africains (en particulier les femmes) dépendent pour vivre. Le coût des échanges commerciaux va également augmenter, ce qui limitera encore davantage les possibilités de croissance. En s'adaptant au changement climatique, l'Afrique pourrait cependant bénéficier de l'introduction d'une technologie plus propre, notamment d'une énergie durable, qui pourrait lancer le continent sur la voie du développement vert et de la réduction de l'empreinte carbone.

**La compétitivité de l'Afrique doit être améliorée.** Les différents défis et opportunités présentés dans ce chapitre ont un point commun : ils sont tous liés à la compétitivité de l'Afrique. Les divers cadres et indices permettant une analyse comparative de la compétitivité montrent que l'Afrique est le continent présentant les performances les plus faibles. Pour améliorer cette situation, l'Afrique doit résoudre les problèmes précédemment mentionnés. Cela exigera des réformes difficiles et une solide autorité, mais ces mesures sont nécessaires pour que l'Afrique puisse tirer profit des possibilités offertes par la mondialisation.



**Le réchauffement climatique aura un impact sévère sur les conditions de vie de millions de personnes parmi les plus pauvres du monde. Les groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables, qui présentent la capacité d'adaptation la plus faible, seront les plus touchés.**

Christian Friis Bach,  
Membre de la Commission de l'Afrique

# 3

**Redéfinir la  
coopération  
internationale  
au développe-  
ment avec  
l'Afrique**





” Un secteur privé plus important et plus productif est nécessaire pour que l’Afrique puisse connaître un développement durable. La croissance alimentée par le secteur privé doit créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour une population jeune en constante expansion. L’emploi permettra de réduire la pauvreté, d’améliorer le niveau de vie des africains, de créer les bases d’un développement durable et de permettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Lars Løkke Rasmussen,  
Président de la Commission de l’Afrique

# Redéfinir la coopération internationale au développement avec l'Afrique



Pour relever les importants défis et profiter des nouvelles opportunités qui se présentent au continent africain, la Commission de l'Afrique recommande de redéfinir l'agenda international de la coopération au développement avec l'Afrique. La création d'emplois pour de jeunes populations africaines en constante expansion exige de mettre davantage l'accent sur une croissance alimentée par le secteur privé.

Pour que ce nouvel agenda soit une réussite, les gouvernements africains doivent s'efforcer d'attirer les investissements privés plutôt que les fonds des donateurs. La Commission de l'Afrique reconnaît que cela ne sera probablement pas possible dans le contexte actuel de la crise économique et financière mondiale, mais il devra s'agir d'un objectif à long terme. Cet objectif devra être couplé à une prise de responsabilité concernant les réformes nécessaires et à une bonne gouvernance. Les partenaires du développement doivent soutenir cet agenda et tenir leurs engagements. Leur assistance doit promouvoir un développement durable permettant de limiter

progressivement la dépendance de l'Afrique envers l'aide internationale. Les partenaires du développement doivent également alléger le fardeau pesant sur les gouvernements et la société civile conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et au Programme d'action d'Accra. En dernière instance, c'est cependant l'Afrique qui devra apporter aux investisseurs des gages de la viabilité de ses perspectives économiques. Les partenaires du développement ne peuvent jouer qu'un rôle de catalyseur dans ce processus.

Le nouvel agenda devra mettre spécifiquement l'accent sur l'emploi des jeunes, la croissance axée sur le secteur privé et la compétitivité, notamment par la mise en œuvre des recommandations suivantes :

- **R1 : Mettre davantage l'accent sur l'influence du secteur privé, notamment de l'agriculture, sur la croissance et l'emploi.** La réalisation des OMD et les avancées dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'éducation exigent d'importantes opportunités de croissance et d'emploi pour la jeunesse africaine. Cette nécessité doit être reconnue lors de la conférence des Nations Unies sur la révision des OMD en 2010.
- **R2 : Passer d'une croissance alimentée par les fonds des donateurs à une croissance alimentée par le secteur privé.** L'augmentation de la compétitivité du secteur privé et la libéralisation des échanges mondiaux constituent la meilleure arme pour lutter contre la pauvreté, créer des emplois pour les jeunes africains et garantir un développement durable.
- **R3 : Augmenter l'aide des partenaires du développement afin de construire un secteur privé,** notamment par le biais des approches de la chaîne de valeur et d'autres stratégies capables de transformer les économies africaines et de créer de la crois-

sance et de l'emploi pour les jeunes.

- **R4 : Garantir une amélioration de la gouvernance, qui est une condition indispensable à la croissance économique et au développement.** Les efforts doivent être centrés sur le développement de secteurs publics efficaces et capables de lutter contre la corruption, de protéger le droit de propriété, de garantir un État de droit, de promouvoir l'égalité des sexes et de permettre à la société civile et au secteur privé de demander des comptes aux gouvernements.
- **R5 : Développer et mettre en œuvre des stratégies de développement nationales par le biais de processus de consultation impliquant le secteur privé, les syndicats professionnels, les syndicats de travailleurs et la société civile.** L'objectif doit être d'améliorer l'environnement des entreprises en développant et en entretenant les grandes infrastructures, les marchés financiers, les compétences et par le biais d'autres mesures visant à accroître la compétitivité. L'aide internationale au développement doit prendre appui sur ces stratégies et les promouvoir.
- **R6 : Établir de solides partenariats entre les secteurs public et privé afin d'éliminer les obstacles à la croissance et de renforcer la compétitivité du secteur privé.** Les gouvernements africains doivent soutenir les initiatives du secteur privé pour développer les chaînes de valeur et promouvoir une industrie à forte intensité de main d'œuvre, en particulier dans des secteurs tels que l'agriculture et l'industrie alimentaire. Le soutien apporté par le secteur public doit viser à développer des marchés compétitifs capables d'attirer les investissements privés et de générer de l'emploi.
- **R7 : S'assurer que davantage de mesures sont prises pour ouvrir les marchés, notamment en matière d'échanges Sud-Sud.**

Les pays développés doivent permettre aux produits africains d'accéder librement à leurs marchés, y compris par le biais de l'assouplissement de l'accord sur les règles d'origine et l'élimination progressive des subventions faussant les échanges. Contrairement à d'autres pays en voie de développement, il est justifié d'accorder aux pays africains un accès privilégié aux marchés des pays développés, tout au moins pour une période limitée.

- **R8 : Libérer le potentiel des femmes en tant que moteur de la croissance et du développement économique.** Il est nécessaire de promouvoir l'égalité des sexes et l'amélioration des opportunités économiques des femmes par le biais de l'intégration et de l'analyse des questions liées au genre dans toutes les politiques, stratégies et actions visant au développement du secteur privé, et par des efforts spécifiques des gouvernements, du secteur privé, des organisations syndicales, de la société civile et des partenaires du développement.
- **R9 : Exploiter le potentiel de la jeunesse africaine en lui offrant la possibilité d'agir sur les politiques et stratégies qui la concernent.** Il est indispensable que la voix des jeunes soit entendue et qu'ils aient la possibilité de participer à la prise de décision, y compris par le biais de l'amélioration de leurs perspectives de carrière.
- **R10 : Redoubler d'efforts pour inclure les questions liées au changement climatique à toutes les stratégies de développement.** La communauté internationale doit aider les gouvernements africains à s'adapter aux risques et aux impacts du changement climatique et à bénéficier des mesures d'atténuation, notamment en arrivant à un accord ambitieux lors de la Convention des Parties des Nations Unies (COP15) qui aura lieu à Copenhague en décembre 2009.



# 4

**Relever  
les défis prioritaires  
de l'Afrique :  
Domaines clés et  
les cinq initiatives  
concrètes**





”

**Il est temps d'agir  
et d'impliquer la  
jeunesse africaine.**

Conférence de la  
jeunesse africaine

# Relever les défis prioritaires de l'Afrique : Domaines clés et initiatives concrètes



**Plutôt que d'essayer de réinventer les systèmes de développement, la Commission de l'Afrique a préféré consacrer son temps et son énergie à trouver des moyens efficaces de développer la croissance alimentée par le secteur privé en Afrique, qui est essentielle à une prospérité durable.**

Greg Mills,  
Membre de la Commission de l'Afrique

Aucune Commission, quelle que soit sa représentativité ou ses ambitions, ne peut prétendre être exhaustive ou complètement originale. La Commission de l'Afrique s'est attachée à identifier les aspects du développement africain qui peuvent avoir été délaissés au cours de cette dernière décennie ou qui connaissent une situation d'urgence particulière en raison des circonstances actuelles. La Commission a souligné quelques-uns des principaux obstacles que l'Afrique doit surmonter pour développer tout son potentiel et atteindre les OMD. Ce chapitre décrit plusieurs initiatives concrètes dans cinq domaines clés qui doivent être prises en compte pour que l'Afrique puisse développer l'emploi et l'économie et réduire la pauvreté. Ces cinq domaines clés sont les suivants :

- **Compétitivité.** Améliorer la compétitivité de l'Afrique au sein de l'économie mondiale en développant les connaissances basées sur la recherche et en stimulant la prise de conscience publique autour des

principaux obstacles à la compétitivité, notamment l'inégalité entre les hommes et les femmes.

- **Financement d'investissement.** Favoriser l'accès au financement des petites et moyennes entreprises afin de leur permettre d'augmenter leur production et de créer des emplois.
- **Jeunes entrepreneurs.** Donner aux jeunes entrepreneurs des opportunités de contribuer à la croissance et à la création d'emploi en leur permettant de transformer leurs idées innovantes en entreprises rentables.
- **Énergie durable.** Exploiter l'énorme potentiel de l'énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement dans les communautés locales en développant les marchés permettant aux PME d'investir efficacement dans la production, la distribution et l'utilisation efficace des sources d'énergie décentralisées.



- **Enseignement postprimaire et recherche.**

Renforcer les compétences des jeunes africains en améliorant les programmes d'apprentissage traditionnels et en développant des formations techniques et professionnelles basées sur la demande dans les communautés les plus défavorisées. Créer des liens entre l'enseignement universitaire, la recherche et le développement des entreprises privées du secteur agricole durable pour développer les compétences commerciales des diplômés et promouvoir l'innovation au sein de la chaîne de valeur agricole.

La Commission de l'Afrique lancera cinq initiatives concrètes dans ces cinq domaines clés. La section suivante décrit le contexte et les détails de chaque initiative.



## Compétitivité

Améliorer la compétitivité de l'Afrique au sein de l'économie mondiale en développant les connaissances basées sur la recherche et en stimulant la prise de conscience publique autour des principaux obstacles à la compétitivité, notamment l'inégalité entre les hommes et les femmes.

# Compétitivité

Peu d'entreprises africaines sont compétitives au niveau mondial. Elles sont étouffées par les conditions du marché intérieur, où les frais de gestion d'une entreprise sont trop élevés et les incitations insuffisantes. La productivité et la compétitivité sont entravées par le manque d'accès au financement, à l'énergie et à la technologie, la pénurie de personnel qualifié, les limitations logistiques découlant de la faiblesse des infrastructures de transport, de communication et d'énergie, le coût des interactions entre les entreprises et le gouvernement, la mauvaise gouvernance et la marginalisation des femmes.

Les parties prenantes issues de la société civile, du marché du travail et du secteur privé doivent être impliquées dans les processus de réforme nécessaires, qui doivent se baser sur des études détaillées reposant sur des analyses comparatives par rapport aux normes internationales et sur les circonstances spécifiques à chaque pays. Cela permettra d'identifier les principaux obstacles et opportunités et de mettre à profit les initiatives antérieures.

Les pays africains ont accepté de se soumettre à un audit systématique de l'efficacité de la gouvernance et des institutions par le biais du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Il est nécessaire de poursuivre dans cette voie. Il existe déjà des indices permettant de suivre l'évolution de la compétitivité africaine. La prochaine étape consiste à utiliser un indice global pour effectuer l'analyse comparative de la compétitivité des pays africains entre eux, mais aussi et surtout par rapport aux normes internationales. Ce projet d'analyse comparative devrait attirer l'attention sur l'amélioration de l'environnement des entreprises à l'échelle du continent et permettrait d'identifier les meilleurs moyens d'éliminer les obstacles à la compétitivité.



**La compétitivité ne repose pas uniquement sur les infrastructures « en dur » telles que les routes ou les ports, mais également sur les réglementations et les décisions. Nous devons nous concentrer davantage sur cette question. Dans certains pays d'Afrique, vous pouvez mettre 50 jours pour enregistrer votre entreprise. À certains endroits, vous avez besoin de la signature de votre père ou de votre mari. Si vous ne l'obtenez pas, il faut que le juge intervienne.**

Betty Maina, Membre de la Commission de l'Afrique

Il permettrait également de stimuler l'esprit d'entreprise et la promotion de la croissance et de l'emploi. Pour qu'un tel projet devienne réalité, il est cependant nécessaire de développer l'infrastructure qui permettrait aux gouvernements africains d'analyser les données et d'utiliser les résultats pour développer et mettre en œuvre un agenda de réformes substantiel. Il est également nécessaire de mettre en place un mécanisme régional de suivi de l'évolution.

## **La Commission de l'Afrique recommande les mesures politiques suivantes en matière de compétitivité :**

- **R11** : Axer les efforts sur les obstacles spécifiques qui empêchent les entreprises africaines de se développer à l'exportation afin d'accroître la compétitivité de l'Afrique au sein de l'économie mondiale.
- **R12** : Promouvoir l'utilisation d'indices de compétitivité en tant qu'outils de mobilisation permettant de garantir l'implication



### L'AMÉRIQUE CENTRALE ET LE FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

L'Amérique centrale offre un exemple intéressant d'une analyse comparative de la compétitivité qui a permis de stimuler les débats politiques nationaux et s'est concrétisée par des initiatives politiques. Au milieu des années 1990, le Centre latino-américain pour la compétitivité et le développement durable (CLACDS), un laboratoire d'idées relevant de l'École de commerce INCAE, a été lancé pour promouvoir le dialogue et les propositions concrètes sur le thème de l'amélioration de la compétitivité et du climat des affaires des cinq nations qui composent le marché commun centre-américain. Dans le cadre de cette initiative, le CLACDS a pris part au Forum économique mondial et s'est engagé à participer à la collecte des données nécessaires pour permettre à la région d'intégrer le classement du Rapport mondial sur la compétitivité, ainsi qu'à participer à la diffusion et à l'analyse des données obtenues.

Dix ans après l'inauguration de ce processus, la question de la compétitivité en Amérique centrale a pénétré la politique et les médias de la région et se situe au cœur des débats nationaux autour des

nouvelles directions à suivre. Le Rapport mondial sur la compétitivité est souvent mentionné et utilisé pour consolider les initiatives politiques. Plusieurs études et propositions théoriques présentées par le CLACDS au cours de ces dernières années, qui s'inspirent largement des données du Rapport mondial sur la compétitivité et bénéficient de cette nouvelle prise de conscience, se sont concrétisées par des politiques et des actions tangibles. Voici deux des initiatives issues de ce processus :

- Les pays membres du marché commun centre-américain partagent désormais une même législation douanière plus moderne.
- La Banque interaméricaine de développement, les gouvernements centre-américains et les gouvernements de plusieurs pays voisins ont mis en œuvre le Plan Puebla-Panama, qui repose principalement sur de grands projets d'infrastructures développés par le CLACDS dans le but de créer un Couloir logistique de l'Amérique centrale.

des gouvernements africains, du secteur privé et de la société civile dans la diffusion des résultats et la mise en place de processus de suivi.

- **R13** : Développer un indice global de compétitivité qui permettra, à terme, de réali-

ser une analyse comparative des résultats des pays africains par rapport aux normes internationales et de stimuler les débats et les actions autour de mesures concrètes que les pays africains devront mettre en œuvre pour promouvoir une croissance alimentée par le secteur privé.



## L'initiative : Analyse comparative de la compétitivité africaine

Pour améliorer la compétitivité et accélérer la croissance et la création d'emploi, la Commission de l'Afrique propose une initiative visant à améliorer et à généraliser les analyses comparatives de la compétitivité de l'Afrique.

Cette initiative reposera sur une double approche. Elle garantira, d'une part, l'entrée d'un nombre significatif et croissant de pays africains au classement de l'Indice global de compétitivité du Forum économique mondial. Elle encouragera, d'autre part, l'impact politique par le biais de mesures permettant de créer un dialogue entre les entreprises et le gouvernement autour des résultats obtenus et des réformes nécessaires. Parallèlement, l'objectif est de faire prendre conscience à l'opinion publique de l'importance d'améliorer la compétitivité (par le biais des médias ou d'autres canaux) afin de garantir le soutien au processus de réforme.

Pour encourager les réformes politiques et l'impact au niveau intergouvernemental, l'Union

africaine intégrera la compétitivité au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

L'Indice global de compétitivité couvre les diverses facettes de la compétitivité. Le classement général permet d'attirer l'attention sur les résultats, tandis que la comparaison des forces et des faiblesses sur la base des douze piliers de la compétitivité permet de tirer des conclusions instructives.

Pour plus de détails concernant cette initiative, reportez-vous à la page 62.

## Financement d'investissement

Favoriser l'accès au financement des petites et moyennes entreprises afin de leur permettre d'augmenter leur production et de créer des emplois.



# Financement d'investissement

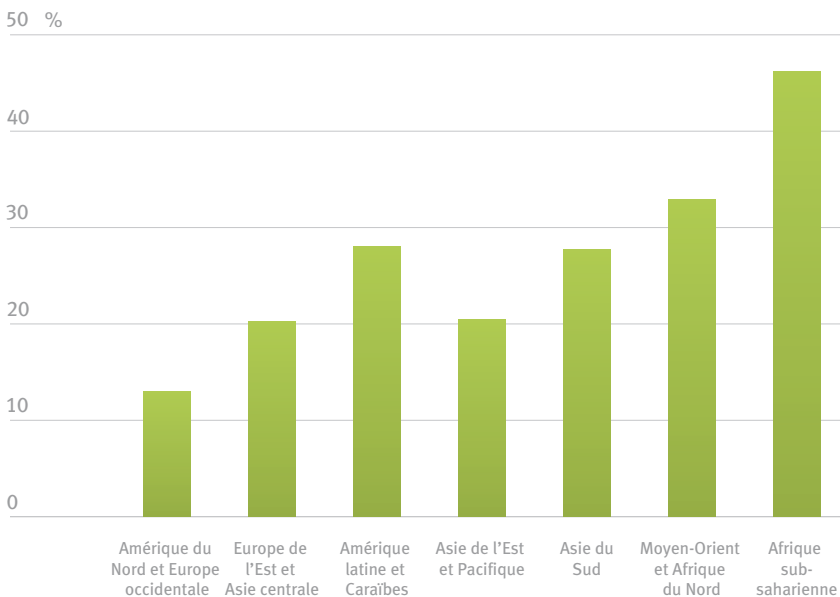
Les petites entreprises africaines, des commerçants aux agriculteurs, contribuent à plus de 80 % à la production et à l'emploi dans la plupart des pays africains. Ce sont elles qui offrent les meilleures opportunités de croissance, de diversification et de création d'emploi. Mais les PME ont un accès limité à des services énergétiques fiables, aux compétences liées à la gestion d'entreprise, à une main d'œuvre qualifiée et, en particulier, au financement d'investissement.

Près de 50 % des entreprises africaines identifient le manque d'accès au financement comme l'un des principaux obstacles à leur développement. Le coût du financement, y compris le financement d'investissement, est plus élevé en Afrique que partout ailleurs dans le monde, et l'accès des PME au financement est particulièrement limité. Très peu de

banques commerciales proposent des crédits aux petites entreprises africaines. Qui plus est, la crise financière mondiale devrait réduire encore davantage l'accès au financement des petites entreprises au cours des années à venir.

Le problème réside aussi bien dans la demande que dans l'offre. Tandis que l'inefficacité des plans d'entreprise et le manque de compétences au sein des PME constituent un problème du côté de la demande, l'offre est entravée par un manque de capacité du secteur financier à travailler avec les petites entreprises, des informations inappropriées débouchant sur des évaluations à haut risque, un manque de nantisements et de systèmes d'enregistrement des nantisements, une protection insuffisante des créditeurs et un manque de fonds à plus long terme.

Pourcentage d'entreprises identifiant l'accès au financement comme un obstacle majeur



Source : Banque mondiale, Enterprise Surveys (2009)



**Les petites et moyennes entreprises jouent un rôle de pivot pour la création d'emploi, le développement de la croissance et la réduction de la pauvreté en Afrique. Nous devons nous assurer que les PME disposent de la meilleure base possible pour leur expansion et leur croissance.**

Donald Kaberuka,  
Membre de la Commission de l'Afrique

La part des entreprises identifiant l'accès au financement comme un obstacle majeur à leur développement est plus élevée en Afrique subsaharienne que partout ailleurs dans le monde.



Les pays en voie de développement qui présentent de bonnes performances ont vu leurs PME prospérer et passer de l'économie informelle à l'économie formelle pour devenir le pilier de la croissance de la production et de l'emploi. Ces processus de développement participent à la création d'une solide classe moyenne et tendent également à renforcer la démocratisation et l'État de droit.

**La Commission de l'Afrique recommande les mesures politiques suivantes en matière d'accès au financement :**

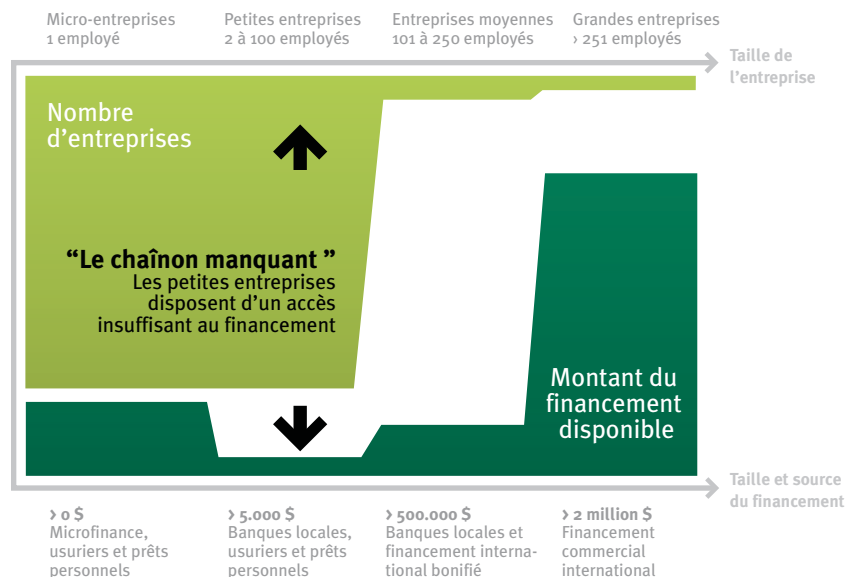
- **R14** : Le secteur financier des pays africains doit améliorer l'accès des PME au financement, notamment au financement d'investissement, et développer les capacités nécessaires. Pour leur part, les gouvernements africains, soutenus par leurs

partenaires de développement internationaux, doivent fournir un cadre réglementaire prévisible, favoriser le renforcement des capacités des institutions financières et des entreprises et offrir des instruments de marché permettant d'améliorer l'accès au financement d'investissement.

- **R15** : Les gouvernements africains doivent favoriser un environnement commercial plus propice aux petites entreprises. Cela exige des infrastructures de base (qui peuvent être financées par le biais de l'aide et de partenariats public-privé), l'enregistrement et la protection du droit de propriété, un cadre réglementaire moins pesant et des incitations poussant les entreprises à régulariser leurs activités plutôt qu'une punition leur imposant des coûts supplémentaires.

Tandis que le microfinance et les prêts importants sont disponibles dans une certaine mesure, il existe un manque évident d'accès au financement pour les petites entreprises d'Afrique subsaharienne.

**Le chaînon manquant**



Source : Confédération de l'industrie danoise en coopération avec le réseau ESA BMO, inspiré des travaux de Thierry Sanders, de la NCDO



## L'initiative : Accès au financement d'investissement pour les PME

La Commission de l'Afrique, en partenariat avec la Banque africaine de développement, créera un Fonds africain de garantie (FAG) pour développer la croissance des ressources financières répondant aux besoins en investissements des PME et permettant de renforcer les capacités des institutions financières. La Commission lancera également un instrument complémentaire permettant aux entreprises d'améliorer leur gestion et leurs compétences techniques afin d'accéder au financement d'investissement. Cet outil de développement des capacités prendra appui sur les ressources nationales, notamment les sociétés de conseils, les instituts de formation, etc. En partageant les risques de ce type de prêts et en coordonnant cette action avec d'autres activités visant à développer les capacités des bénéficiaires, cette initiative devrait également permettre de créer des emplois plus productifs, en particulier pour les jeunes.

Le FAG offrira des « garanties partielles de portefeuilles de crédits », c'est-à-dire des accords

avec des institutions financières par lesquels le FAG assume des risques de crédit sur les projets d'investissement financés par ces institutions. Il pourrait également fournir des contre-garanties, ce qui permettrait de libérer davantage de fonds pour les investissements, de remédier au manque de nantissements et de réduire le risque assumé par le prêteur. Seules les institutions financières établies, qui disposent du potentiel nécessaire pour évaluer et surveiller efficacement les portefeuilles de prêts/crédits-bails et sont disposées à absorber au moins la moitié des pertes encourues, devront être considérées.

Le FAG répondra également au besoin de financement à long terme en apportant des garanties institutionnelles. Ces garanties devraient assurer le remboursement partiel des investissements (tels que les lignes de crédit, dotations en capital ou achats d'obligations) réalisés par les principaux bailleurs de fonds (tels que les fonds de pension, compagnies d'assurance et

fonds d'action/capital de risque) aux institutions financières et aux fonds d'action qui utilisent ces fonds pour accorder des prêts, capitaux propres et autres services financiers aux PME.

Pour plus de détails concernant cette initiative, reportez-vous à la page 64.



## Jeunes entrepreneurs

Donner aux jeunes entrepreneurs des opportunités de contribuer à la croissance et à la création d'emploi en leur permettant de transformer leurs idées innovantes en entreprises rentables.

# Jeunes entrepreneurs

Les jeunes africains grandissent dans un environnement économique difficile avec des possibilités réduites de trouver un travail décent. Malgré cela, de nombreux jeunes africains accèdent à l'emploi en tant que salariés ou, plus généralement, en créant leur propre entreprise. Mais le potentiel des jeunes entrepreneurs africains n'est pas suffisamment exploité. Les entrepreneurs établis réussissent souvent malgré les innombrables obstacles auxquels ils sont confrontés, tels que l'inefficacité des cadres réglementaires, le manque de compétences, de formation et de mentorat, les difficultés d'accès au financement et même les stéréotypes négatifs qui perdurent dans de nombreuses régions d'Afrique. Mais les projets de la majorité des entrepreneurs « en herbe » sont contrecarrés par ces obstacles et par le fait que leur dynamisme et leurs idées souvent prometteuses ne se traduisent jamais par des produits, des bénéfices et des emplois. Dans ce domaine, la situation des femmes est encore plus difficile que celle des hommes. L'esprit d'entreprise devrait être considéré comme un outil essentiel à la croissance de l'économie, dans n'importe quel pays et à n'importe quelle étape du processus. L'esprit d'entreprise des jeunes générations n'est pas récompensé ni encouragé comme il le devrait. Il est nécessaire d'alimenter une culture où il est plus important de créer des emplois que de trouver un emploi. Tout semble indiquer que la jeunesse est prête à relever le défi.

Les jeunes entrepreneurs, qui jouent un rôle clé dans la création de revenus et d'emploi, doivent disposer de plus de compétences et d'opportunités. Les jeunes hommes et femmes étant le bien le plus précieux de l'Afrique, il est nécessaire d'exploiter leur potentiel en leur donnant la possibilité de trouver des emplois décents et productifs.

## LES FEMMES SONT CONFRONTÉES À DAVANTAGE D'OBSTACLES LORS DE LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE

Les femmes sont généralement moins mobiles que les hommes et disposent de moins de temps et moins d'argent. Elles n'ont pas les contacts qui leur faciliteraient les démarches administratives complexes liées à la création d'entreprise et sont souvent considérées comme plus faciles à soudoyer.

- Au Swaziland, les femmes n'ont pas le droit d'enregistrer une propriété et ont besoin du consentement d'un tuteur pour ouvrir un compte en banque ou créer une entreprise.
- En République démocratique du Congo, la loi exige que les femmes se présentent accompagnées de leur mari lors de l'enregistrement

de leur entreprise pour prouver qu'elles ont leur consentement.

- En Tanzanie, il est rare que les femmes héritent de la terre. Elles ne disposent donc pas des nantissements nécessaires pour solliciter un prêt commercial. Bien que leur situation se soit améliorée au cours de ces deux dernières années, l'évolution des femmes créatrices d'entreprise reste beaucoup plus lente que celle de leurs homologues masculins.

Sources : Confédération de l'industrie danoise en collaboration avec le réseau ESA BMO (organisation de l'adhésion des entreprises d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe) et le rapport Doing Business : les femmes en Afrique de la Banque mondiale.

## La Commission de l'Afrique recommande les mesures politiques suivantes en matière de promotion de l'esprit d'entreprise :

- **R16** : Axer les efforts sur les jeunes entrepreneurs, hommes et femmes, en tant que moteur du changement. Cette attention devrait être reflétée dans les dialogues politiques, les stratégies de réduction de la pauvreté ou d'autres programmes et budgets de développement annuels et à moyen terme.
- **R17** : Les gouvernements africains et les parties prenantes, notamment le secteur privé, les écoles, les universités, la société civile et les organisations de jeunesse, doivent promouvoir l'esprit d'entreprise en tant que stratégie de développement durable et favorable aux populations pauvres, puisque les nouveaux emplois sont majoritairement créés par le biais des petites entreprises et du travail autonome. Il convient en particulier de considérer le

développement de programmes intégrés visant à inciter les jeunes entrepreneurs à créer et à développer des entreprises viables, en leur facilitant notamment l'accès aux capitaux de démarrage.



**Nous devons changer les mentalités et remplacer la question 'comment trouver un emploi ?' par la question 'comment créer dix emplois ?'**

Ngozi Okonjo-Iweala,  
Membre de la Commission de  
l'Afrique

#### LA JEUNESSE AFRICAINE EST PRÊTE À RELEVER LE DÉFI.

- Après avoir suivi les programmes de formation de l'OIT, un diplômé sur deux se lance dans la création d'entreprise.
- Plus de 70 % des étudiants participant aux programmes de création d'entreprise du projet YEP (Young Enterprise Project) développent une attitude positive vis-à-vis de la création d'entreprise.
- Les recherches menées par Youth Business International (YBI) révèlent qu'un jeune sur cinq présente des compétences innées pour créer et diriger une petite entreprise et, sur 100 entreprises financées par YBI, 70 % existent toujours et emploient d'autres jeunes au bout de trois ans.
- Au cours de la première phase de l'initiative pour l'emploi des jeunes ONUDI/OIT de l'Union du fleuve Mano, 380 jeunes ont présenté un plan d'entreprise viable au cours du mois suivant l'ouverture des inscriptions.

## L'initiative : Libération de l'esprit d'entreprise africain

La Commission de l'Afrique lancera une initiative destinée aux jeunes entrepreneurs africains. Cette initiative permettra d'offrir des systèmes d'aide intégrés aux jeunes entrepreneurs et à ceux qui souhaiteraient le devenir, qui viendront compléter les formations par des services de conseil, de mentorat et d'accès au financement pour les entrepreneurs ruraux et urbains. Afin de garantir l'efficacité de cette initiative, tous les services d'aide aux entreprises seront proposés par le biais de prestataires locaux existants, tels que syndicats professionnels, associations de jeunes, sociétés de conseil privées, prestataires de services de formation ou agences gouvernementales.

L'objectif est de créer des milliers d'entreprises et des dizaines de milliers de nouveaux emplois de qualité, dont au moins la moitié sera réservée aux femmes, dans les trois pays

où l'initiative sera initialement lancée. Elle s'appuie sur les outils de création d'entreprise qui ont été utilisés et testés par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les principaux domaines d'intervention sont (i) la formation des futurs entrepreneurs, (ii) l'intégration de la formation à la création d'entreprise au système scolaire, (iii) l'organisation de concours de plans d'entreprise, (iv) la promotion de l'accès au financement, notamment par le biais de programmes de microcrédits, (v) le renforcement d'une mobilisation fondée sur des preuves par le biais d'études d'impact et d'enquêtes portant sur le climat des affaires chez les jeunes et (vi) le lancement d'un Fonds d'opportunités pour la jeunesse, un programme de subvention compétitif destiné aux organisations de jeunesse se consacrant au développement de l'entrepreneuriat jeunesse.



Cette initiative aidera les jeunes entrepreneurs et ceux qui souhaitent le devenir à développer des plans d'entreprise aptes à bénéficier d'un concours bancaire, renforcer leurs compétences en comptabilité, accéder au financement et disposer d'un réseau commercial, de mentors et d'infrastructures de base telles qu'un accès à Internet, des ordinateurs et des imprimantes. Elle permettra de développer l'esprit d'entreprise et de garantir que les activités sont axées sur les secteurs à forte croissance potentielle. De cette manière, des entreprises durables seront créées dans des secteurs où les revenus sont garantis par les études de marché ou l'analyse de la chaîne de valeur.



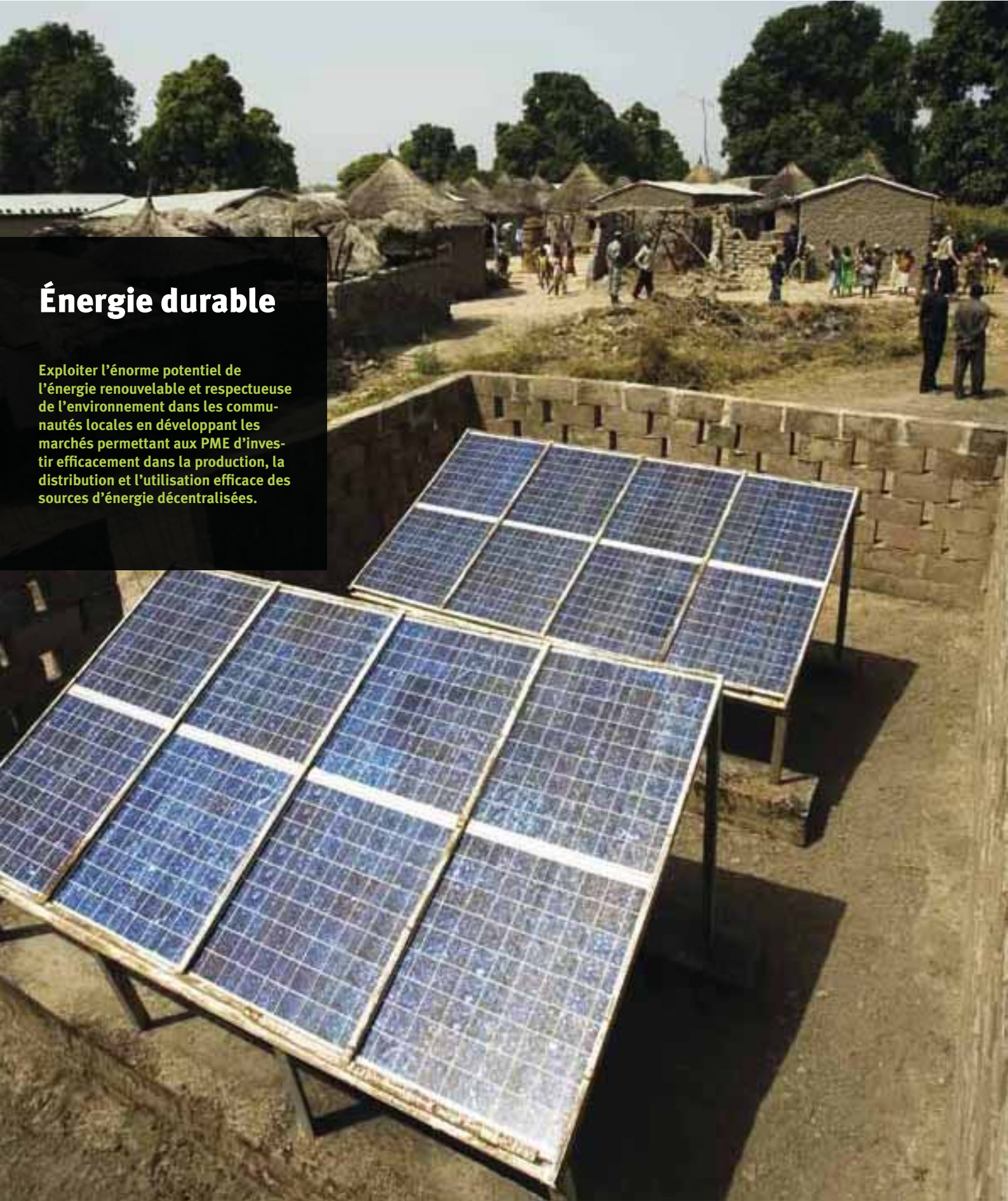
**Nous devons permettre aux jeunes et brillants entrepreneurs africains de réaliser leurs rêves.**

**Mo Ibrahim,  
Membre de la Commission de  
l'Afrique**

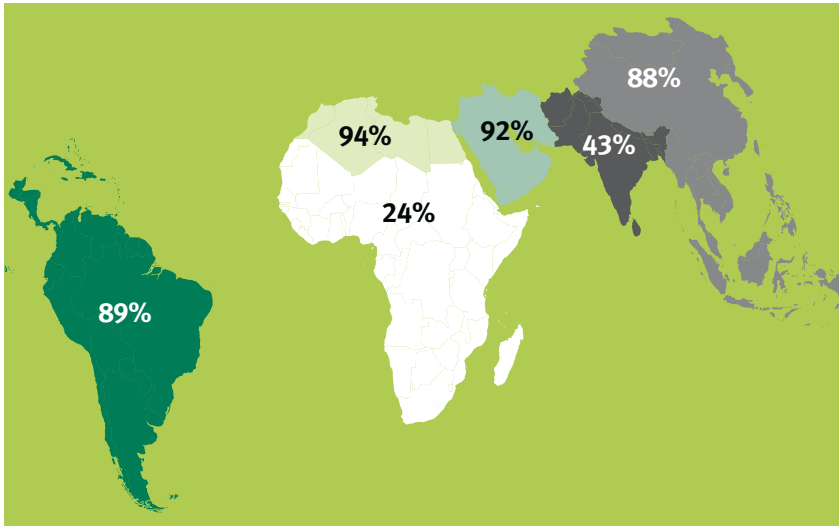
Pour plus de détails concernant cette initiative, reportez-vous à la page 66.

## Énergie durable

Exploiter l'énorme potentiel de l'énergie renouvelable et respectueuse de l'environnement dans les communautés locales en développant les marchés permettant aux PME d'investir efficacement dans la production, la distribution et l'utilisation efficace des sources d'énergie décentralisées.



# Énergie durable



**Pourcentage de la population bénéficiant d'un accès à l'électricité. L'Afrique subsaharienne présente le niveau d'accès à l'électricité le plus bas du monde.**

Source : World Energy Outlook (IEA) 2004.

Malgré des ressources fossiles et des sources d'énergie renouvelable abondantes, le niveau d'accès à l'énergie en Afrique est le plus bas du monde. Plus de 75 % de la population d'Afrique subsaharienne (et plus de 90 % dans les zones rurales) n'a pas accès à l'électricité.

Même dans les zones disposant d'un accès à l'électricité, cette dernière est souvent chère et peu fiable, ce qui empêche les entreprises de fonctionner correctement et d'être compétitives. Près de 50 % des entreprises africaines identifient l'électricité comme l'un des principaux obstacles à leur développement. L'irrégularité de l'approvisionnement entraîne des pertes moyennes de 6 % du total des ventes et de jusqu'à 20 % pour les entreprises relevant de l'économie informelle.

L'absence de formes d'énergie modernes, telles que l'électricité, les carburants liquides et le gaz, affectent la productivité, l'emploi, les communications, la santé et l'éducation, en particulier pour les femmes et les enfants.

L'amélioration de l'accès à l'énergie en Afrique exige des efforts à différents niveaux : renforcement de la coopération régionale en matière d'investissements énergétiques de grande échelle dans la production et les lignes de transport d'électricité, élargissement des réseaux nationaux et amélioration de la gestion des services publics, utilisation accrue des options énergétiques décentralisées, telles que l'énergie hydraulique, de la biomasse, solaire et éolienne. Dans les zones reculées qui n'auront pas accès au réseau électrique dans un avenir prévisible, les systèmes d'énergie renouvelable décentralisés sont souvent plus rentables et fiables que les pompes diesel et les générateurs pour fournir de l'électricité, de la chaleur et de l'énergie mécanique.

L'Afrique dispose d'abondantes ressources énergétiques renouvelables inexploitées qui pourraient devenir le pilier d'un système énergétique fiable, abordable et participant à la réduction de l'empreinte carbone. Les technologies sont bien connues et deviennent de plus en plus fiables et rentables si l'on tient



compte de la fluctuation du prix des carburants fossiles, de l'augmentation des volumes de marché et de l'innovation technologique. Dans le même temps, la production, l'installation et la gestion de ces technologies exigent souvent davantage de main d'œuvre que les systèmes énergétiques centralisés.

Les pays africains ont déjà connu des expériences réussies en matière d'utilisation de sources d'énergie renouvelables décentralisées. Ces expériences pourraient être renouvelées à plus grande échelle. À l'île Maurice, les résidus de l'industrie sucrière fournissent 40 % des besoins en électricité du pays. Au Mali, des femmes créatrices d'entreprise sèchent et commercialisent la mangue en utilisant l'énergie solaire. Au Kenya, une entreprise rurale a fabriqué, vendu et installé plus de 300 pompes à eau fonctionnant à l'énergie

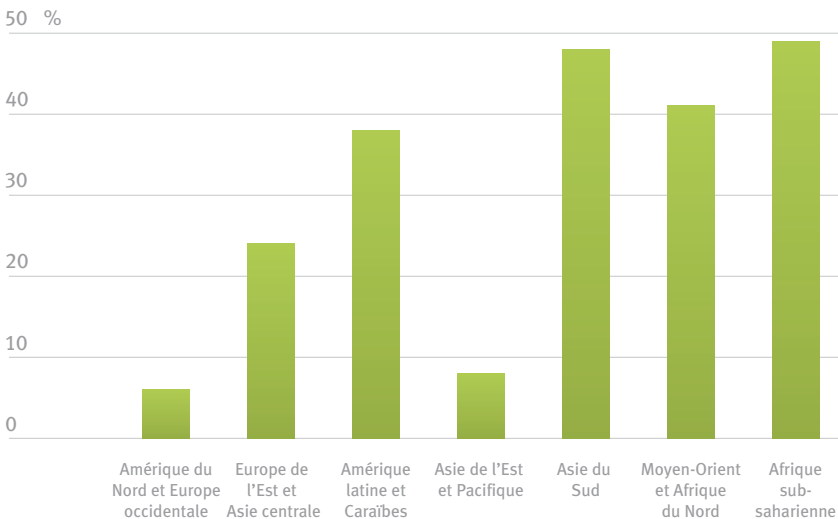
éolienne. Le Kenya dispose également de plus de 200 000 systèmes de production d'électricité d'origine solaire qui sont principalement commercialisés et installés par des entreprises privées. Il existe des perspectives de marché prometteuses pour les PME africaines dans les secteurs de l'agriculture, l'agro-industrie, le tourisme ou le commerce, qu'il s'agisse de produire ou de consommer de l'énergie. La production et l'utilisation d'énergie décentralisée présentent de nombreux avantages, notamment des prix inférieurs et plus stables, la création d'emploi et de revenus, une compétitivité accrue et des conditions favorisant l'innovation et l'esprit d'entreprise, y compris chez les femmes. Les femmes et les enfants auront davantage de temps à consacrer à des activités productives et à l'éducation et seront moins exposés à la pollution de l'air intérieur puisque les sources d'énergie inefficaces, telles que le bois et le charbon, seront remplacées par des énergies modernes et plus propres. Dans le même temps, l'énergie renouvelable et les technologies écoénergétiques sont respectueuses de l'environnement et joueront un rôle important dans le futur système énergétique.

Le marché de l'énergie décentralisée est freiné par plusieurs obstacles qu'il convient d'éliminer. Mentionnons notamment le manque de conscience, de connaissances et de compétences en matière de développement de projets d'investissements, le manque d'accès aux capitaux de risque et aux prêts et le caractère restrictif du cadre réglementaire.

**La Commission de l'Afrique recommande les mesures politiques suivantes en matière d'énergie :**

- **R18** : Augmenter la production, la distribution et l'utilisation productive de l'électricité et d'autres formes d'énergie dans une

Pourcentage d'entreprises identifiant l'électricité comme un obstacle majeur



Source : Banque mondiale, Enterprise Surveys (2009)

**Près de 50 % des entreprises d'Afrique subsaharienne identifient le manque d'accès à l'électricité comme un obstacle majeur à leur développement.**

optique de rentabilité et de respect de l'environnement. Les réponses doivent être régionales, nationales, et locales. Dans les communautés disposant d'un accès limité à l'énergie, ce besoin peut être satisfait grâce à l'utilisation efficace de sources d'énergie locales renouvelables.

- **R19** : Le secteur privé, en particulier les PME, doit jouer un rôle prépondérant dans la prestation de services énergétiques au niveau local. Ce potentiel doit être mis à profit en stimulant et en développant le marché des services énergétiques renouvelables et décentralisés.

## L'initiative : Accès à une énergie durable

La Commission de l'Afrique lancera une initiative visant à réduire le déficit énergétique africain au niveau local. Cette initiative permettra de stimuler et de développer le marché émergent de l'énergie durable, en particulier dans les zones rurales et périurbaines, en renforçant le rôle des PME dans l'approvisionnement et l'utilisation productive de l'énergie provenant de sources locales renouvelables. Elle s'appuiera sur les expériences positives en matière de systèmes énergétiques décentralisés en Afrique, où les technologies sont de plus en plus fiables et rentables.

Cette initiative, qui viendra renforcer les politiques gouvernementales, permettra d'apporter l'aide suivante :

- **Des conseils politiques** aux gouvernements africains pour renforcer le marché des systèmes d'énergie renouvelable décentralisés, notamment par le biais de réglementations autorisant la production, la distribution et la vente d'électricité par des entreprises privées au moyen de conventions d'achat d'énergie appropriées, de tarifications incitatives et d'autres incitations permettant de généraliser l'utilisation de l'énergie renouvelable. Ces actions seront renforcées par le partage des connaissances et des expériences positives entre les différents pays et par des ac-

tivités d'information utilisant des supports imprimés et électroniques.

- **Soutien des capacités** des producteurs d'énergie locaux de petites et moyennes dimensions, des syndicats professionnels, des institutions financières, des autorités locales et d'autres parties prenantes sous forme d'assistance technique et de formation. Cela inclut une assistance au développement de projets d'investissement aptes à bénéficier d'un concours bancaire, l'amélioration de l'accès au savoir-faire, aux technologies, aux marchés et aux partenaires commerciaux potentiels, l'amélioration de la capacité des institutions financières à évaluer les projets énergétiques décentralisés et la promotion des partenariats public-privé.
- **Financement des projets d'investissement** des PME en matière de production, distribution et utilisation productive de l'énergie durable au niveau local. Cette assistance sera développée en étroite collaboration avec des institutions financières nationales et pourra inclure des lignes de crédit, des systèmes de garantie ou d'autres formes d'atténuation du risque, des prêts de faveur, des capitaux propres ou d'autres instruments. Elle pourrait être canalisée par les banques existantes, les



fonds énergétiques ruraux ou les organismes de crédit agricole. La possibilité d'inclure les options de financement prévues par la Convention des Nations Unies sur le climat dans le système de financement sera considérée.

L'initiative sur l'énergie de la Commission de l'Afrique sera mise en œuvre avec la Banque africaine de développement et contribuera aux objectifs des politiques et programmes de développement des pays bénéficiaires. Elle contribuera également au partenariat stratégique Afrique-UE dans le secteur de l'énergie et développera un partenariat avec la Commission européenne, les pays membres de l'UE, l'UA et les communautés économiques régionales concernées. Elle sera ouverte à la participation et aux contributions financières d'autres partenaires du développement, entreprises et organismes privés, fondations, etc. d'Afrique et d'ailleurs.

Pour plus de détails concernant cette initiative, reportez-vous à la page 68.

A young woman with dark hair pulled back, wearing a black and white striped shirt with red and blue accents, is shown in profile, looking towards the left. She has her hand near her face in a thoughtful or listening pose. In the foreground, the back of another person's head and shoulder is visible, also appearing to be part of the same group. The background is slightly blurred, showing other people in a classroom or lecture hall setting.

## Enseignement postprimaire et recherche

Améliorer les compétences des jeunes africains par le biais d'un renforcement des compétences techniques et professionnelles axé sur la demande et de meilleurs liens entre l'enseignement universitaire, la recherche et les entreprises.

## Enseignement postprimaire et recherche

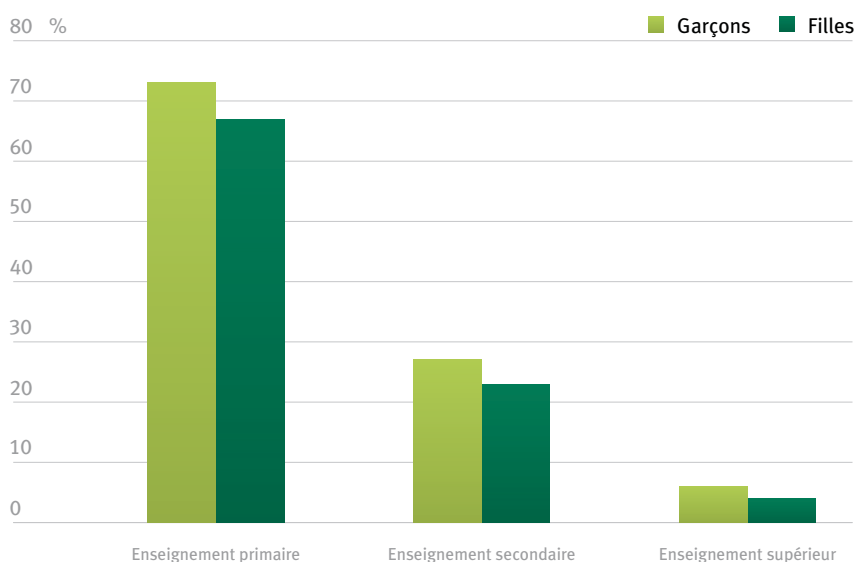
La scolarisation primaire s'est considérablement améliorée en Afrique au cours de ces dix dernières années mais un important déficit éducatif subsiste. Les taux de scolarisation de l'enseignement secondaire et supérieur sont nettement inférieurs au reste du monde et l'inégalité entre les sexes y est plus élevée qu'en primaire.

La première priorité a donc été d'augmenter le taux de scolarisation primaire, qui est aujourd'hui d'environ 70 %, sans toutefois atteindre une parité entre les sexes. Cette augmentation est due à une hausse substantielle des budgets nationaux africains et au soutien des partenaires du développement, en particulier de l'Initiative Éducation Pour Tous – Initiative Fast Track, un partenariat international efficace qui a permis d'accélérer et de revoir à la hausse les investissements en matière d'enseignement de base. Il reste

cependant beaucoup à faire pour développer l'éducation primaire. L'Initiative Éducation Pour Tous – Initiative Fast Track doit être intégralement financée et élargie à tous les pays éligibles. De plus, l'Afrique a encore beaucoup à faire en matière d'abandon scolaire, de normes de qualité et d'enseignement secondaire. Il est nécessaire de mieux adapter l'enseignement secondaire aux besoins du secteur privé, auquel les finissants se dirigeront lorsqu'ils chercheront un emploi. Il est également nécessaire d'améliorer la formation technique et professionnelle pour équiper la population active des compétences nécessaires au développement d'une économie productive. Dans la plupart des pays africains, la formation technique et professionnelle officielle est négligée : moins de 5 % des élèves du secondaire suivent une formation technique et professionnelle.



Taux de scolarisation, Afrique subsaharienne



Source : UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous (2008)

Le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur en Afrique subsaharienne est inférieur à celui des garçons.

**LES SYSTÈMES D'APPRENTISSAGE PRÉDOMINANT DANS DE NOMBREUX PAYS D'AFRIQUE.**

Au Sénégal, près de 400 000 jeunes sont en apprentissage chaque année, contre 7 000 diplômés des centres de formation professionnelle officiels. Au Ghana, jusqu'à 80 % des activités de renforcement des compétences passent par le système d'apprentissage.

Source : Africa Economic Outlook 2008.

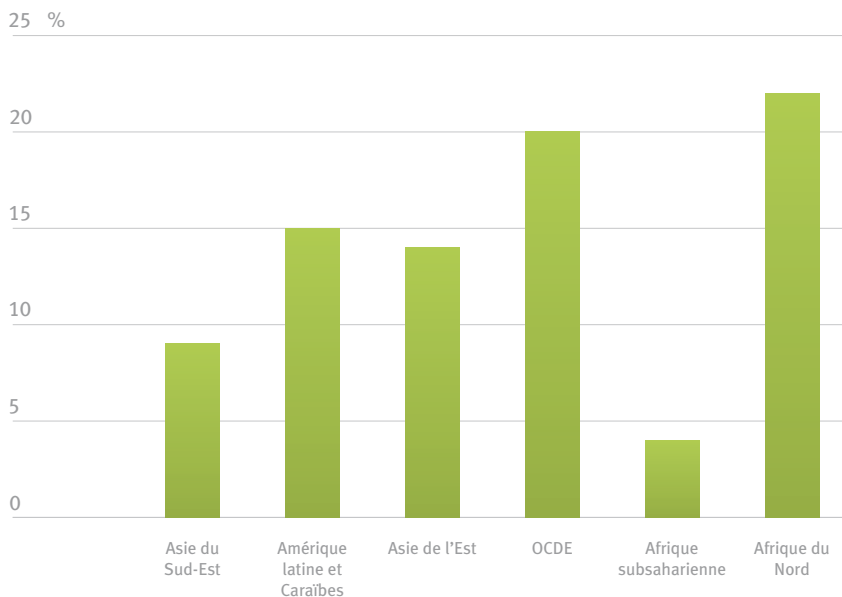
Les systèmes de renforcement des compétences techniques et professionnelles en Afrique souffrent de relations insuffisantes avec le marché de l'emploi, d'un manque de personnel qualifié et de programmes inappropriés. Très peu de pays mettent l'accent sur le renforcement des compétences dans les communautés rurales et reconnaissent le rôle de l'économie informelle, qui est le premier employeur et la principale source d'enseignement professionnel en Afrique. En Afrique subsaharienne, la plupart des formations sont fournies par des entreprises privées relevant de l'économie informelle.

De leur côté, les universités africaines ne sont pas suffisamment équipées pour répondre aux besoins de l'industrie. Les diplômés se retrouvent souvent au chômage alors que de nombreuses petites entreprises ont besoin

de personnel qualifié pour accroître l'innovation. Fondamentalement, il existe une inadéquation entre la demande du secteur privé et les programmes universitaires. Des études montrent cependant que les diplômés universitaires qui créent leur entreprise génèrent davantage d'emplois que les entrepreneurs n'ayant pas suivi d'études. L'agriculture, l'industrie dominante en Afrique, est la principale victime de ces carences.

La capacité des universités africaines à promouvoir un changement positif dans la société doit être renforcée. Les universités ont la responsabilité de générer et de diffuser les connaissances dans l'économie et de favoriser l'innovation. Elles y parviennent de manière plus efficace lorsqu'elles entretiennent de solides relations avec le monde de la recherche et des affaires. Pour que ces liens

**Pourcentage de formation technique et professionnelle au sein de l'enseignement secondaire**



**La formation technique et professionnelle constitue une très faible part de l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne par rapport à d'autres régions.**

Source : OCDE, African Economic Outlook (2008)

puissent être développés, il est nécessaire de repenser le fonctionnement des universités africaines. Elles doivent développer des partenariats de tous niveaux avec les entreprises privées, y compris avec les petits propriétaires et les entreprises des marchés nationaux et internationaux. En développant des relations avec les différents éléments de la chaîne de valeur agricole (à l'échelle locale, nationale et régionale), les universités seront mieux armées pour former des entrepreneurs capables d'exploiter l'énorme potentiel de l'agriculture africaine en termes de croissance, de création d'emploi et de réduction de la pauvreté. Ce faisant, elles encourageront également les jeunes et les femmes à entreprendre une carrière dans l'agriculture et les industries connexes.

Les formidables talents des Africains doivent être dirigés vers une augmentation de la production agricole, qui ne pourra être atteinte qu'en réduisant l'écart entre le rendement des agriculteurs et ce que les cultures et le bétail sont capables de produire. Ce résultat doit être atteint pour lutter contre le vieillissement et la féminisation croissante du secteur agricole, dû à l'exode rural des jeunes et des hommes à la recherche de meilleures perspectives d'emploi et aux défis inhérents au changement climatique.

**La Commission de l'Afrique recommande les mesures politiques suivantes en matière d'éducation :**

- **R20** : Investir dans un enseignement post-primaire mieux adapté aux besoins du secteur privé pour que l'Afrique puisse devenir compétitive sur les marchés mondiaux.
- **R21** : Accroître les investissements dans l'enseignement secondaire, en particulier



**Le rôle central de l'éducation dans le développement de l'Afrique est indiscutable. L'éducation est au cœur des stratégies visant à améliorer le bien-être des individus et le développement économique et social de leur pays. Par-dessus tout, l'éducation doit pouvoir former des individus autonomes et capables de contribuer à la transformation positive de nos communautés.**

Mohamed Ibn Chambas, Membre de la Commission de l'Afrique

dans les domaines de la formation technique et professionnelle et du renforcement des compétences des jeunes hommes et femmes. La Commission de l'Afrique recommande d'élargir l'Initiative Éducation Pour Tous – Initiative Fast Track pour y inclure l'enseignement postprimaire, et notamment le développement des compétences techniques et professionnelles, afin de définir une approche globale de l'éducation pour tous.

- **R22** : Les pays africains et les organisations régionales, soutenus par les partenaires du développement, devraient investir dans la création de meilleures relations entre la formation universitaire, la recherche et le secteur privé en matière de développement agricole et de chaîne de valeur. De tels investissements devraient prendre appui sur des stratégies nationales et régionales financées par des organisations africaines, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion de l'innovation et de l'égalité des sexes.



## L'initiative : Promotion de l'enseignement postprimaire et de la recherche

Pour relever le défi du déficit éducatif, la Commission de l'Afrique lancera une initiative reposant sur deux axes. Le premier axe consistera à promouvoir des moyens innovants de renforcer et de promouvoir le renforcement des compétences techniques et professionnelles (TVSD) des jeunes non scolarisés et le second s'attachera à promouvoir des relations plus solides entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises dans le domaine de l'écoagriculture.

**Premier axe. Le développement des compétences techniques et professionnelles** présentera des moyens innovants d'élargir la formation et l'enseignement professionnel et technique. Ce composant permettra de garantir la promotion de l'égalité des sexes en mettant l'accent, par exemple, sur les formations qui bénéficient particulièrement aux femmes et qui réduisent les obstacles à leur

accès et à leur participation. Les interventions suivantes seront encouragées :

- **Amélioration de la qualité de l'apprentissage traditionnel** : Sur la base de la formation en milieu de travail, cette intervention permettra de renforcer l'apprentissage en introduisant des enseignements institutionnels plus structurés permettant d'obtenir des qualifications spécifiques. Elle s'appuiera sur les systèmes d'apprentissage traditionnels implantés dans l'économie formelle et informelle de nombreux pays africains. Cette initiative inclura également la formation des maîtres artisans, l'implication des associations de métiers et des syndicats de travailleurs, en particulier des représentants de l'économie informelle, ainsi que l'introduction de contrats normalisés, certifications, etc.

- **Programmes TVSD dans les communautés rurales :** Cette intervention combinera le développement des compétences commerciales ou de subsistance et les cours d'alphabétisation. Cette initiative vise particulièrement les groupes de jeunes agriculteurs et devra inclure au moins 50 % de femmes, qui ont potentiellement un rôle à jouer dans les projets axés sur la chaîne de valeur présentant des besoins spécifiques en matière de formation. Il est également prévu d'inclure une formation destinée aux personnes intervenant en amont de la chaîne de valeur, par exemple au stade de la transformation ou de la vente.

**Second axe : Le renforcement des liens entre l'enseignement universitaire, la recherche et les entreprises du secteur de l'écoagriculture** permettra de promouvoir l'innovation et de former des diplômés dotés de solides compétences entrepreneuriales et commerciales et possédant des connaissances issues de la recherche et axées sur le développement des secteurs agricole et agroalimentaire africains. Cet outil sera établi en partenariat avec la Commission de l'Union africaine par le biais de son accord avec le Forum de recherche agricole en Afrique (FARA). Il apportera sa contribution à la mission du FARA consistant à promouvoir le développement de réseaux entre ses parties prenantes. L'objectif est de renforcer les capacités par le biais du partage des ressources et de l'échange d'expériences dans une optique de promotion du changement. Les universités seront invitées à soumettre leurs demandes de subventions en partenariat avec des entreprises privées et des instituts de recherche agricole. Il inclura les interventions suivantes :

- **Développement et mise en œuvre de programmes communs entre les universités,**

**les instituts de recherche et le secteur privé pour stimuler l'innovation.** Ces programmes peuvent inclure : le soutien à la collaboration avec des entreprises existantes en matière de recherche, la promotion de la création d'entreprises par les diplômés par le biais de « cellules d'innovation » associées aux universités, et des mesures permettant aux universités de créer des liens avec les entreprises des communautés locales et d'autres pays et régions. Il s'agirait de relations bilatérales créant un processus de feedback entre les universités, les instituts de recherche et les entreprises, par exemple en faisant participer les entreprises au processus de développement des programmes d'enseignement, qui permettraient d'évaluer les performances des diplômés et de définir l'agenda de la recherche.

- **Développement et mise en œuvre d'un enseignement et d'un programme de niveau licence et maîtrise mieux adapté au contexte** et tirant meilleur parti des divers outils et approches. Cela comprend la formation en ligne, l'apprentissage par l'expérience et la résolution de problèmes, les stages en internat, les études agroalimentaires, la formation au travail en équipe et autres compétences nécessaires pour développer des systèmes d'innovation interdisciplinaires et multi-institutionnels efficaces. Cet objectif exige de s'impliquer davantage auprès des universités en matière de développement agricole, notamment par le biais du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP), et de développer une réflexion innovante et des opportunités d'investissements dans des systèmes d'enseignement et de recherche plus efficaces.



- **Favoriser les échanges d'expériences et le partage des ressources et des connaissances** entre les universités, les instituts de recherche et les entreprises privées afin de promouvoir la prise de conscience et d'exploiter les opportunités de changement offertes par ce type de collaboration. Cela peut se caractériser, entre autres, par un renforcement des réseaux d'enseignement supérieur. Cette activité sera conçue pour permettre aux universités de contribuer plus efficacement au développement agricole, en particulier au Programme CAADP, qui relève de l'UA/NEPAD.

Pour plus de détails concernant cette initiative, reportez-vous à la page 71.

# 5

## La fin du début





”

**Il est temps pour l'Afrique de prendre son avenir en main. Nous voulons des solutions africaines aux défis africains.**

Jean Ping, Membre de la Commission de l'Afrique

## La fin du début



Le travail mené par la Commission de l'Afrique ne doit pas être uniquement évalué sur la base de ce rapport, qui ne représente qu'une étape de notre mission. Le succès de cette Commission se mesurera à l'aune des opportunités de prospérité qu'elle aura su créer pour les jeunes, les femmes et les entreprises d'Afrique.

La croissance alimentée par le secteur privé et la création d'emploi pour la jeunesse africaine doit faire partie des priorités de l'agenda international du développement. Les Commissaires, en tant que principales parties prenantes de la coopération internationale au développement avec l'Afrique, poursuivront cet objectif et travailleront activement à la mise en œuvre des cinq initiatives de la Commission. Les Commissaires s'assureront également que les recommandations présentées dans ce rapport seront reflétées dans les stratégies nationales de développement des pays africains.

La Commission est pleinement consciente du fait que la réussite des cinq initiatives ne dépendra pas uniquement de l'aide financière et du renforcement des capacités techniques, mais aussi et surtout de la prise de responsabilité et de l'engagement des gouvernements africains en matière d'amélioration de la gouvernance, de promotion de l'esprit d'entreprise et de croissance axée sur le secteur privé.

Les cinq initiatives de la Commission compléteront les efforts réalisés en Afrique pour atteindre les OMD et s'intégreront aux politiques et programmes de développement nationaux en coopération avec les gouvernements africains. Elles seront initialement mises en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne caractérisés par des économies ouvertes et de petites dimensions, un engagement en matière de gouvernance et une volonté de promouvoir une croissance axée sur le secteur privé et de créer des emplois pour les jeunes. Par la suite, la Commission souhaite élargir ces initiatives à d'autres



pays sur la base de ses expériences et des pratiques d'excellence identifiées.

Chacune des initiatives présentées dans ce rapport sera donc développée dans le respect des principes clés de l'efficacité de l'aide, notamment par une forte responsabilisation nationale, une intégration aux politiques et systèmes nationaux, une harmonisation avec les autres partenaires du développement et un renforcement des capacités des organisations et institutions africaines, en particulier dans le secteur privé. L'objectif est d'obtenir des résultats tangibles.

L'égalité des sexes, qui constitue une priorité, sera intégrée aux initiatives et soumise à une analyse comparative. D'autres problèmes, tels que la nécessité pour les organisations participantes et les bénéficiaires de lutter contre la pandémie du VIH/SIDA et les problèmes environnementaux, seront traités dans le respect des politiques nationales.

Le secrétariat de la Commission de l'Afrique, en étroite collaboration avec les partenaires de la mise en œuvre, les gouvernements africains et les principales parties prenantes, développera et consolidera les initiatives. Afin de garantir la participation africaine, l'assurance, le contrôle et l'évaluation de la qualité des cinq initiatives relèveront de la Commission de l'Union africaine.

# 6

## Détail des cinq initiatives





# Initiative : Analyse comparative de la compétitivité africaine

## Contexte

Les pays africains doivent devenir plus compétitifs pour pouvoir profiter de la mondialisation. Les principaux défis consistent à identifier les obstacles à la compétitivité, développer les réformes nécessaires et les mettre en œuvre dans le respect des normes internationales et des caractéristiques propres à chaque pays.

L'Indice global de compétitivité du Forum économique mondial, qui compare la compétitivité des différents pays, constitue un outil approprié. Il définit la compétitivité comme l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'une économie. Le Rapport mondial sur la compétitivité fournit un outil de comparaison unique pour les entreprises en les aidant à développer des stratégies et à prendre leurs décisions d'investissement, et pour les gouvernements et le secteur privé, en les aidant à identifier les obstacles à la croissance économique et à concevoir des politiques économiques plus efficaces.

## Objectif

Les objectifs sont les suivants :

- Accroître, maintenir et améliorer la présence des pays africains dans le classement de l'Indice global de compétitivité et les études comparatives connexes, notamment dans le Rapport sur la compétitivité en Afrique, pendant au moins cinq ans.
- Faciliter le suivi des analyses de l'Indice global de compétitivité et garantir la diffusion et la mobilisation nationale autour des résultats.
- Garantir le suivi et promouvoir les réformes auprès des plus hautes instances par le biais de la Commission de l'Union africaine.

L'amélioration de la compétitivité sera l'une des priorités de l'agenda africain afin de promouvoir le dialogue et les réformes politiques au niveau national.

## Approche stratégique

Le Forum économique mondial analyse la compétitivité des pays africains depuis le début des années 1990 et produit des rapports régionaux sur la compétitivité de l'Afrique depuis plus d'une décennie. L'analyse de la compétitivité du Forum économique mondial utilise les résultats de sondages d'opinion réalisés auprès de chefs d'entreprise et d'investisseurs (Forum's Executive Opinion Survey). Ces sondages d'opinion fournissent des données globales et actualisées et constituent une source d'information qualitative inestimable sur des sujets pour lesquels il n'existe que peu ou pas de données dures. Ils complètent les données dures provenant de diverses sources internationales telles que le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale. Les données rassemblées fournissent donc une vision d'ensemble unique et brossent un portrait qualitatif de l'environnement économique et commercial de chaque nation par rapport à la situation d'autres pays.

La possibilité et la nécessité d'augmenter le nombre d'indicateurs spécifiques à la jeunesse, au sexe et à l'agriculture seront explorées en vue de les intégrer à l'Executive Opinion Survey 2010 en reconnaissance de l'importance de l'agriculture dans de nombreux pays africains.

Les gouvernements du monde entier accordent déjà beaucoup d'importance aux résultats de l'Indice global de compétitivité annuel et les utilisent pour évaluer les progrès réalisés. Le Forum économique mondial diffusera les conclusions du rapport et fournira un système de suivi des résultats au niveau national ou régional pour renforcer les processus de réforme. Cela permettra de développer des structures qui faciliteront les débats autour des réformes nécessaires, mais qui aideront également les gouvernements africains et d'autres parties prenantes à analyser les données et à utiliser les résultats pour développer un agenda de réformes subs-

tantiel. Cette initiative permettra également de faciliter la diffusion des résultats de l'Indice global de compétitivité et de créer des ponts avec les institutions et processus existants au niveau national.

Au cours des cinq années à venir, cette initiative garantira l'entrée d'un nombre croissant de pays au classement de l'Indice global de compétitivité.

## Activités

Les activités incluront :

- La collecte et l'analyse des données par le Forum économique mondial et les institutions partenaires dans les pays africains.
- La publication et la diffusion des résultats du Rapport mondial sur la compétitivité lors des réunions régionales et dans les pays africains pour garantir un impact politique maximum. L'Union africaine jouera un rôle clé dans ce processus. Un économiste du Réseau global de compétitivité du Forum économique mondial participera aux ateliers organisés chaque année dans les pays sélectionnés afin de présenter les résultats à un public de parties prenantes publiques et privées.
- Dans les pays choisis, un travail analytique adapté aux circonstances nationales sera entrepris pour réunir des informations susceptibles de faciliter le dialogue politique entre le gouvernement, les entreprises, les syndicats de travailleurs et la société civile. Le cas échéant, des mécanismes favorisant la diffusion et le partage des pratiques d'excellence seront utilisés. Ces mécanismes, nouveaux ou existants, seront chargés de concevoir les programmes d'action nationaux.
- Promouvoir le développement des modalités d'un éventuel mécanisme d'évaluation de la compétitivité intégré au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

	2009	2010	2011	2012	2013
Pays maintenant leur classement dans l'Indice global de compétitivité	31	32	36	38	38
Pays faisant leur entrée au classement de l'Indice global de compétitivité	1	4	2		
Pays maintenus + nouveaux pays	32	36	38		

### Résultats escomptés

Cette initiative devrait produire les résultats suivants au cours des cinq années à venir :

- Lancement de rapports lors des réunions régionales.
- Quatre ou cinq ateliers seront organisés dans les pays africains bénéficiaires et accueilleront des dirigeants d'entreprise et des membres du gouvernement et de la société civile dans le but d'initier un processus d'évaluation et de réformes politiques visant à améliorer la compétitivité.
- Des recherches politiques supplémentaires seront menées dans certains des pays bénéficiaires qui auront contribué et proposé des réformes politiques.
- Un mécanisme d'évaluation de la compétitivité intégré au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.

Ces activités devraient permettre de placer la compétitivité au rang des priorités des pays bénéficiaires et de stimuler le débat entre les responsables politiques, les médias, le secteur privé et les autres parties prenantes. Cela devrait se caractériser par une amélioration des politiques et de la compétitivité des économies africaines qui auront amélioré leur classement au sein de l'Indice global de compétitivité.

### Mise en œuvre (gestion et organisation)

Le Forum économique mondial sera responsable des activités suivantes : collecte des données, rédaction du rapport, lancement du Rapport mondial sur la compétitivité au niveau international et du Rapport sur la compétitivité en Afrique lors des réunions régionales, et participation aux ateliers de lancement organisés au niveau national.

La Commission de l'Union africaine sera responsable des activités au niveau panafricain.

Un institut africain de recherche politique partenaire disposant des capacités nécessaires sera engagé pour préparer et organiser les ateliers au niveau national et faciliter le suivi dans plusieurs pays bénéficiaires.

### Budget global

L'estimation provisoire du budget de cette initiative s'élève à 2,7 millions de dollars sur cinq ans.

### DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'ACTION

10 juin 2009 :	Réunion du Forum économique mondial sur l'Afrique au Cap. Présentation de l'initiative aux parties prenantes de haut niveau.
Sept 2009 :	Publication du Rapport mondial sur la compétitivité 2009-2010
Sept 2009-avril 2010 :	4-5 ateliers au niveau national et présentation des résultats de l'Indice global de compétitivité aux chefs d'État de l'UA afin de solliciter leur soutien.
Août 2010 :	Publication du rapport du Forum économique mondial/Commission de l'Afrique qui analyse les résultats de l'Afrique au sein de l'Indice global de compétitivité (en vue de sa présentation à la conférence de l'ONU sur l'évolution des OMD)
Sept 2010 :	Publication du Rapport mondial sur la compétitivité 2010/2011
Sept 2010-avril 2011 :	Quatre ou cinq ateliers au niveau national
Sept 2011 :	Publication du Rapport mondial sur la Compétitivité 2011/2012
Sept 2011-avril 2012 :	Quatre ou cinq ateliers au niveau national
Sept 2012 :	Publication du Rapport mondial sur la Compétitivité 2012/2013
Sept 2012-avril 2013 :	Quatre ou cinq ateliers au niveau national
Sept 2013 :	Publication du Rapport mondial sur la compétitivité 2013/2014
Sept 2013-avril 2014 :	Quatre ou cinq ateliers au niveau national

# Initiative : Accès au financement d'investissement pour les PME

## Contexte

Les petites et moyennes entreprises (PME<sup>1</sup>), y compris les fermes à vocation commerciale, présentent des capacités de croissance et de création d'emploi largement inexploitées. L'accès au financement d'investissement externe est extrêmement limité pour les PME, de même que la capacité du secteur financier à leur proposer des crédits et leur propre capacité de gestion.

Il est nécessaire de développer les marchés financiers pour surmonter ces obstacles. Cette initiative permettra la création d'un Fonds africain de garantie (FAG) qui offrira des garanties aux institutions financières afin de stimuler le financement des investissements des PME et de renforcer les capacités des institutions financières et des PME.

## Objectif

L'objectif global est le suivant :

- Améliorer significativement l'accès des PME au financement de leurs investissements dans un délai de cinq ans.

Le FAG mobilisera d'importantes ressources financières en direction des PME. Un capital de garantie de 500 millions de dollars avec un facteur d'endettement 3 et une couverture du risque de 50 % permettrait de mobiliser des prêts à hauteur de 3 milliards de dollars et des investissements dirigés aux PME à hauteur d'environ 20 milliards de dollars (1,5 % du PIB africain). Cela permettrait de conserver et de créer des millions d'emplois plus productifs et de meilleure qualité en Afrique. Le FAG permettra d'intensifier les activités des marchés financiers afri-

cains en donnant aux banques la possibilité d'élargir leur portefeuille d'entreprises aux PME, qui n'ont été jusqu'ici que très peu financées.

## Approche stratégique

Les garanties apportées aux institutions financières seront sujettes à l'évaluation des besoins de renforcement des capacités des institutions et des PME. Le renforcement des capacités sera pris en charge lorsque ces évaluations auront permis d'identifier des besoins.

Le FAG sera géré conformément aux principes du marché et générera un taux de rendement approprié afin de garantir son autonomie et d'attirer les investisseurs. L'objectif est d'obtenir une notation AAA ou AA+.

Le groupe cible se composera de PME visant à la croissance et provenant de nombreux secteurs d'activité. L'accent sera particulièrement mis sur les chaînes de valeur agricole dans les pays où leur potentiel commercial a été identifié.

Le FAG intègrera les questions liées à l'égalité des sexes à toutes les conventions de garantie et de renforcement de capacités. Les créatrices d'entreprise et les employées bénéficiant de cette initiative se verront fixer des objectifs ambitieux mais réalistes. Les capacités des institutions financières et des PME seront renforcées dans une optique de genre. Le FAG fixera également des objectifs réalistes aux jeunes entrepreneurs et employés.

La couverture de garantie ne dépassera généralement pas les 50 %.

Le FAG devrait être déployé dans cinq ou six pays d'Afrique au cours des deux premières années et devrait ensuite s'élargir progressivement pour intégrer deux à quatre nouveaux

pays par an. Les critères de sélection seront définis en cherchant un équilibre entre les éléments suivants : géographie (toutes les régions d'Afrique seront concernées), niveau de développement des pays bénéficiaires (des pays les plus pauvres et en situation d'après-conflit aux pays les plus prospères), nombre d'habitants et impact potentiel des interventions. Ces critères devront être affinés par les partenaires de cette initiative.

Le FAG permettra d'accroître l'efficacité de l'aide. Il permettra également de rassembler des fonds qui se traduiront par davantage de conventions de garantie et de prêts aux PME (par rapport aux garanties bilatérales fournies par les partenaires du développement). Qui plus est, le FAG pourrait permettre de rationaliser les activités liées à l'aide dans la mesure où les partenaires du développement bilatéral cesseront de fournir des garanties bilatérales.

## Activités

Cette initiative permettra d'apporter des garanties et une aide au renforcement des capacités des institutions financières et des PME.

## Garanties

- Garanties partielles du portefeuille des institutions financières des pays africains qui augmenteront les prêts destinés aux investissements des PME. La fourniture de contre-garanties pourra également être considérée.
- Garanties institutionnelles (transférables). Ces garanties pourraient adopter les formes suivantes : une ligne de crédit offerte par une banque à une institution de microfinance, l'achat d'obligations par des investisseurs institutionnels tels que des fonds de pension, ces obligations étant issues par une banque en vue de financer les investissements des PME à plus long terme, ou d'autres programmes innovants tels que les fonds d'action.

<sup>1</sup> Les PME emploient généralement de 0 à 200 personnes, présentent un chiffre d'affaires compris entre 50 000 et 1 million de dollars et des besoins de financement compris entre 10 000 et 500 000 dollars. La définition des PME peut varier d'un pays à l'autre.

- Une combinaison de ces différentes possibilités, telle qu'une garantie institutionnelle pour aider une banque à offrir des prêts à long terme à des PME et des garanties de portefeuille liées aux prêts consentis aux PME.

Les garanties seront émises dans le respect des exigences légales de l'accord de Bâle II et en tant que premier passif. Le FAG sera conçu et géré de manière à atteindre (potentiellement) une notation AAA afin d'obtenir un facteur de pondération du risque de 0 % sur les prêts octroyés aux PME par les institutions financières travaillant avec le FAG. Pour les institutions financières, l'avantage réside dans le fait qu'une garantie fournie par un fonds de garantie bénéficiant d'une notation élevée permet une expansion du crédit sans nécessité (ou presque) de placer des capitaux réglementaires.

#### **Renforcement des capacités des institutions financières**

Les services de renforcement des capacités seront liés aux garanties mais gérés séparément.

Une assistance sera fournie pour évaluer les besoins en matière d'égalité des sexes et pour développer et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités dirigés aux institutions financières ayant passé des conventions de garantie avec le FAG. Les institutions financières renforceront leurs capacités d'évaluation et de gestion des portefeuilles de PME. Le FAG apportera une contribution mais il est envisagé que la majorité des coûts soient pris en charge par les institutions financières.

#### **Services de renforcement des capacités des PME**

Une assistance sera fournie pour identifier les besoins spécifiquement liés à l'égalité des sexes et pour développer et mettre en œuvre des programmes d'action permettant d'aider les PME participantes à mieux gérer leur entreprise (comptabilité, établissement du budget, planification, marketing, etc.). Cela pourrait inclure une aide au développement et à la gestion des plans d'entreprise, mais également d'autres services spécifiques à l'entreprise, par exemple

dans les domaines de la technologie ou de la santé au travail. La nécessité de renforcer les capacités des PME sera évaluée et déterminée conjointement avec la convention de garantie. Pour les entreprises individuelles, ces besoins seront déterminés conjointement avec l'évaluation des PME réalisée par l'institution financière concernée. La majorité des coûts de renforcement des capacités seront à la charge des PME.

Le renforcement des capacités des PME sera géré par une organisation expérimentée et dotée d'un réseau panafricain mais sera mis en œuvre par le biais de prestataires de services locaux.

#### **Résultats escomptés**

Les résultats devraient inclure :

- Un certain nombre de PME se verront octroyer des prêts d'investissement afin d'accroître leurs capacités de gestion.
- Un certain nombre d'institutions financières élargiront et amélioreront les performances de leurs portefeuilles de PME et seront mieux équipées pour évaluer les PME et les stratégies de développement de leurs relations avec les PME.
- Les marchés financiers destineront davantage de fonds aux investissements des PME.

#### **Mise en œuvre (gestion et organisation)**

Le FAG prendra (de préférence) la forme d'une entité légalement indépendante. La majorité de son capital sera fourni par des partenaires du développement multilatéral et bilatéral. Des institutions financières et des institutions de financement du développement privées pourraient également participer à cette initiative.

Le FAG gèrera les garanties et le renforcement des capacités des institutions financières. L'activité de garantie sera indépendante de l'activité de renforcement des capacités des institutions financières.

Une autre organisation existante gèrera le renforcement des capacités des PME. Le FAG et cette organisation travailleront en étroite collaboration pour s'assurer que le renforcement

#### **DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'ACTION**

Mai 2009 :	Présentation de l'initiative lors des réunions annuelles de la Banque africaine de développement
Mai-juin 2009 :	Étude de faisabilité dans six à huit pays et rédaction d'un mémoire d'information (proposition de création du FAG)
À partir de mai 2009 :	Création d'un groupe de travail chargé de gérer le processus et consultation des partenaires potentiels.
Juillet 2009 :	Présentation de la première version du mémoire d'information.
Août-décembre 2009 :	Accord des parties prenantes et actualisation du mémoire d'information.
Janvier-mars 2010 :	Finalisation du FAG (statuts, gestion et organisation, directives d'exploitation, mise en œuvre du processus d'embauche du personnel).
Juin 2010 :	Début de la mise en œuvre (première convention de garantie).

des capacités des PME est effectué dans le respect de toutes les conventions de garantie.

#### **Budget global**

L'estimation du budget global du FAG s'élève à 500 millions de dollars sur 5 ans, dont environ 10 % seront destinés au renforcement des capacités.

# Initiative : Libération de l'esprit d'entreprise africain

## Contexte

D'ici à 2010, l'Afrique subsaharienne sera la région la « plus jeune » du monde. En tenant compte de la capacité d'absorption limitée des marchés du travail officiels en Afrique, la promotion de l'entrepreneuriat jeunesse est l'une des rares options possibles pour stimuler la demande sur le marché du travail et créer des perspectives d'emploi, tant dans le secteur officiel que non officiel.

Cette initiative repose sur des méthodologies éprouvées et sur les services d'assistance de l'Organisation internationale du travail (OIT) et du Réseau pour l'emploi des jeunes (YEN, un partenariat entre l'ONU, l'OIT et la Banque mondiale). Elle vise à intensifier les activités du YEN et de l'OIT dans le respect des politiques et priorités nationales.

## Objectif

L'objectif de l'initiative pour l'esprit d'entreprise est le suivant :

- Contribuer à la création d'un marché du travail décent en tant qu'instrument de travail autonome et de création d'emploi pour les jeunes africains.

Cette initiative permettra de créer des milliers d'emplois et, en cas de réussite, de contribuer au développement de politiques et d'interventions permettant de promouvoir plus efficacement l'esprit d'entreprise en Afrique.

## Approche stratégique

Cette initiative adoptera l'approche stratégique suivante :

- Utiliser des outils de développement de l'esprit d'entreprise éprouvés et un réseau local de formateurs : cette initiative prendra appui sur un réseau régional de formateurs de l'OIT spécialisés dans le domaine de la création d'entreprise et homologués pour former les formateurs locaux.

- Offrir des systèmes d'assistance : la formation à la création d'entreprise sera complétée par des services de conseil et de mentorat ainsi que par un accès au financement et aux technologies. Pour s'assurer que l'assistance fournie est viable et adaptée à la demande, les besoins en formation devront être identifiés par le biais d'une étude de marché et d'approches basées sur la chaîne de valeur.
- Développer le marché des services aux entreprises : tous les services d'aide aux entreprises seront fournis par le biais de prestataires de services locaux existants, tels que des syndicats professionnels et des sociétés de conseil privées. Ces organisations recevront une aide leur permettant de devenir des formateurs efficaces. Ils factureront leurs services à leurs clients, de jeunes entrepreneurs potentiels, dès le début de l'initiative. Ce multipartenariat permettra de favoriser la concurrence entre les prestataires de services de formation et d'accroître la durabilité de l'initiative.
- Promouvoir la participation des jeunes : les jeunes seront encouragés à participer. Un programme de subventions compétitif invitera les organisations de jeunesse à soumettre des projets innovants autour de la promotion de l'esprit d'entreprise. Sur la base des résultats des évaluations du programme et des études du climat des affaires chez les jeunes, les organisations de jeunesse seront formées aux techniques de mobilisation fondées sur des preuves en matière d'emploi des jeunes.
- Faire fonctionner les synergies : la coopération entre les responsables politiques et les prestataires de services de formation des différents pays facilitera la transmission des pratiques d'excellence en matière d'entrepreneuriat jeunesse.
- Cibler différents groupes de jeunes : pour toucher le plus grand nombre d'entrepreneurs

existants et potentiels, il est essentiel de cibler les jeunes entrepreneurs poussés par la nécessité, tels que les créateurs d'entreprise de subsistance relevant du secteur informel, mais également les PME nées d'une opportunité et susceptibles de créer de nouveaux emplois dans le secteur formel.

- Adopter un point de vue régional : afin de maximiser son impact, cette initiative sera initialement limitée à trois pays. Les critères de sélection, qui devront être affinés, pourront inclure la volonté des pays concernés de donner priorité à l'emploi des jeunes et de mettre en place des structures nationales chargées de gérer ces activités.

## Activités

Cette initiative sera développée autour des activités suivantes :

1. Formation et assistance aux entrepreneurs : les prestataires locaux offriront des services de formation et d'assistance supplémentaire aux jeunes hommes et femmes des zones rurales et urbaines. Les outils de formation éprouvés et utilisés par les prestataires locaux sont les suivants : « Generate your business idea », « Start Your Business », « Improve Your Business », « Expand Your Business » et « GET ahead » de l'OIT. Le programme « GET ahead », destiné à la formation des femmes créatrices d'entreprise, a été utilisé dans 90 pays du monde et est disponible en swahili.
2. Intégrer la formation à la création d'entreprise au système scolaire : la formation à la création d'entreprise deviendra partie intégrante des programmes des écoles, instituts de formation professionnelle et établissements supérieurs. Le principal outil utilisé sera « Know About Business », développé par l'OIT, qui est actuellement utilisé par les systèmes scolaires de 35 pays en voie de développement. Depuis la fin des années

1990, plus d'un demi-million d'étudiants ont suivi cette formation à la création d'entreprise.

3. Des concours de gestion d'un plan d'entreprise en tant qu'outil de promotion de la culture d'entreprise et d'identification des jeunes entrepreneurs visant à la croissance.
4. Accès au financement pour les jeunes entrepreneurs : l'accès au financement pour les petites entreprises des zones urbaines et rurales sera fourni, de préférence, par le biais des institutions de microfinance existantes.
5. Renforcer la mobilisation fondée sur des preuves :
  - (i) Évaluation des résultats : soutien à la mise en œuvre d'études d'impact comparant les résultats des participants au programme à ceux de groupes de jeunes non participants. Les résultats circuleront par le biais de l'initiative mondiale pour l'emploi des jeunes de la Banque mondiale, qui fournit des données empiriques aux responsables politiques concernant l'efficacité des programmes d'emploi des jeunes mis en place grâce au soutien financier du YEN.
  - (ii) Études du climat des affaires chez les jeunes : ces études permettront d'identifier les obstacles rencontrés par les jeunes entrepreneurs et de connaître leur opinion concernant les programmes d'assistance disponibles. L'initiative soutiendra la diffusion des résultats des études du climat des affaires chez les jeunes par le biais de réunions avec des responsables politiques et de leur publication dans des médias de masse.
  - (iii) Renforcement des capacités des jeunes : cette initiative aidera des groupes de jeunes à mieux promouvoir l'entrepreneuriat jeunesse.
6. Fonds d'opportunités pour la jeunesse : un programme de subventions compétitif pour les organisations de jeunesse se consacrant à la promotion de l'esprit d'entreprise sera mis en œuvre et ciblera des intermédiaires tels que des ONG dirigées par des jeunes. Les meilleurs seront récompensés par une

subvention leur permettant de réaliser leur projet. Ce fonds est un outil servant à identifier les innovations et à favoriser la participation des jeunes. Ce composant peut être développé à partir de l'exemple d'un fonds similaire dirigé par le YEN et destiné à des ONG de jeunes en Afrique de l'Ouest.

#### Résultats escomptés

- 550 000 jeunes scolarisés recevront une formation à la création d'entreprise.
- 80 000 jeunes non scolarisés bénéficieront d'une formation et d'une assistance à la création d'entreprise.
- 20 000 nouvelles entreprises et 40 000 nouveaux emplois seront créés.

#### Mise en œuvre (gestion et organisation)

L'OIT et le YEN seront responsables de la coordination générale et de la mise en œuvre effective de l'initiative. L'OIT sera responsable des activités 1 à 4 et le YEN des activités 5 et 6.

Pour maximiser la portée de cette initiative, elle sera dotée d'une structure multipartenariat qui fonctionnera en collaboration avec les groupes d'organisations locales suivants :

- sociétés de conseil privées et prestataires de services de formation
- chambres de commerce, syndicats d'employeurs et syndicats de métiers
- ONG dirigées par des jeunes
- agences gouvernementales de formation et de développement du commerce et universités
- banques commerciales, instituts de microfinance

Il est également important de coopérer avec les principales parties prenantes suivantes :

- médias de masse, notamment pour les concours de plans d'entreprise
- entreprises privées, en tant que sponsors et mentors
- gouvernements nationaux, en particulier les ministères du travail et de l'emploi et les organismes régionaux, tels que la Communauté est-africaine, en tant qu'agents mobilisateurs.

#### DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'ACTION

Mai-juillet 2009 :	Consultation des partenaires locaux potentiels
Juillet-sept 2009 :	Finalisation du document du programme
Sept 2009 :	Document final du programme et signature des accords avec les agences de référence
Janvier 2010 :	Lancement du programme

#### Budget global

Le budget global de l'initiative est estimé à 40 millions de dollars, dont 10 millions devraient être réservés à l'accès au financement et pourraient éventuellement être fournis par des sponsors extérieurs. Les agences de référence se sont engagées à obtenir des subventions supplémentaires auprès d'autres parties prenantes publiques et privées.

# Initiative : Accès à une énergie durable

## Contexte

L'initiative relative à l'énergie, qui sera lancée avec la Banque africaine de développement, permettra de stimuler et de développer le marché émergent de l'énergie pour les PME, en tant que producteurs, distributeurs, fournisseurs et consommateurs d'une énergie respectueuse de l'environnement. Elle s'appuiera sur les expériences positives en matière de systèmes énergétiques décentralisés et renouvelables en Afrique, où les technologies sont de plus en plus fiables, accessibles et rentables.

## Objectif

L'objectif est d'accroître la production et l'accès à une énergie durable, principalement dans les communautés rurales et périurbaines, au moyen d'une approche axée sur le marché. Cela permettra de promouvoir la croissance économique, la création d'emploi et l'esprit d'entreprise des PME.

Une forte participation des femmes créatrices d'entreprise est attendue. La charge de travail et les risques sanitaires découlant de l'utilisation de bois de chauffage seront réduits, en particulier pour les femmes et les enfants.

L'objectif à long terme est d'augmenter considérablement le nombre d'entreprises, institutions et ménages disposant d'un meilleur accès à des énergies modernes et traditionnelles utilisées de manière efficace. Un objectif quantitatif sera établi sur la base de l'estimation budgétaire.

## Approche stratégique

Cette initiative utilise une approche innovante et axée sur le secteur privé pour développer l'accès à l'énergie sur la base des sources d'énergie durable disponibles localement.

Cette approche présente les caractéristiques suivantes :

- Mettre l'accent sur la croissance économique, l'innovation commerciale et la création d'emplois en impliquant les PME dans la prestation de services énergétiques et créer de la valeur ajoutée par le biais d'une utilisation productive de l'énergie.
- Stimuler le marché local de l'énergie, par exemple par le biais d'une aide à la création de cadres de travail et l'établissement d'un dialogue entre les producteurs et les consommateurs d'énergie au niveau local (dialogue producteur-consommateur).
- Impliquer les institutions financières et les investisseurs afin de réduire les risques réels ou perçus et d'améliorer l'accès au financement.
- Effectuer la mise en œuvre par l'intermédiaire des institutions africaines afin de renforcer la prise de responsabilité, de développer les capacités et de garantir la viabilité du projet.

En plus de ses résultats sur le terrain, cette initiative contribue aux objectifs politiques à différents niveaux, notamment aux politiques et programmes de développement nationaux, aux priorités de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales, au partenariat stratégique Afrique-UE dans le secteur de l'énergie et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette initiative contribue aux débats politiques et aux actions spécifiques au sein du Partenariat stratégique UE-Afrique dans le secteur de l'énergie et est ouverte à d'autres partenaires du développement, y compris aux entreprises privées.

Elle sera conçue comme un ensemble de projets nationaux conçus sur la base des politiques et stratégies nationales et sera mise en œuvre en collaboration avec des institutions du gouvernement, de la société civile et du secteur privé.

Cette approche permettra de conserver la portée continentale de l'initiative tout en garantissant la prise de responsabilité locale et le res-

pect des priorités nationales. Les activités seront adaptées aux circonstances spécifiques de chaque pays/zone d'intervention.

Les actions seront basées sur les pratiques d'excellence et les expériences positives en Afrique et ailleurs. Il peut être nécessaire d'appliquer une approche progressive pour s'assurer que les capacités et cadres appropriés sont disponibles avant de réaliser des investissements spécifiques.

L'initiative sera initialement lancée dans trois à cinq pays. Voici quelques-uns des critères de sélection spécifiques des premiers pays bénéficiaires :

- Un engagement politique en matière d'amélioration de l'accès à une énergie durable et de promotion de la participation du secteur privé/des PME au secteur énergétique.
- Une communauté d'entreprises/PME disposée à fournir des services énergétiques dans les zones défavorisées.
- Des institutions financières pouvant servir d'intermédiaire pour financer les investissements des PME en matière de systèmes énergétiques décentralisés.
- Des centres de ressources énergétiques ou d'autres institutions capables de renforcer les capacités des acteurs locaux et de fournir des conseils en matière de politique.
- Des possibilités de partenariats avec des institutions et organismes nationaux, bilatéraux et multilatéraux afin de mobiliser davantage de financements provenant de sources locales et internationales.

## Activités

L'initiative relative à l'énergie permettra de renforcer le marché des solutions énergétiques décentralisées et renouvelables en prenant des mesures dans les trois domaines suivants : conseil/mobilisation politique, renforcement des capacités et investissements.

### Conseil/mobilisation politique

Aider les gouvernements à renforcer le marché des systèmes énergétiques décentralisés et renouvelables par le biais, par exemple, de politiques, d'incitations et de cadres réglementaires appropriés. Cela peut inclure :

- L'ouverture du marché à la production, distribution et vente d'électricité par des entreprises privées, par exemple sur un réseau local. Cela peut impliquer une micro-dérégulation pour réduire la charge administrative des PME fournissant de l'énergie durable.
- Faciliter la connexion au réseau de production d'électricité décentralisée basée, par exemple, sur l'énergie hydraulique, éolienne ou de la biomasse, notamment par le biais de conventions d'achat d'énergie et de tarifications incitatives.
- Partager les connaissances et les pratiques d'excellence entre les pays africains, les organismes régionaux et d'autres parties prenantes afin de tester et de vérifier différentes options politiques.
- Mettre en œuvre des activités d'information utilisant des supports imprimés et électroniques au niveau local, national et régional.

En plus de stimuler le marché des services énergétiques décentralisés, ces mesures contribueront à une bonne gouvernance dans le secteur énergétique.

### Renforcement des capacités

Aider les parties prenantes locales à identifier leurs besoins en matière de renforcement des capacités ainsi qu'à formuler et mettre en œuvre des programmes d'action. Cela peut inclure :

- La stimulation du marché énergétique au niveau local, en collaboration avec les autorités locales, les entreprises locales, les organisations communautaires et la société civile. Il peut être nécessaire de faire prendre conscience aux consommateurs des avantages potentiels d'un meilleur accès à l'énergie et d'une utilisation plus efficace.
- Le renforcement des PME par le biais de formations techniques et de gestion et de services d'assistance de haut niveau permettant de développer des projets d'investissement

aptes à bénéficier d'un concours bancaire, notamment des systèmes d'encaissement des recettes et d'exploitation/maintenance, et l'amélioration de l'accès au savoir-faire, aux technologies, au transfert de technologie, aux marchés et aux partenaires commerciaux extérieurs.

- Renforcement des capacités des institutions financières dans les domaines suivants : évaluation des projets énergétiques décentralisés, meilleures connaissances du secteur de l'énergie et développement d'incitations pour accroître le financement destiné à la production, à la distribution et à la consommation d'énergie décentralisée. Cela implique le regroupement de petits projets en ensembles pouvant être financés par des banques plus importantes.
- Favoriser les partenariats public-privé en matière de prestation de services énergétiques, par exemple par le biais de concessions, contrats de service, etc.

### Investissement

Faciliter le financement des projets d'investissement des PME en matière d'énergie décentralisée, ou des projets des autorités locales dont la mise en œuvre repose en grande partie sur les PME. Les modalités de l'aide à l'investissement seront conçues sur mesure pour le pays bénéficiaire et seront développées en étroite collaboration avec les institutions financières nationales, telles que les banques, les organismes de crédit agricole ou les fonds énergétiques ruraux. Ces aides pourront adopter les formes suivantes :

- Lignes de crédit
- Systèmes de garantie
- Prêts de faveur
- Capitaux propres

Les subventions serviront principalement à mitiger les risques, à stimuler d'autres investissements et à garantir la faisabilité. L'éventuelle intégration des options de financement du Mécanisme pour un développement propre et des instruments relevant de l'architecture de financement climatique après COP15 sera considérée.

### DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'ACTION

Mai 2009 :	Présentation de l'initiative lors des réunions annuelles de la Banque africaine de développement
À partir de mai 2009 :	Consultation des partenaires et des premiers bénéficiaires potentiels
Mai-août 2009 :	Étude de conception incluant la structure et les modalités organisationnelles et évaluation des premiers bénéficiaires potentiels
Septembre-décembre 2009 :	Accords de mise en œuvre entre les organisations partenaires et les premiers pays bénéficiaires
Novembre 2009 :	Document du programme bon pour approbation par les partenaires
Janvier 2010 :	Début des activités de mise en œuvre et d'exécution de l'organisation et de la préparation du programme au niveau national, y compris des programmes d'action nationaux
Juin-décembre 2010 :	Premières activités sur le terrain



### Résultats escomptés

Un objectif global sera établi sur la base de l'estimation budgétaire. Dans chacun des pays bénéficiaires, cette initiative permettra d'établir, dans le cadre d'un programme d'action national, des objectifs et indicateurs spécifiques permettant de mesurer les résultats et bénéfices obtenus. Ces indicateurs incluent :

- Le nombre d'entreprises, ménages, écoles, centres médicaux et autres consommateurs bénéficiant d'un meilleur accès à l'énergie.
- Le nombre d'entreprises et d'entrepreneurs se consacrant à la prestation de services énergétiques (y compris l'installation, la gestion et la maintenance) provenant de sources d'énergie décentralisées. Ces indicateurs seront sexospécifiques.
- Le nombre d'entreprises et d'entrepreneurs ayant apporté une valeur ajoutée à leurs produits grâce à un meilleur accès à l'énergie. Ces indicateurs seront sexospécifiques.
- Le nombre d'emplois créés, notamment pour les jeunes et les femmes, dans le secteur de l'approvisionnement en énergie et de l'utilisation finale productive.

### Mise en œuvre (gestion et organisation)

Un petit groupe de pilotage ou comité consultatif mixte (composé d'experts des secteurs public et privé) dirigera la mise en œuvre générale de l'initiative.

Dans chaque pays, l'initiative sera gérée par une institution (ou un ensemble d'institutions) appropriée en vue de garantir l'efficacité de l'aide. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un centre de ressources énergétiques national ou régional.

L'aide à l'investissement sera canalisée par l'institution chargée de la mise en œuvre via des institutions financières telles que banques, organismes de crédit rural, fonds énergétiques ruraux, etc.

Un groupe de référence composé de représentants du gouvernement, d'associations d'aide aux PME, de la société civile et d'importants partenaires du développement pourrait être établi pour guider la mise en œuvre au niveau national, garantir la cohérence et exploiter les synergies avec d'autres initiatives provenant, par exemple, d'autres partenaires du développement, d'instituts de financement du développement et du secteur privé.

### Budget global

L'estimation budgétaire pour la mise en œuvre de l'initiative sur cinq ans, appliquée dans un premier temps à trois à cinq pays et élargie ensuite à d'autres pays au bout de deux ans, s'élève à 150-200 millions de dollars.

# Initiative : Promotion de l'enseignement postprimaire et de la recherche

L'initiative relative à l'enseignement postprimaire et à la recherche repose sur deux axes distincts :

## Premier axe : Renforcement des compétences techniques et professionnelles

### Contexte

Les compétences techniques et professionnelles sont essentielles pour améliorer la compétitivité et le travail décent. Malgré le fait que la formation relevant du secteur informel constitue la principale voie vers l'acquisition d'un savoir-faire technique et professionnel pour les jeunes, elle a été quelque peu négligée. Cette initiative permettra de développer les interventions liées au renforcement des compétences techniques et professionnelles (TVSD) dans l'économie informelle dans deux principaux domaines : les programmes TVSD axés sur les communautés rurales et liés à des opportunités économiques, et les systèmes d'apprentissage, majoritairement dans les zones urbaines.

### Objectif

L'objectif de l'initiative TVSD est de mieux équiper les jeunes hommes et femmes relevant de l'économie informelle en leur permettant d'acquérir des compétences et d'améliorer leurs chances de trouver un emploi plus productif et plus décent.

Cette initiative devrait permettre à plus de 50 000 jeunes de bénéficier directement ou in-

directement de l'amélioration de leurs compétences et de leurs possibilités d'emploi.

### Approche stratégique

Cette initiative s'appuiera sur les expériences positives existantes et l'évaluation préalable des besoins et des capacités (lorsque ces données seront disponibles).

Elle sera mise en œuvre dans le respect des politiques et stratégies nationales et des actions menées par les institutions locales et nationales. Sa mise en œuvre est conditionnée par son intégration à une stratégie nationale de renforcement des compétences techniques et professionnelles. Cette mise en œuvre sera effectuée par des organisations nationales légitimes et appropriées et un soutien sera apporté au renforcement des capacités.

Cette initiative sera axée sur la demande. De ce fait, le secteur privé (notamment les partenaires sociaux, c'est à dire les employeurs et les salariés) jouera un rôle clé dans la mise en œuvre des accords nationaux afin de garantir l'adéquation entre la formation et les compétences requises. La durabilité sera promue par le biais du renforcement des capacités en favorisant les relations et réseaux institutionnels entre les partenaires sociaux, les entreprises, les organisations non gouvernementales et les agences gouvernementales nationales et locales.

Cette initiative tient compte des nombreuses connaissances, études et évaluations des programmes mis en œuvre en la matière.<sup>2</sup>

Les connaissances disponibles seront documentées et partagées, de préférence par le biais d'un organisme régional.

L'égalité des sexes sera intégrée au programme de l'initiative (par exemple en termes de bénéficiaires et d'activités professionnelles) afin de

garantir qu'elle bénéficie autant aux femmes qu'aux hommes.

La possibilité de mettre en place un certificat de connaissances et de compétences reconnu par les différents pays sera étudiée.

Cette initiative sera initialement lancée dans deux ou trois pays d'Afrique de l'Ouest. Les critères de sélection devront être affinés mais devraient inclure le niveau de collaboration régionale (partage des expériences, certifications), le niveau des besoins et des politiques nationales ainsi que l'expérience.

### Activités

#### Programmes TVSD axés sur la communauté

Les activités devraient inclure :

- La sélection des communautés rurales dans le respect des politiques nationales.
- L'établissement de comités de parties prenantes au sein des communautés, composés de représentants du secteur privé, des gouvernements locaux et nationaux, de femmes, etc. Ces comités utiliseront les structures existantes au niveau local et national.
- L'identification par les parties prenantes des opportunités d'emploi et de création de revenus au niveau local et des problèmes de compétences devant être résolus pour pouvoir exploiter au mieux les opportunités, notamment en matière de chaînes de valeur agricole.
- La conception et la mise en œuvre de formations et de services d'assistance post-formation appropriés, de préférence par le biais des prestataires de services de formation existants, privés et publics. Cette initiative soutiendra le renforcement des capacités des prestataires de services de formation locaux. La formation pourrait inclure un programme de développement du travail autonome.

<sup>2</sup> Telles que les études menées par l'Agence française de développement dans sept pays africains concernant les expériences de soutien aux programmes TVSD dans le secteur informel (notamment en matière d'apprentissage), les études menées par la Banque mondiale, l'examen des politiques de l'OIT, les études menées au niveau local, les ateliers organisés autour des différentes expériences, etc.

**DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'ACTION**

Mai-septembre 2009 :	Finalisation du document du programme et sélection finale des bénéficiaires
Mai-juillet 2009 :	Consultation des partenaires potentiels
Octobre 2009 :	Document final du programme
Novembre 2009 :	Signature des accords
Janvier-mars 2010 :	Démarrage du programme

- L'analyse et la documentation des connaissances permettant d'alimenter les politiques nationales et de partager les expériences entre pays et communautés.

**Amélioration de l'apprentissage informel**

L'apprentissage informel se caractérise par des systèmes de connaissances autorégulés et autofinancés qui sont indissociables des contextes locaux. En utilisant les systèmes d'apprentissage, cette initiative permettra d'accroître la qualité et l'adéquation de la formation, d'améliorer les perspectives d'emploi et la productivité des apprentis et d'inciter les maîtres artisans et les jeunes à participer à l'apprentissage. Le détail des activités reste à définir mais pourrait inclure :

- Le travail avec les gouvernements centraux et locaux, les instituts de formation officiels et non officiels, les petites entreprises, les syndicats de métier et les entreprises relevant du secteur informel afin d'évaluer les systèmes d'apprentissage et les perspectives de développement du secteur privé et d'identifier les obstacles et les opportunités en termes d'acquisition des compétences et de travail décent.
- Évaluer les besoins en formation et la conception des interventions dans le cadre des stratégies nationales, notamment par l'intégration de l'apprentissage non officiel au système scolaire et aux systèmes de formation officiels, et par le biais d'accords de financement.
- La collaboration avec les éducateurs, les groupes de jeunes, les ONG et les instituts de microfinance permettra de mettre l'apprentissage à la portée d'un plus grand nombre de jeunes et facilitera la transition entre l'école et l'apprentissage, et entre l'apprentissage et l'emploi.
- La mise en place d'un certificat de formation, le suivi de la qualité et la reconnaissance des compétences acquises.
- L'analyse et la documentation des connaissances permettant d'alimenter les politiques nationales et de partager les expériences entre pays et communautés.

**Résultats escomptés**

Sur la base d'un investissement de 18 millions de dollars, cette initiative permettrait d'obtenir les résultats suivants :

- 10 000 jeunes hommes et femmes bénéficieront des programmes TVSD axés sur la communauté.
- 3 000 maîtres artisans recevront une formation technique, commerciale, pédagogique, aux compétences minimales et au droit des apprentis à un travail décent.
- 6 000 apprentis recevront une meilleure formation de leur maître artisan.
- 50 000 apprentis bénéficieront de cours de formation officiels ou non officiels dans de nombreux domaines afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi.
- 10 000 apprentis diplômés, travailleurs qualifiés et maîtres artisans bénéficieront d'une meilleure reconnaissance de leurs compétences par le biais d'un système d'évaluation et de certification.

**Mise en œuvre (gestion et organisation)**

Le programme sera mis en œuvre dans le cadre d'une politique nationale et dans le respect des structures nationales des pays bénéficiaires, par exemple par le biais du ministère ou de l'autorité responsable des programmes TVSD et des autorités locales.

**Budget global**

L'estimation budgétaire pour la phase de lancement (trois à cinq ans) s'élève à 18 millions de dollars dans deux ou trois pays.

## Second axe : Renforcement des liens entre l'enseignement universitaire, la recherche et les entreprises du secteur de l'écoagriculture

### Contexte

Cette initiative permettra de développer des capacités durables d'innovation et d'enseignement supérieur de qualité pour soutenir les politiques et le développement de l'agriculture nationale et régionale, notamment le Programme CAADP du NEPAD.<sup>3</sup>

### Objectif

L'objectif de cette initiative est de promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise en augmentant et en renforçant la collaboration entre les universités, les instituts de recherche et le secteur privé. Une collaboration plus étroite entre l'éducation supérieure, la recherche et le secteur privé exige un développement des capacités existantes et la création de nouvelles capacités au sein des universités. Le soutien au développement de ces capacités constituera donc une priorité.

### Approche stratégique

Les critères d'allocation des aides incluront :

- La pérennité des résultats en termes de capacités développés dans le secteur agricole, notamment en matière de gestion des ressources naturelles.
- Le respect de l'égalité des sexes entre les bénéficiaires.
- Les incitations permettant de retenir le personnel qualifié et de recruter au sein de la diaspora africaine.
- Les capacités à promouvoir l'innovation et la compétitivité sur l'ensemble de la chaîne de

valeur agricole afin de développer une croissance durable, créer des emplois pour les jeunes et réduire la pauvreté.

- La profondeur, la qualité et l'adéquation au contexte des projets d'actualisation des programmes scolaires et des méthodes d'enseignement et d'apprentissage, et l'établissement de liens (démonstrables) avec les acteurs de la chaîne de valeur agricole pour garantir la durabilité du projet.
- L'amélioration des liens entre l'éducation, la recherche et les entreprises en matière d'enseignement et de recherche dans une optique de renforcement de l'éducation, de la recherche et de l'innovation.
- Il est important de s'assurer que les universités les moins équipées ne sont pas exclues.
- Les activités devront être intégrées à des stratégies globales visant à adopter une approche axée sur la chaîne de valeur.
- Les partenariats de recherche seront pris en compte à condition qu'ils soutiennent des programmes éducatifs.
- La collaboration avec des institutions africaines et non africaines d'autres pays et régions.
- Les conventions de développement de réseaux ou de jumelage avec des centres d'excellence internationaux.
- Les propositions visant à intégrer des conventions de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.
- La bonne gouvernance des institutions ou programmes devra être soutenue et renforcée.
- Les subventions seront accordées sur la base de la compétitivité.
- Les projets devront être cofinancés par deux sources ou plus.

Il sera nécessaire de promouvoir la prise de conscience et la connaissance de cet outil sur Internet, lors des forums et ateliers nationaux, etc. Cet outil sera initialement réservé aux institutions de trois à cinq pays en fonction du financement disponible et de la nécessité de garantir le développement d'un programme concret et efficace.

Les subventions devraient s'élever à environ 2 millions de dollars sur une période de trois à cinq ans et pourraient inclure une aide à la formulation de propositions complètes qui seront initialement sélectionnées sur la base de la présentation de notes conceptuelles. Pour garantir la diffusion et la transmission des expériences des instituts bénéficiaires, un soutien sera apporté à un réseau établi ou à la création d'un nouveau réseau, le cas échéant.

### Activités

Cette initiative prévoit des mesures dans trois principaux domaines :

#### Promotion de l'innovation agricole

Un soutien sera fourni pour encourager et favoriser l'innovation dans le secteur privé par le biais de l'établissement de liens plus solides entre les universités, la recherche et l'agro-industrie afin d'éliminer les obstacles et d'exploiter les opportunités de la chaîne de valeur agricole.

Les activités incluront :

- Le développement et la mise en œuvre de programmes de collaboration entre les universités, les instituts de recherche et le secteur privé visant à promouvoir l'innovation, en soutenant, par exemple, la collaboration avec les entreprises en matière de recherche, en favorisant la création d'entreprise par les diplômés par le biais de « camps d'innovation » dans les universités ou en permettant aux universités de créer des liens avec des entreprises des communautés locales et au niveau national ou régional. Cette initiative devrait impliquer l'utilisation de systèmes d'aide complets composés de services d'assistance en matière de développement du concept initial, de financement, de compétences commerciales, de mentorat et d'accès aux connaissances et aux outils d'autoformation, et de soutenir les équipes de recherche interdisciplinaires et multiagences composées d'étudiants, d'agriculteurs et de communautés rurales qui s'impliquent activement dans des projets de recherche et de développement.

<sup>3</sup> « Des actions urgentes sont nécessaires pour rétablir la qualité de l'enseignement agricole de deuxième et de troisième cycle en Afrique » (Cadre pour la productivité agricole en Afrique, NEPAD 2006).

## DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'ACTION

Mai-septembre 2009 :	Finalisation du document du programme
Mai-juillet 2009 :	Consultations d'autres partenaires potentiels
Octobre 2009 :	Document final du programme
Novembre 2009 :	Signature des accords
Janvier-mars 2010 :	Démarrage du programme

- Impliquer les universités dans le développement agricole, le développement d'une réflexion innovante (en collaboration avec le CAADP) et l'investissement dans de meilleures installations.
- Un certain nombre de bourses de recherche pour les thèses en doctorat axées sur les thématiques suivantes (sur une base de parité entre les sexes) : les solutions innovantes répondant aux besoins des populations pauvres des zones rurales, l'atténuation du changement climatique et la croissance économique durable.

#### Amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage agricole de deuxième et troisième cycle

Un soutien sera apporté aux universités pour promouvoir leur collaboration avec les instituts de recherche et le secteur privé en vue du développement d'approches de l'enseignement et de l'apprentissage améliorées, actualisées et adaptées au contexte et leur permettre de développer des ressources pour les programmes de deuxième et troisième cycle.

Les activités incluront :

- Un partenariat trilatéral entre les universités, la recherche et les entreprises visant à adapter les programmes scolaires.
- Le développement et la mise en œuvre de ressources éducatives de meilleure qualité et plus accessibles pour les programmes de deuxième et troisième cycle mettant l'accent sur : l'apprentissage par la résolution de problèmes, la formation pratique et par l'expérience par le biais de stages, l'agro-industrie, les compétences analytiques, les capacités de travail en équipe avec différentes parties prenantes et la gestion de programmes interdisciplinaires et multi-institutionnels répondant aux nouvelles problématiques telles que le changement climatique, la pénurie d'eau et l'énergie.
- Un soutien sera apporté à la formation de niveau doctorat dans le but de promouvoir une meilleure compréhension et une amélioration de la chaîne de valeur agricole et des systèmes d'innovation africains. Ces mesu-

res seront conçues pour renforcer particulièrement les capacités des universités les moins équipées et des femmes.

- Les ressources disponibles seront exploitées par le biais de la participation au programme Erasmus Mundus et à d'autres programmes en association avec le Réseau des universités agronomiques européennes à orientation tropicale et subtropicale en relation avec le développement agricole (NATURA) ainsi que d'autres réseaux.

#### Échange d'expériences, de ressources et de connaissances en matière de développement agricole

Un soutien sera fourni pour développer et maintenir un ou plusieurs réseau(x) de formation agricole supérieure établi(s) afin d'élargir la collaboration au-delà des universités membres. Cela leur permettra de collaborer avec des instituts de recherche agricole et des entreprises privées.

Les activités incluront :

- Le renforcement d'un réseau de formation agricole supérieure pour favoriser les échanges d'expériences et la diffusion du savoir. L'objectif est de promouvoir le changement et de sensibiliser les bénéficiaires à l'importance du changement et de l'innovation.
- Le partage des ressources humaines et physiques pour développer une masse critique, en quantité et en diversité, permettant de répondre aux problèmes urgents, notamment l'amélioration de l'enseignement, de l'apprentissage et des capacités à relever les nouveaux défis du changement climatique et de la mondialisation.
- La documentation des expériences et de l'impact des programmes soutenus et la transmission des connaissances acquises.

#### Résultats escomptés

Cette initiative devrait permettre de développer des programmes universitaires de deuxième et troisième cycle mieux adaptés au contexte et basés sur des connaissances actualisées, et d'exploiter de manière optimale la formation en ligne et des ressources éducatives basées sur le



Web ; de développer davantage de programmes de recherche en collaboration avec les agriculteurs et l'agro-industrie ; de promouvoir la recherche au sein des exploitations agricoles et de l'agroindustrie ; et de générer davantage de contributions au développement agricole africain de la part des universités, des instituts de recherche et des entreprises privées. Le trinôme éducation-recherche-entreprise produira des boucles de rétroaction qui permettront un enrichissement mutuel des acteurs et formera des diplômés mieux armés et capables de créer des entreprises, de l'emploi et de la croissance économique. Ces actions encourageront davantage d'étudiants africains à opter pour une formation agricole en premier choix plutôt qu'en dernier ressort, comme c'est le cas aujourd'hui. Cela permettra également d'augmenter le nombre de diplômés créateurs d'entreprise, ce qui sera économiquement avantageux puisque toutes les preuves indiquent que les diplômés qui créent leur propre entreprise créent davantage d'emplois que les non diplômés.

#### **Mise en œuvre (gestion et organisation)**

Cet outil sera géré par le FARA, par le biais de son accord avec la Commission de l'Union africaine.

Le comité du FARA, qui se compose, entre autres, de représentants des quatre organisations sous-régionales africaines pour la recherche agricole, d'organisations d'agriculteurs et du Consortium agroindustriel panafricain, sera chargé des stratégies globales à mettre en œuvre. Le sous-comité du programme du conseil de direction du FARA, complété de quelques experts, recevra les rapports d'avancement, approuvera les plans de travail et sélectionnera les bénéficiaires des subventions sur la base de la compétitivité des projets. Pour garantir l'évaluation de la qualité des demandes de subventions, les décisions du sous-comité seront alimentées par un Mécanisme d'évaluation par les pairs composé d'experts africains et d'autres régions.

#### **Budget global**

Un budget d'au moins 20 millions de dollars est envisagé. Les fonds seront fournis par des partenaires du développement (partenaires du développement bilatéral, organismes internationaux) et des fondations philanthropiques.

**Liste des  
contributeurs**



# Contributeurs de la Commission de l'Afrique 2008-2009

## Dans l'ordre alphabétique (par nom de famille)

### Conférence thématique sur le défi éducationnel. Ouagadougou, Burkina Faso, 16 juin 2008

- Ms. Achakpa, Mimidoo – Executive Director, Women's Right to Education Programme, Nigeria
- Mr. Ahanhanzo, Joseph – Chargé de Programme Education, Royal Danish Embassy, Cotonou
- Mr. Amponsah, Victor Atta – Training Manager, Ghana Employers' Association
- Mr. Asmussen, Tore – International Secretary, Danish Union of Teachers
- Mr. Baldeh, Matarr Suraa – National Coordinator, Education for All Campaign Network, Gambia
- Mr. Baraki, Elias Tadesse – Program Manager, Save the Children Denmark, Somaliland Program
- Mr. Bayo, Karifa – Président, Université Ouaga II, Burkina Faso
- Dr. Bazie, Bouma Jean-Paul – Conseiller Technique du Ministre, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Burkina Faso
- Mr. Bennis, Hajei Douri – Executive Director, Youth Action on Reproductive Order (YARO), Ghana
- Mr. Bere, Antoine – Directeur Général, Direction Générale de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel, Ministère des Enseignements Secondaire, Burkina Faso
- Mr. Bilgo, Hamidou – Conseiller en Gestion d'entreprises, Maison de l'entreprise du Burkina Faso
- Dr. Boly, Hamidou – Président/Recteur, Université Polytechnique de Bobo Dioulasso, Burkina Faso
- Dr. Boly-Barry, Koumba – Coordinatrice, Coopération Suisse ADEA, Programme Alpha, Burkina Faso
- Ms. Bonkougou, Odile – Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Burkina Faso
- Mr. Brewah, James – Education Programme Officer, Save the Children, Sierra Leone
- Mr. Bropleh Jr, Emmanuel Wollor – Student
- Dr. Casely-Hayford, Leslie – Director and Senior Consultant, Associates for Change (AFC), Ghana
- Ms. Ching'andu, Annette – Research Associate, Khulisa Management Services (Pty) Ltd, South Africa
- Ms. Chorlton, Rozanne – UNICEF representative, UNICEF Liberia
- Ms. Cissé, Katy – Expert on Gender, Youth and Development, Universitè Cheikh Anta Diop, Senegal
- Mr. Cole, Lawalley – Coordinator, Working Group on Communication for Education and Development (WG COMED), Benin
- Mr. Compaoré, André – Président, Conseil National Association Parents d'Elève du Primaire (CNAPEP), Burkina Faso
- Mr. Coulibaly, Jean-Martin – Chargé de Programme Formation Professionnelle, Bureau de Coordination de la Coopération pour le Développement, Ambassade d'Autriche au Burkina Faso
- Ms. Cristofoli, Vigdis – Regional Education Specialist, UNICEF Regional Office for West and Central Africa
- Ms. Dedewanou-Dovoedo, Sylvie – Directrice de la Formation et de la Qualification Professionnelles (Niveau central), Ministry for Secondary Education, Technical and Vocational Training, Benin
- Ms. Dennis, Lawerene – Center for Peace Education and Democracy, Liberia
- Mr. Dicko, Amadou Diemdioda – Président du Groupe Parlementaire Convention des Forces Républicaines (CFR), Assemblée Nationale (Burkina Faso)
- Prof. Djangmah, Jerome Siau – Chairman, West African Examinations Council, Ghana
- Mr. Dokurugu, Abukari – Chairman, Youth Forum 2008 Steering Committee
- Mr. Dourinaah, Eric – Coordinator, Northern Network on Education Development, Ghana
- Ms. Duncan-Adanusa, Irene Taama – General Secretary, Ghana National Association of Teachers
- Ms. Edjeani, Esther Happy – Assistant Director, Ministry of Education Science and Sports, Ghana Education Service (GES)
- Mr. Effah, Paul – Executive Secretary, National Council for Tertiary Education, Ghana
- Ms. Fahnbulleh, Miata – Executive Director, OBAA's Girls, Liberia
- Mr. Fall, Atoumane – ANCEFA (Africa Network Campaign on Education for All), Senegal
- Mr. Fatoma, Emanuel A. – Coordinator for Africa, Education International, Togo
- Mr. Fosu, Charles – National Chairperson Youth Wing, Ghana Society of the Physically Disabled – Youth Wing (GSPD-YW)
- Mr. Friberg, Anders – Special Advisor to the UN SRSG in Liberia, UN
- Ms. Hermanson, Nina – Director, Børnefonden
- Mr. Huot-Marchand, Herve – Expert Education, UNESCO-Breda
- Ms. Iversen, Eva – Coordinator, The Danish NGO Education Network
- Mr. Kabore, Paul – Assistant Culturel Provincial, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Burkina Faso
- Ms. Kabore, W. Micheline – Chargé des Programmes d'Education Formelle et Non Formelle, Réseau Africain Jeunesse Santé et Développement (RAJS), Burkina Faso
- Mr. Kaboré, Ibrahim – Secrétaire Permanent, Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (SP/PDDEB), Burkina Faso
- Dr. Kandakai, Evelyn – Executive Director / Chairperson, LET (Liberia Education Trust) / FAWE (Federation of African Women Educationalists)
- Mr. Kanneh, Mohammed – Project Officer, West Africa Youth Network
- Mr. Kargougou, Issaka – Directeur Général, Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (Secteur Privé)
- Dir. Ki, Boureima Jacques – Directeur, Direction Etude & Planification, Ministère des Enseignements Secondaire, Burkina Faso
- Dr. King, David Kwao Amoah – National President, Farmers Organization Network in Ghana (FONG)
- Mr. Komenan, André – Consultant, The African Development Bank
- Prof. Kouliadiati, Jean – Président, L'Université d'Ouagadougou, Burkina Faso
- Mr. Koutaba, Justin – Ministre, Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE), Burkina Faso
- Mr. Loada, Augustin – Secrétaire Exécutif Centre pour la Gouvernance Démocratique, Centre pour la Gouvernance Démocratique, Burkina Faso
- Mr. Musah, Abdel-Fatau – Conflict Prevention Adviser, ECOWAS
- Ms. Napoe, Assibi Damba – Chief Regional Coordinator, Education International, Togo
- Prof. Ndongou, Oumar – General-Secretary, West Africa Civil Society Forum (WACSOF)
- Ms. Ogbe, Rachel – Principal Programme Officer, Education, ECOWAS
- Mr. Osman, Sulemana Saaka – Programme Director, School for Life of GDCA, Ghana
- Mr. Otoo, Kwabena Nyarko – Researcher, Ghana Trades Union Congress (Ghana TUC)



Mr. Ouedraogo, Achille Denis Marie – Membre de CESAM, Cellule de Solidarité et d'Assistance Mutuelle, Burkina Faso

Mr. Ouedraogo, Saïdou – Secrétaire Exécutif, Cadre de Concertation des ONG et Association Actives en Education de Base (CCEB-BF), Burkina Faso

Ms. Ouédraogo, Aïcha – Assistante Chargé de Project, Réseau Africain Jeunesse Santé et Développement (RAJS), Burkina Faso

Ms. Page, Lucy – Executive Director, CEP (Community Empowerment Programme)

Mr. Pare, Joseph – Ministre, Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur de la Recherche Scientifique (MESSRS), Burkina Faso

Mr. Roberts, James – Deputy Minister of Education, Ministry of Education, Liberia

Mr. Samassekou, Adama – Secrétaire Exécutif a.i., Académie Africaine des Langues (ACALAN), Mali

Ms. Sanou, Bernadette – Directeur Général, Direction de la Recherche et du Développement Pédagogique (DGCRIF) Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA), Burkina Faso

Dr. Somé, Seglaro Abel – Expert en Economie de Institutions, Centre d'Analyse des Politiques, Economiques et Sociale (CAPES), Burkina Faso

Mr. Sonko, Daouda – Project Manager, Catholic Relief Services

Ms. Sorgho, Maria Kere – Directrice Exécutive, Fondation pour le Développement Communautaire, Burkina Faso

Mr. Tamboura, Ousséni – Ministre Délégué de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle, Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA), Burkina Faso

Mr. Taro, Simon – Ag. Director, Youth and Sports Development Centre, ECOWAS

Ms. Tiendrebeogo, Alice – Directrice Générale, Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle, Burkina Faso

Mr. Tijani, Ahmed Hamza – Programme Director, Basic Education Programme, Ibis West Africa

Mr. Traore, Idrissa – Président, Conseil National Association Parents d'Elève Secondaire (CNAPES), Burkina Faso

Mr. Traore, Tahirou – Secrétaire Général, Syndicat National des Travailleurs de l'Education de Base (SY.NA.T.E.B), Burkina Faso

Ms. Vabah, Gayflor – Minister, Ministry of Gender and Development, Liberia

Mr. Wantchecon, Ayignon Michel – Directeur de l'Enseignement Secondaire, par intérim, Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle, Benin

Mr. Warinda, Enock – Monitoring and Evaluation Officer, Forum for African Women Educationalists (FAWE)

Mr. Zabadee, Richard D, Ibis, Liberia

### **Conférence thématique sur les femmes et l'emploi en Afrique. Maputo, Mozambique 15 août 2008**

Mr. Abdulrahman, Oumar – Economic Affairs Officer, UNECA

Ms. Abreu, Alcinda – Minister, Ministry for Coordination and Environmental Action, Mozambique

Ms. Ageng'o, Caroline – Executive Director, Tomorrow's Child Initiative

Ms. Akatsa-Bukachi, Marren – Executive Director, Eastern African Subregional Support Initiative for Advancement of Women (EASSI)

Mr. Alitsi, Edward – Programme Officer, Danish Association for International Cooperation (MS Kenya)

Ms. Artur, Maria José – Investigadora, Women in Law in Southern Africa (WLSA)

Ms. Astawes, Shitaye – Board Member, Ethiopian Center for Disability and Development (ECDD)

Ms. Astawes, Tigist – Personal Assistant, Ethiopian Center for Disability and Development (ECDD)

Mr. Baloi, Oldemiro – Minister, Ministry of Foreign Affairs, Mozambique

Mr. Baptista Ali, Aires Bonifácio – Minister, Ministry of Education and Culture, Mozambique

Ms. Bernadette, Lucia – Director of National Institute for Social Affairs, Ministry of Women and Social Affairs, Mozambique

Mr. Bero, Eduardo – Member of CTCNAM, Ministry of Public Works (MOPH), Mozambique

Ms. Bias, Esperança – Minister, Ministry of Natural Ressource, Mozambique

Ms. Bibiana, Amelia – International Secretary, Organisation of Mozambican Workers (OTM/COMUTRA)

Ms. Brito, Lídia – Representative, Mozambique

Bule, Natividade – Representative, Confederation of Economic Associations (CTA), ECOSIDA

Ms. Buque, Celia – National Director, Ministry for Women and Social Affairs, Mozambique

Buque, Sansao – Director of Cooperation in MMAS, Ministry for Women and Social Affairs, Mozambique

Caifaz, Ilídio – Director of Employment, Ministry of Labour (MITRAB)

Mr. Campbell, Alan – Chief Operations Officer, Foundation for African Business & Consumer Services (FABCOS)

Ms. Casimiro, Isabel – President, Women in Law in Southern Africa (WLSA)

Mr. Chinavane, David Uassane – Secretary for International Relations and Projects, Organizacao Nacional dos Professores (ONP)

Ms. Chingobe, Rudo – Training Coordinator, Kara Umoyo, Zambia

Ms. Christensen, Bolette – Deputy Director General, DI

Ms. Cossa, Celina – President, National Union of Farmers (UNAC), Mozambique

Mr. Cruz, Antonio S. – Director of DNEAP, Ministry of Planning and Development, Mozambique

Mr. Cuereneia, Aiuba – Minister and Member of National Council for the Advancement of Women, Ministry of Health, Mozambique

Ms. da Silva, Terezinha – National Coordinator, Women in Law in Southern Africa (WLSA)

Ms. da Silva, Rosa – Governor, Governor of Maputo City

Ms. Damba, Sina – Minister, Ministry for Family Matters and the Promotion of Women, Mali

- Mr. de Sousa, Carlos – Deputy Minister, Ministry of Youth and Sport, Mozambique
- Ms. Dias, Marinela – Entrepreneur, DPMAS – Niassa
- Ms. Didiza, T. – Minister, Ministry of Public Works, South Africa
- Ms. Diogo, Vitória Dias – Minister, Ministry of the Public Sector, Mozambique
- Ms. Ellemann, Karen – MP, Danish Parliament
- Mr. Feer, Mads Jules – Manager Sustainability-SHEA West Africa, AarhusKarlshamn Denmark A/S
- Mr. Finnegan, Gerry – Director (Representative for Malawi, Mozambique and Zambia), International Labour Organization (ILO)
- Ms. Goshu, Nigest Haile – Executive Director, Center for African Women Economic Empowerment, Ethiopia
- Ms. Guebuza, Maria da Luz – First Lady - President of the Organisation for Mozambican Women, Office of the First Lady of the Mozambican Republic
- Mr. Gundana, Feliciano – Minister, Ministry for War Veterans, Mozambique
- Ms. Gune, Jéssia – Representative, SINTIQUIGRA, Mozambique
- Ms. Johnsen, Eva – Programme Officer, Southern Africa, LO/FTF Council, Maputo, Mozambique
- Ms. Kahara-Kawuki, Audrey – Director, Makerere University Business School – Entrepreneurship Centre, Uganda
- Mr. Kaspersen, Jens – Head of Office, Representative, LO/FTF Council, Denmark, Maputo Office
- Dr. King, Rudith – Head of Centre, College of Architecture and Planning, Kwame Nkrumah University of Science and Technology (KNUST), Ghana
- Mr. Larsson, Knud – Sourcing & Trading Director, AarhusKarlshamn Denmark A/S
- Ms. Levi, Benvinda – Minister, Ministry for Justice, Mozambique
- Ms. Libombo, Aida – Deputy Minister, Ministry of Health, Mozambique
- Ms. Lucas, Maria Francisca – Deputy Director, Ministry of Women and Social Affairs, Mozambique
- Ms. Mangaze, Esperança – Representative, Folha Verde
- Ms. Mangureira, Joana – Executive Secretary, National AIDS Council (CNCS), Mozambique
- Ms. Massango, Zilda – Member of CTCNAM, Ministry of Agriculture (MINAG), Mozambique
- Mr. Massingue, Venâncio – Minister, Ministry for Science and Technology, Mozambique
- Ms. Masta, Jane Nyaboke – Director, Gender, Central Organisation of Trade Unions (Kenya (COTU (K) )
- Ms. Matabele, Virgília – Minister, Ministry of Women and Social Affairs, Mozambique
- Ms. Mateus, Paulina – Secretary General, Organisation for Mozambican Women (OMM)
- Mr. Matsinhe, Justin – Education Coordinator for Region South, CoNEFS OTM CS, Mozambique
- Ms. Mcha, Marietta Charles – Ag. Assistant Director, Employment Promotion, Ministry of Labour, Employment and Youth Development, Tanzania
- Ms. Mchomvu, Happiness – Women Entrepreneurship Development Coordinator, Small Industries Development Organisation, Tanzania
- Ms. Meneses, Miquelina – President, Association of Mozambican Economists (AMECON)
- Ms. Mlambo-Ngcuka, Phumzile – Deputy President, South Africa
- Ms. Mollocome, Attalia – Attorney General and Minister, Ministry of Justice, Botswana
- Ms. Mongella, Gertrude – President, Pan-African Parliament
- Ms. Mossa, Ema – Representative, ACTIVA, Mozambique
- Ms. Mugisha, Faith Ahabyoona – Administrator, Christian University, Uganda
- Ms. Mulasikwanda, Patrícia – Minister, Ministry for Gender Equality and Women in Development, Zambia
- Mr. Munhequete, Eduardo – President, National Youth Council (CN), Mozambique
- Ms. Muthemba, Esmeralda – Representative, Ministry of Education and Culture (MEC), Mozambique
- Ms. Nayenga, Rosetti – Policy Analyst, Ministry of Finance, Planning and Economic Development, Uganda
- Ms. Ndiaye, Aminata Mbengue – Vice-President, Socialist Party, Senegal
- Ms. Ngaliga, Dorah – Director for Human Resources, CRDB Bank Limited
- Ms. Ngari, Pauline – General Manager Operations, Women Finance Trust, Kenya
- Ms. Ngonde, Inácia – Entrepreneur, DPMAS – Zambézia
- Mr. Nhaca, Soares – Minister and Member of National Council for the Advancement of Women, Ministry of Agriculture, Mozambique
- Ms. Niyibizi, Aline Aurore – Member, Medical Students Association of Rwanda (MEWDSAR)
- Ms. Nkavandeka, Isabel Manuel – Ministra na Presidência para os Assuntos Parlamentares, Presidência da República, Mozambique
- Ms. Novela, Sudecar – President, Mukhero Association
- Ms. Ogana, Litha Musyimi – Gender Director, The African Union
- Ms. Olsen Dyhr, Pia – MP, Danish Parliament
- Ms. Onubagu, Elsie – Advisor on Gender, Commonwealth Secretariat
- Ms. Orá, Xarzarda – Representative, Organisation of Mozambican Women (OMM)
- Ms. Osório, Conceição – Investigadora, Women in Law in Southern Africa (WLSA)
- Ms. Pajume, Catarina – Deputy Minister, Ministry of Agriculture, Mozambique
- Ms. Pereira, Telmina – Governor, Governor of Maputo Province
- Ms. Piores, Maria Verónica Teófilo – Member of CTCNAM, Ministry of Trade and Industry (MIC), Mozambique
- Mr. Rand, John – Ministry of Planning and Development Department, Mozambique
- Ms. Romão, Francelina – Representative, Ministry of Health (MISAU), Mozambique
- Ms. Rudvidzo, Thokozile – OIC African Centre for Gender and Social Development, UNECA
- Ms. Ségla, Ariane Djossou – Programme Officer, Danish Embassy, Cotonou
- Ms. Silva, Celmira – Director of Studies, Projects and Planning, Ministry of Youth and Sport (MJD), Mozambique
- Ms. Sithole, Nordestina – Member of CTCNAM, Ministry of Labour (MITRAB), Mozambique
- Ms. Sserubombwe, Joyce – Coordinator, Investment Authority, Uganda
- Mr. Stubkjær, Henrik – General Secretary, DanChurchAid
- Ms. Swaminathan, Umadevi – Managing Director, Self Employed Women's Association, SEWA, India
- Ms. Taipou, Maria Helena – Minister and Member of National Council for the Advancement of Women, Ministry of Labour, Mozambique
- Ms. Talapa, Margarida – Head of the Office for Women Parliamentarians, Parliament, Mozambique
- Ms. Tamele, Abiba – Directora General – INEFP, Ministry of Labour (MITRAB), Mozambique
- Dr. Thiam, Mareme Cissé – Director of Women's Entrepreneurship, Ministry of Family, National Solidarity, Women's Entrepreneurship and Micro Finance, Senegal



Mr. Thusi, Nathaniel – Manager SME Development & Training, Foundation for African Business & Consumer Services (FABCOS), South Africa

Ms. Ussene, Deolinda Abdul Rahimo – Entrepreneur, DPAMS – Nampula, Mozambique

Mr. Vallik, Steven – Regional Coordinator and Representative, 3F – United Federation of Danish Workers

Ms. van der Merwe, Susan – Deputy Minister, Ministry of Foreign Affairs, South Africa

Mr. Walter, Jake – Director, TechnoServe, Mozambique

Ms. Xavier, Antónia – Deputy Minister, Ministry of Education and Culture, Mozambique

Ms. Yde-Andersen, Signe – Coordinator, Gendernet

**Conférence thématique sur la jeunesse africaine et l'emploi. Accra, Ghana, 5 septembre 2008**

Mr. Abdourahamane, Seydou – Ministre de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Niger

Mr. Abdulai, Alhassan – Executive Director, Center for Promotion of Youth Development, Ghana

Mr. Abdul-Hanan, Zakaria – Copenhagen Consensus 2008 Youth Forum

Mr. Acheampong, Tony – Pastor, International City Baptist Church

Ms. Acolatse, Shika – Project Manager, TechnoServe, Ghana

Ms. Adjei, Betty – Deputy Country Manager, Winrock International

Ms. Adjei, Elisabeth – Director, Ghana Immigration Service

Mr Adotey Akai, Daniel – Communications and Research Officer, Corporate Social Responsibility Movement, Ghana

Ms. Agboh, Lea – Assistant - Policy Dialogue, OECD

Ms. Agersnap, Hanne – MP, Danish Parliament

Ms. Agoston, Robyn – Country Program Officer (Ghana), Youth Challenge International

Mr. Akomea, Nana – Minister for Youth and Employment, Ministry of Manpower, Youth and Employment, Ghana

Mr. Alhassan, Issaka – Project Officer, Youth Action on Reproductive Order

Ms. Alima Mahama, Hajia – Minister for Women and Children's Affairs, Ministry of Women and Children's Affairs, Ghana

Mr. Amoasi-Andoh, Kwamina – Consultant, ILO

Mr. Anokye, Samuel – Association of Ghanaian Industries

Mr. Aryeetey, Ernest – Professor, Institute of Statistical, Social and Economic Research, Ghana

Mr. Ayuk Tabe, Julius – Area Academy Manager, Cisco Systems Networking Academy

Mr. Balde, Boubacar – Cabinet chef, Ministère pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, Guinée

Ms. Banya, Christy – Programme Analyst, UNDP

Mr. Berthelsen, Vagn – President of Alliance 2015, Secretary General, IBIS

Ms. Bortei-Doku, Ellen – Senior Research Fellow, University of Ghana

Mr. Bustrup, Thomas – Director, Danish Industry

Dr. Baah Boateng, William – Labour Advisor, Ministry of Manpower, Youth and Employers, Ghana

Mr. Caesar-Sowah, Patrice – Personal Secretary, Minister for Youth and Employment, Ghana

Mr. Caifaz, Ilídio – National Director of Employment, Mozambique

Mr. Campbell, Alan – Chief Operations Officer, FABCOS

Mr. Chune, Noah – Director of Research and Education, Central Organisation of Trade Unions (COTU), Kenya

Ms. Cisse, Katy – Consultant and Researcher, Cheikh Anta Diop University, Dakar

Mr. Cofie, Charles – Chief Executive Officer, Unilever Ghana Limited

Ms. da Silva, Celmira – National Director of Youth and Sports, Mozambique

Mr. D'Alcantara Zocli, Pierre – President and Chief Executive Director, Junior Achievement Afrique Francophone, Benin

Ms. de Lange, Albertine – Rural Employment Officer, FAO, Ghana

Mr. Debebe, Ashebir – Deputy Country Director, Somalia/Somaliland Program, Save the children, Denmark

Mr. Dei, Seth – Chairman, Marmatten Investment

Mr. Diawara, Balla – Chef de la Division Insertion des Jeunes, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Mali

Mr. Djokoto, Jervis – Director of BREDA, The Ghana Baptist Convention

Mr. Donkoh, Archibal – Acting National Coordinator, National Youth Council, Ghana

Mr. Edudzie, Emmanuel – Executive Director, Youth Empowerment Synergy

Dr. El Bakri, Zeinab – Vice President of the African Development Bank, AfDB

Ms. Feven, Henok – Center for African Women Economic Empowerment (CAWEE), Ethiopia

Mr. Gmabi, Philip – The Youth Forum Project, The Ghana Friendship Groups in Denmark

Ms. Haile, Nigest – Executive Director, Center for African Women Economic Empowerment (CAWEE)

Mr. Hannington, Segerinya – Chairperson of the National Youth Council Executive, Uganda Red Cross Society

Mr. Harouna, Abdouramane – Directeur National de la Promotion de l'Emploi, Niger

Ms. Holst, Marianne – Resident adviser, Majovo Limited

Ms. Hribernigg, Doris – Focal Point, Human Security Coordination, UNIDO

Mr. Idrissa, Amadou – Directeur Général de l'Agence Nationale de la Promotion de l'Emploi, Ministère de la Fonction Publique et du Travail, Niger

Mr. Imoro Andani, Prince – Special Adviser on the Northern Sector, Office of the President, Ghana

Mr. Jacobsen, Ulrik – Education Consultant, Danish Mission Council

Mr. John Sesay, Benjamin – Administrative Officer, West Africa Youth Network

Mr. Kabah Alowe, Leo – National Coordinator, National Youth Employment, Ghana

Mr. Kanawe, Médékédina – Jeune entrepreneur, Fonds d'Insertion des Jeunes (F.I.G.), Togo

Mr. Kanton, Osman – Director, Action For Sustainable Development (ASUDEV)

Ms. Karikari Anang, Rose – Executive Director, Ghana Employers Association (GEA)

Mr. Kattah, Daniel – Principal Planning Officer, Ministry of Women and Children's Affairs, Ghana

Dr. Koch, Julie – International Director, Danish Youth Council

Mr. Koïta, Idrissa – Directeur National de l'Emploi, Point Focal du PAPESPRIM, Mali

Ms. Koroma, Rugiatu – Director, Youth Action for Rural Development (YARD), Sierra Leone

Mr. Koutaba, Justin – Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi, Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi, Burkina Faso

Ms. Lansah Yakubu, Adisa – Executive Director, Africa 2000 Network, Ghana

Ms. Lawal, Rafia – The Youth Forum Project, The Ghana Friendship Groups in Denmark

Ms. Lillelund Bech, Gitte – MP, Danish Parliament

Mr. Lindqvist, Torben – Chief Technical Advisor, Danish Ministry of Foreign Affairs

Mr. Mahama, Shani – The Youth Forum Project, The Ghana Friendship Groups in Denmark

Mr. Mahamadu Yahaya, Roland – Centre Coordinator, Ghanaian Danish Community Programme (GDCP)

Mr. Murangira, Ambrose – Chairman, Uganda National Association of the Deaf

Ms. N'Diaye, Ibrahimia – Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Mali

Ms. Nielsen-Englyst, Camilla – The Youth Forum Project, The Ghana Friendship Groups in Denmark

Ms. Nkombo, Nachilala – Programme Officer, Mellefolkkeligt Samvirke, Zambia

Mr. Nutakor, Frank – North Tongu District Assembly

Mr. Ogunbayo, Oluwatobi – Programme Outreach Officer for West Africa, Africa Business Roundtable

Mr. Olabode-Williams, Kojo – Public Relations Officer, Association of Ghanaian Industries

Mr. Onyelukachukwu, Ojugo – Programme Officer, Africa Business Roundtable

Ms. Opoku, Patience – Ag. Director of the Department of Women, Ministry of Women and Children's Affairs

Mr. Ousmane Maman, Ibrahim – Secrétaire Permanent National ANPJ, Association Nigérienne por la Promomtion des Jeunes, Niger

Ms. Pérez Valera Jensen, Lotte – Project Manager, Børnefonden

Dr. Pilgrim, Markus – Manager, Youth Employment Network

Dr. Pitamber, Sunita – Adviser to the Vice President of the AfDB, African Development Bank

Ms. Rasmussen, Birgitte – Director, IBIS Ghana

Mr. Sankaituah, Joseph – President, Federation of Liberian Youth

Ms. Siptey, Kanda – Ministre de la Fonction Publique et du Travail, Ministère de la Fonction Publique et du Travail, Niger

Prof. Sissoko, Youssouf – Chargé de Mission, Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes, Mali

Mr. Spanner, Thomas – Programme Coordinator, Baptist Church Denmark

Mr. Tandoh, Clement – Programme Director, IBIS Ghana

Mr. Tenywa, Godfrey – Sign Language Interpreter, Uganda National Association of the Deaf

Mr. Thusi, Nathaniel – Manager of SME Development & Training, Foundation for African Business & Consumer Services (FABCOS)

Mr. Traoré, Siriman – Président, Conseil National de la Jeunesse du Mali

Mr. Tsekpo, Tony – University of Ghana

Mr. Tsike-Sossah, Eyras Simon – Chief Executive Officer, Abusua Foundation

Dr. Verick, Sher – Economic Affairs Officer, Youth Focal Point, UNECA

Mr. Wiredu, Baah – Minister of Finance and Economic Planning, Ministry of Finance and Economic Planning, Ghana

Dr. Yaw Baah, Anthony – Technical Director, Trades Union Congress

### **Conférence thématique sur l'emploi et la croissance économique : Le défi du changement climatique. Nairobi, Kenya, 18 septembre 2008**

Mr. Adane, Habtamu – Program Coordinator, Norwegian Church Aid

Mr. Ahmed, Mohammed, Kenya

Mr. Ajakaiye, David – Director of Research, African Economic Research Consortium (AERC)

Ms. Akumu, Grace – Executive Director, Climate Network Africa

Ms. Amurle, Grace – Director of Finance & Administration, African Economic Research Consortium (AERC)

Ms. Appleton, Asheline – Team Leader/Writer, International Institute for Sustainable Development

Mr. Apuuli, Bwango – Deputy Director, IGAD Climate Prediction and Application Centre (ICPAC)

Ms. Atandi, Everlyne – Student, Kenyatta University, Kenya

Ms. Awuor, Lorine – Communications Officer, Coast Women in Development, Kenya

Ms. Awuor, Cynthia B. – Research Fellow, Africa Centre for Technology Studies, Kenya

Ms. Banya, Grace – Chief Technical Advisor, International Labour Organization (ILO)

Mr. Bekele, Solomon – Project Manager, Integrated Family Service Organization, (IFSO)

Prof. Bigsten, Arne – Professor, Göteborg University, Sweden

Ms. Buzingo, Domina – Resident Representative, Africa Development Bank

Mr. Campbell, Alan – Chief Operations Officer, FABCOS, South Africa

Dr. Chengula, Ladisy K. – Natural Resources Management Senior Specialist, World Bank

Prof. Chipeta, Chinyamata – Executive Director, Southern African Institute for Economic Research, Malawi

Mr. Chisulo, Justin M. – Chief Executive Officer, Zambia Association of Chambers of Commerce and Industry

Mr. Cypriah, Kirialoo – Director, Center for Human Development, Kenya

Mr. du Plooy, Peet – Trade & Investment Advisor, World Wildlife Federation

Dr. Ehrhart, Charles – Climate Change Coordinator, CARE International

Dr. Falk, Knud – Disaster Preparedness Advisor, Danish Red Cross

Ms. Gad, Marie – International Policy Advisor, Confederation of Danish Industry (DI)

Mr. Hyera, Tharsis – Programme/Administrative Manager, Environmental Protection and Management Services (EPMS), Tanzania

Ms. Manyara, Winnie Kathurima – Change, Leadership and Corporate Affairs Director, Equity Bank Ltd

Dr. Jerome, Afeikhen Theo – Coordinator, Economic Governance and Management, African Peer Review Mechanism Secretariat, South Africa

Ms. Kakooza, Rachel Nampinga – Director, Ecowatch Africa, Uganda



Ms. Kantai, Tallash – Writer, International Institute for Sustainable Development

Mr. Karekezi, Stephen – Executive Director, AFREPEN, Kenya

Mr. Kariuki, Fred – Kenya Association of Manufacturers

Ms. Kithikii, Agnes – Disaster Risk Reduction Officer for East Africa, Catholic Agency for Overseas Development (CAFOD)

Dr. Kituyi, Evans – Programme Officer, Renewable Energy Technology Assistance Programme (RETAP), Kenya

Ms. Loorematta, Sharon – Programme Manager, Practical Action, Kenya

Mr. Louw, Marius – Manager: International Relations & Research, FABCOS, South Africa

Mr. Lyakurwa, William – Executive Director, African Economic Research Consortium (AERC), Kenya

Prof. Mabele, Robert – Member Scientific Committee, Review of African Integration at the AU

Ms. Macakiage, Jacqueline Odula – Manager, Ressource Mobilization, African Economic Research Consortium (AERC)

Mr. Mackanja, Geoffrey N – Confederation of Tanzania Industries (CTI)

Mr. MacKenzie, Gordon – Senior Energy Planner, UNEP-Risoe Centre for Energy, Climate, and Sustainable Development

Ms. Maina, Zipporah – Kenya Association of Manufacturers

Dr. Maitima, Joseph – Scientist, Climate-Land Interaction Project (CLIP) in East Africa

Mr. Majali, Lawrence – Acting General Secretary, Kenya National Union of Teachers

Mr. Makokha, Michael – National NRM Consultant, Food and Agriculture Organisation of United Nations (FAO)

Dr. Manda, Damiano – Manager, Research, African Economic Research Consortium (AERC)

Dr. Mogaka, Hezron – Director, Ministry of Environment and Mineral Resources, Kenya

Dr. Molua, Ernest – University of Buea, Cameroon

Dr. Muok, Bernard, Kenya

Mr. Muramuzi, Frank – Executive Director, National Association of Professional Environmentalists (NAPE)

Dr. Musyoka, John – Deputy Manager, Development Training Department, MS-TCDC, Tanzania

Ms. Muthoni, Olive – Senior Consultant, Energy for Sustainable Development (ESD)

Ms. Mwale, Mary – Draught Management and Food Security Officer, Ministry of Development of Northern Kenya & Other Arid Lands

Mr. Mwangi, James Kinyanjui – Ph.d Student in Natural Resources, National Alliance of Community Forest Associations, Kenya

Ms. Ndoye, Fatou – Programme Officer, UNEP

Dr. Ng'eno, Nehemiah – Consultant-Lecturer, University of Kenya

Mr. Ngo, Brian – Lead Economist, World Bank/Africa Partnership Forum Support Unit/OECD

Mr. Nhemachena, Charles – Researcher, Council for Scientific & Industrial Research, South Africa

Mr. N'zue, Felix – Manager, Research, African Economic Research Consortium (AERC)

Mr. Obwona, Marios – Director of Training, African Economic Research Consortium (AERC)

Mr. Ochieng, Benson Owuor – Director, Institute for Law and Environmental Governance (ILEG), Kenya

Mr. Odero, Kenneth – International Labour Organisation (ILO)

Hon Odinga, Raila – Prime Minister, Government of the Republic of Kenya

Prof. Odingo, Richard S. – Professor, University of Nairobi, Kenya

Mr. Odong, George Otto – Program Coordinator, Pader NGO Forum, Uganda

Ms. Ojoo-Massawa, Emily – Coordinator Climate Change, National Environment Management Authority, Kenya

Ms. Okara, Grace – Manager, CMAP-ARC, Kenya

Ms. Omulo, Monica A. – East African Regional Representative, Association of Africa Women Geoscientists (AAWG)

Mr. Owino, Tom – Vice president for Africa Division, Climate Care

Mr. Owino, Charles – Manager for Communications, African Economic Research Consortium (AERC)

Ms. Parsitau, Patricia – Governance Coordinator, Oxfam Regional Office, Kenya

Mr. Phaias, Karanba – Researcher, University of Nairobi, Kenya

Ms. Raphael, Neema – Research Fellow, Centre for Energy, Environment, Science and Technology (CEEST)

Mr. Rutayisire Musoni, Jean – Researcher, National Bank of Rwanda

Ms. Sharon, Betty – Program Coordinator, Coast Women in Development

Mr. Shongwe, Samuel – President, Swaziland Federation of Trade Unions

Ms. Simmelhack Hansen, Sys – KULU Board Member, K.U.L.U. – Women and Development

Mr. Simwaka, Kisu – Senior Economist, Reserve Bank of Malawi

Mr. Sossion, Wilson – Kenya National Union of Teachers (KNUT)

Prof. Temu, Andrew Ephraim – Professor Agricultural Economics, Sokoine University of Agriculture, Tanzania

Prof. Wakhungu, Judi – Executive Director, Africa Centre for Technolgy Studies, Kenya

Prof. Wandiga, Shem O. – Director, Centre for Science Technology Innovation, Kenya

Mr. Wesonga, George – National Chairman, Kenya National Union of Teachers

Mr. Zhou, Peter, Botswana

**Conférence thématique sur la création de croissance économique en Afrique. Kampala, Ouganda, 30 octobre 2008**

Ms. Acam, Agnes – Business Associate, 3A Strategic Management

Mr. Baiden, Moses – Chief Executive Officer, Margins Group

Mr. Blom, Jaap – Team Leader, ASPS, Uganda

- Mr. Chonde, Charles Nyakundi – Executive Director, Grassroots Agenda for Development Organizations, Kenya
- Mr. da Silva, André Augusto – Secretary, National Council on Sustainable Development, Mozambique
- Mr. de Lorenzo, Mauro – Fellow, American Enterprise Institute (AEI)
- Mr. Fogde, Karsten – International Adviser, East Africa, LO/FTF Council, Arusha, Tanzania
- Mr. Fowler, Martin – Senior Consultant, The IDL Group, Uganda
- Ms. Gad, Marie – International Policy Advisor, Confederation of Danish Industry (DI)
- Ms. Gakuba, Beatrice – Chief Executive Officer, Rwanda Flora SARL
- Mr. Grange, Antony – Regional Representative, DanChurch Aid
- Dr. Habtemichael, Hanna Teshome – Planning, Monitoring and Evaluation Officer, Lutheran World Federation, Ethiopia
- Mr. Hansen, Morten Emil – Political Advisor, DanChurchAid
- Ms. Ibraimo, Maimuna – Delegate, Ministry of Planning and Development, Mozambique
- Ms. Kabagumya, Cecily – Conservation and network Manager, ARCOS, Uganda
- Mr. Kabinga, Mundia – Lecturer Copperbelt University, Kitwe, MS Zambia
- Mr. Kaggwa, Luzze Andrew – Policy Officer, Uganda Manufacturers Association
- Dr. Kaira, Charles – Technical Advisor Strategic Planning & Sector Coordination, Ministry of Infrastructure Development, Tanzania
- Ms. Kamanyi, Judy – Advisor, AKIJUL, Uganda
- Dr. Kasekende, Louis Austin – Chief Economist, AfDB
- Ms. Keirieni, Mumbi Gitau – Economic Consultant, Kenya
- Mr. Keizire, Boaz Blackie – Senior Economist, Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fishery, Uganda
- Mr. Kibugu, Erastus – Country Director, TechnoServe Inc.
- Mr. Kiiza, Lawrence – Director Economic Affairs, Ministry of Finance, Planning and Economic Development, Uganda
- Ms. Kilindu, Christine – Executive Director, CTI, Tanzania
- Mr. Kimani, Martin, United Kingdom
- Dr. Kisamba-Mugerwa, Wilberforce – Chairman of the Board, National Planning Authority, Uganda
- Ms. Knuppert, Marie Louise – Confederal Secretary of International Relations, LO-Denmark (The Danish Federation of Trade Unions)
- Dr. Komba, Ladislaus – Permanent Secretary, Ministry of Labour, Employment and Youth Development, Tanzania
- Mr. Kovsted, Jens – Director of Analysis, Centre for Economic and Business Research, Copenhagen Business School
- Dr. Laker-Ojok, Rita – Director, AT Uganda Ltd.
- Dr. Layod, Alex – Doctor, Kitgum Hospital, Uganda
- Mr. Lomakol, Jimmy – Chief Executive Officer, Karamoja Private Sector Development Centre, Uganda
- Mr. Louw, Marius – Manager: International Relations & Research, FABCOS, South Africa
- Mr. Lugolobi, Amos – Ag. Executive Director, National Planning Authority, Uganda
- Hon. Mafabi, Nandala – Chairperson / MP, Public Accounts Committee, Uganda
- Mr. Magnay, John – Adviser to the World Bank, Trader/ Businessman
- Ms. Mapila, Mariam Amale Tanjani – PhD Research Fellow, University of Pretoria, South Africa
- Mr. Masuke, Elibariki – Manager, CRDB Bank
- Dr. McNamee, Terence – Director, Royal United Services Institute (RUSI)
- Mr. Mohammed, Alhassan – Ghanaian Danish Community Programme/Simli Centre, Assistant Centre Coordinator
- Dr. Mutunga, John K. – Managing Director, Kenya National Federation of Agricultural Producers
- Dr. Nahdy-Silim, Mohammed – Executive Director, National Agricultural Advisory Services, Uganda
- Mr. Nakhooda, Farhan Yahya – Project Director, Kakira Sugar Works Ltd
- Ms. Namagga, Imelda – Programme Officer, Uganda Debt Network
- Mr. Namiti, Bobby – Rural Energy Consultant, Konsense Consult Limited
- Ms. Nassanga, Rose – Director of Research, Women and Youth Affairs, National Organisation of Trade Unions, Uganda
- Ms. Nayenga, Rosetti Nabbumba – Policy Analyst, Ministry of Finance, Planning and Economic Development, Uganda
- Mr. Ngenza, Peter – Account Manager, CRDB Bank
- Mr. Nicol, William – Head of Poverty Reduction and Growth Division, OECD, DAC
- Mr. Nielsen, Erik – International Advisor, LO-Denmark (The Danish Federation of Trade Unions)
- Mr. Nkama, Isaac – National Council Member, South African Institute for International Affairs
- Dr. Nwuke, Kasirim – Chief, MDGs/Poverty Analysis & Monitoring, UNECA
- Mr. Nziratimana, Thomas – General Manager, Transafrica Resources
- Ms. Obiya-Kimkung', Elizabeth Susan – Director, Freight Forwarders Kenya Ltd
- Mr. Ocici, Charles – Executive Director, Enterprise Uganda
- Mr. Odenda, Lumumba – National Coordinator, Kenya Land Alliance
- Ms. Okot, Josephine – Executive Director, Victoria Seeds, Uganda
- Dr. Pam Sha, Dung – Academic Staff, Union of University, Nigeria Labour Congress
- Ms. Quaade, Vibeke – Information Officer, MS Uganda
- Mr. Rentenaar, Michel – Head of Development Cooperation, Royal Netherlands Embassy
- Mr. Sayed, Archie P. – Vice Secretary General, The Swaziland Federation of Trade Unions
- Mr. Semkiwa, Robert – Assistant Director, Youth Development Services
- Mr. Shehu, Hauwa – NEXIM Bank
- Mr. Shukla, Mukesh Babubhai – Chief Executive Officer, Shamuk Aluminium Ind. Ltd
- Ms. Ssenabulya, Rosemary N. – Executive Director, Federation of Uganda Employers
- Mr. Tejlgaard, Lars – Director, International Business Development, Confederation of Danish Industry (DI)
- Mr. Thembo-Mwesigwa, Wilfred – Executive Secretary, UNADA, Uganda
- Dr. Thompson, Nii Moi – Executive Director, Development Policy Institute
- Mr. Thusi, Nataniel – Manager, International Relations and Research, FABCOS, South Africa
- Mr. Timothy, A. J. – Assistant General Manager, NEXIM Bank
- Mr. Tommy, David – Head of UNIDO – Ethiopia, UNIDO
- Dr. Tumusiime, Emmanuel – Governor, Bank of Uganda
- Mr. Twijukye, Gerald – Civil Society Ressource Person, Uganda National NGO Forum
- Mr. Wafula, Chadwin Reno – Technical Representative, DLA Scientific LRD, Kenya
- Mr. Wanyera, Maris – Commissioner, MFPED, Uganda



**Conférence de la jeunesse africaine 2008.  
Addis-Abeba, Éthiopie, 16-19 novembre 2008**

Abate, Biniam Tesfaye – Youth Network for Sustainable Development (YNSD), Ethiopia

Addy, Felicia Dede – Baptist Relief and Development Agency, Ghana

Ali, Kivale Said – Kenya Union of Printing, Publishing and Paper Manufacturers and Allied Worker

Auerbach, Jess – University of Cape Town, South Africa

Bahru, Kidist – EvaSUE (Evangelical Christian Students' and Graduates' Union of Ethiopia)

Banda, Tayani Vincent – Youth Action in Social Economic Development, Malawi

Bounguebe, Laurina Moyi – Réseau des Jeunes Volontaires Francophone du Gabon (JVF)

Buda, Fatma Ali – Zanzibar Teachers Union

Bulanda, Diana – Rescue Mission Zambia

Ceesay, Ibrahim – Children For Children Organisation

Demisie, Sayat, Ethiopia

Diamouténé, Oumar – Youth and ICTs, Mali

Dlamini, Nozipho – Esavuladlela Swaziland Scout Association

Dominic, Theresia – University of Dar es Salaam, Tanzania

Dorothy, Aciru Monica – Action for Peace and Conflict Transformation (APCT), Uganda

Edudzie, Emmanuel – Youth Empowerment Synergy, Ghana

Enssah, Bockarie – Youth Alliance for Peace and Development (YAPAD), Sierra Leone

Fesehagidrgis, Demelash – Addis Ababa University Students Union

Girma, Maraki – Commerce, Ethiopia

Ifa, Biftu, Ethiopia

Ikonye, Njoroge – Mount Kenya Youth Initiative for Ecosystem Restoration

Jawol, Vera – YARO/GV Youth Forum Project

Jumi, Patricia – GrowthAfrica Capital/Consulting, Kenya

Kam, Christian – AIESEC, Cameroon

Kasenene, Robert – YouthServe Tanzania Trust

Kyalimpa, Racheal – Network Association of Youth Organisations of Uganda

Limbani, Felix – Youth Net and Counselling (YONECO), Malawi

Maina, Zipporah – Kenya Association of Manufacturers

Makina, Anesu – Africa Policy Institute, Zimbabwe

Malauene, Helder – Cultural Association for Sustainable Development, Mozambique

Mengisteab, Brook – AAYN, Ethiopia

Mezgebe, Yohannes – Youth Core, Ethiopia

Mtimba, Godfrey – The Standard, Zimbabwe

Muhumed, Ibrahim Abdirahman Sh. – Somaliland National Youth Organisation

Mukwaya, Grace – Africon Pty Ltd, Uganda

Nakanjako, Aidah – Uganda AIDS Commission / AfriYAN

Negussie, Wubit – Ye Ethiopia Youth network

Niyibizi, Aline Aurore – Medical Students Association of Rwanda (MEDSAR)

Nkwangu, Robert – Uganda National Association of the Deaf (UNAD)

Ochen, Victor – African Youth Initiative Network (AYINET)

Okoro, Owumi Kenneth – Youth Development & Peace Network Nigeria

Olawale, Rotimi – Global Youth Coalition on HIV/AIDS

Ousmane, Maman Ibrahim – Association Nigérienne pour la Promotion des Jeunes

Polepole, Humphrey – Tanzania Youth Coalition

Ransom, Erinn – Ashesi University College, Ghana

Saleh, Shaymaa Zaghlool Reyad – Federation of Egyptian Youth NGO's

Segirinya, Hannington – Uganda Red Cross Society

Sigudlha, Alfred Muzwakhe – Southern African Youth Movement

Sitawa, Silvy – The African Women's Development and Communications Network (FEMNET)

Sitini, Bertin – AERG (Association Des Etudiants Rescapes Du Genocide Au Rwanda)

Tassaw, Saba Badi – Central Medium Clinic Tendai, Madanzi – Midlands State University, Zimbabwe

Tjitaura, Jeanetha – National Youth Council of Namibia

Wit, Eyob, Ethiopia

Yigzaw, Amlake – Gender Club, Ethiopia

**Consensus de Copenhague 2008,  
Forum de la jeunesse. Copenhague,  
Danemark, 26-28 mai 2008**

Abatayo, Anna Lou Abao

Agbodjah, Lily Sena

Aguirre, Yalani Catarina Zamora

Akiy, Zacheaus Zeh

Annor, Veronica

Aramburo, Michiko Kyo

Battisti, Michele

Bircan, Deniz

Bongololo, Temwa Grace

Burns, Michael Owen

Butcher, Leah Clarke

Calisir, Muhammed Fatih

Cao, Yining

Ching'andu, Annette Mulanga

Chirinda, Ngonidzashe

Commey, Alexandra Naa Adjeley

Corbi, Raphael Bottura

Deras, Kirsten Gabriela Funes

Ditai, James

Dumesnil, Choralyne Marcelle Renee

Ejeh, Subhi Fahid

Flores, Leon III German

Goel, Tanu

Gupta, Soumya

Habibi, Zaki

Haider, Nazia

Harinthabima, Suryagama

Hossain, Shanawez

Irawan, Kiagus Muhammad Harry Robby

Jaquez, Carmen del Rasario Avila  
 Kara, Okan  
 Karackattu, Joe Thomas  
 Keeler, Kent George Edwin  
 Kellett, Jenny  
 Konkov, Alexander  
 Laksmi, Jeanette Francisca  
 Lau, Ngai Wan Fontane  
 Leung, Ka Yan  
 Li, Feng  
 Ma, Xin  
 Makubalo, George Vusa  
 McEwen, Anne Margaret  
 Meng, Martina  
 Mheirat, Ghaleb Mashhour A. El  
 Mohamad, Juita Binti  
 Mugisha, Faith Ahabyoona  
 Mulder, Stephen John  
 Nayak, Bibhu Prasad  
 Nduna, Mzikazi  
 Nguyen, Vy Diep Quy  
 Nhemachena, Charles  
 Nkhonjera, Patnice  
 Olayres, Jacquelyn Jose  
 Oonhapattana, Supreeda  
 Pradeep Kumar, Jena  
 Ptitsyn, Andrei V.  
 Rashid, Iftikhar Arman  
 Ravanilla, Nico Masulit  
 Riley, Harriet Lucille  
 Sagarnaga, Marcela Alejandra  
 Salnykova, Nastia  
 Sandulescu, Smaranda Ileana  
 Santos, Eric Costa dos  
 Shahnaz, Rizwana  
 Sharma, Shruti  
 Singh, Manisha  
 Soedibjo, Nadine Kok Lin  
 Staley, Robert Christopher  
 Stern, Rinashe  
 Sutherland, Charlotte

Tan, Shuai  
 Thomas, Damani Berhane  
 Tsevegjav, Bulganmurun  
 Tuheirwe, Doreen  
 Wang, Xuefei  
 Wolf, Thomas Helmut  
 Yamaura, Koichi  
 Yappy, Stella Maris  
 Yekosofaati, Kiyingi  
 Zakaria, Abdul-hanan

**Atelier, Washington DC, États-Unis.  
 19-20 février 2009**

Mr. Akinci, Gokhan – Senior Investment Officer, Investment Climate Department, IFC  
 Ms. Andersen, Inger – Director, Africa Department, World Bank  
 Mr. Ayers, Seth – ICT Policy Specialist, Information for Development Program, World Bank  
 Ms. Brahmam, Maya – Senior Communications Officer, External Affairs, World Bank  
 Ms. Bridi, Haleh – Director, Partnerships and Advisory Services Department, IFC  
 Mr. Brooks, Jonathan – Policy Advisor, UNDP  
 Mr. Brown, Eric – Sr. Investment Officer, Africa MSME Facility, IFC  
 Mr. Calice, Pietro – Economist, Private Sector Operations, African Development Bank  
 Ms. Cunningham, Wendy – Children and Youth Coordinator, World Bank  
 Ms. D’Costa, Valerie – Program Manager, Information for Development Program, World Bank  
 Mr. Gast, Earl – Acting Head, Africa Bureau, USAID  
 Ms. Grace, Edith – World Bank  
 Mr. Iarossi, Giuseppe – Africa Private Sector & Finance Group, World Bank  
 Mr. Iyer, Subramaniam V. – Sector Manager, Energy, Africa Department, World Bank  
 Mr. Jensen, Michael Friis – Senior Economist, International Trade Department, World Bank  
 Mr. Kjørven, Olav – Assistant Administrator and Director, UNDP, Bureau for Development Policy  
 Ms. Kyte, Rachel – Vice President, IFC  
 Mr. Lamb, Geoff – Managing Director Public Policy, Bill and Melinda Gates Foundation



Mr. Larsen, Kurt – Senior Education Specialist, World Bank Institute  
 Ms. Lloyd, Tracy – Senior Investment Officer, General Manufacturing and Services Department, IFC  
 Mr. Masuoka, Toshi – Director, Corporate Advice Department, IFC  
 Mr. Miller, Alan – Principal Project Officer, Environment and Social Department, IFC  
 Ms. Mokadem, Leila – Division Manager, African Development Bank  
 Mr. Muasher, Marwan – Senior Vice President, World Bank External Relations  
 Mr. Nangia, Rakesh – Former Acting VP for the World Bank Institute, World Bank Group  
 Ms. Nzau-Muteta, Ginette – Chief Socio-Economist, African Development Bank  
 Mr. Nzongola, Tony – Senior Advisor, Ecobank Transnational Incorporated  
 Ms. Ono, Masumi – Office of the Deputy Secretary General (ODSG), UN  
 Ms. Otonglo, Caroline A. – Economist, Enterprise Analysis, IFC  
 Mr. Palmer, Phillip – Program Economist, USAID  
 Mr. Patil, Pawan – Senior Economist, World Bank  
 Mr. Rosen, Harold – Executive Director, Grassroots Business Fund  
 Ms. Songwe, Vera – Advisor to Managing Director, World Bank



Mr. Tamakloe, Francis – IFC  
 Mr. Thomas, Christopher – Sector Manager for Education, Africa Region, World Bank  
 Ms. Uy, Marilou – Sector Director, World Bank, Africa Financial and Private Sector Department  
 Mr. Vis, Thomas – Senior Risk Management Officer, Economics and Policy Group, MIGA  
 Mr. Wasielewski, John – Office of Development Credit, USAID

**Atelier, Tswalu, Afrique du Sud.  
 15-17 mars 2009**

Mr. Conceição, Orlando da – Executive Director, Confederation of Mozambican Business Associations (CTA)  
 Ms. Erwin, Robynne – Chief Executive Officer, SmartXChange  
 Mr. Gil-Casares, Ramón – Ambassador, Spanish Ministry of Foreign Affairs  
 Mr. Herbert, Ross – Research Fellow, South African Institute of International Affairs  
 Dr. Jerome, Afeikhena – Coordinator, Economic Governance and Management, African Peer Review Mechanism Secretariat  
 Mr. Kabundi, Mpenza – Deputy Director, International Labour Organisation (ILO)  
 Mr. Karekezi, Stephen – Executive Director, Energy, Environment and Development Network for Africa

Mr. Kaufmann, Ralph von – Director, Capacity Strengthening, Forum for Agricultural Research in Africa (FARA)  
 Mr. Makokera, Daniel – Director, Pamuzinda Productions  
 Hon. Massingue, Venâncio – Minister, Ministry of Science & Technology, Mozambique  
 Dr. McNamee, Terence – Director, Publications, Royal United Services Institute for Defence and Security Studies  
 Ms. Momah, Julie – Centre Manager, Technology Incubation Centre, Nigeria  
 Dr. Muchanga, Américo – Delegate to Hon. Massingue, Ministry for Science & Technology, Mozambique  
 Prof. Muchie, Mammo – Professor, Tshwane University of Technology, South Africa  
 Mr. Nkama, Isaac – National Council Member, South African Institute of International Affairs  
 Mr. Nziratimana, Thomas – General Manager, Government and Community Relations, Transafrica Resources  
 Ms. Siame, Kayula – Programme Coordinator, Private Sector Development Programme of Zambia  
 Prof. Solomon, Hussein – Professor, Department of Political Sciences, University of Pretoria, South Africa  
 Mr. Stead, Steve – Deputy Director, Brenthurst Foundation  
 Hon. Taima, Richard – Deputy Minister, Ministry of Trade, Commerce and Industries, Zambia

**Atelier, Dar es Salaam, Tanzanie.  
 30-31 mars 2009**

Dr. Raymonde, Agossou – Head of Division, Human Resource, Science and Technology, African Union Commission  
 Dr. Bakri, Zeinab El – Vice President, African Development Bank  
 Dr. Blanke, Jennifer – Director, Global Competitiveness Network, World Economic Forum  
 Dr. Chengwei, Huang – Deputy Director General, International Poverty Reduction Centre in China  
 Mr. Clemensson, Martin – Manager, Small Enterprise Programme, ILO  
 Dr. Costa, Rui – Energy Policy Advisor, DG-Development, European Commission  
 Mr. Katera, Lucas – Director, Policy Analysis, REPOA  
 Ms. Kasera, Leah – Special Assistant to the Deputy Chairperson, African Union Commission  
 Prof. King, Kenneth – Professor, University of Edinburgh, Centre of African Studies and School of Social Sciences  
 Dr. Kouassi, Rene N'Guettia – Director, Economic Affairs, African Union Commission

Dr. Ljungqvist, Björn – Coordinator, Young Africa Forum  
 Mr. Malherbe, Paul – CEO, AMSCO  
 Ms. Mangesho, Edine – Deputy Permanent Secretary, Ministry of Labour, Tanzania  
 Mr. Marzouk, Atef – Senior Policy Officer, Renewable Energy, African Union Commission  
 Ms. Moyo, Sipho S. – Resident Representative, African Development Bank  
 H.E. Mwencha, Erastus – Deputy Chairperson, African Union Commission  
 Dr. Mwinymvua, Hamisi H. – President's Office, Tanzania  
 Mr. Ngategize, Peter – National Coordinator, Ministry of Finance, Planning and Economic Development, Uganda  
 Dr. Pilgrim, Markus – Manager, Youth Employment Network  
 Dr. Pitamber, Sunita – Lead Expert, Social and Economic Development, African Development Bank  
 Ms. Phororo, Hopolang – Deputy Director, ILO, Dar es Salaam Office  
 Mr. Polepole, Humphrey – Director, Tanzania Youth Coalition  
 Mr. Rutega, Simon – CEO, Uganda Securities Exchange Ltd (USE)  
 Ms. Shambwe, Rehema Mhina – Senior Relationship Manager, SME, CRDB Bank PLC  
 Mr. Shein, Ali Mohammed – Vice President, Republic of Tanzania  
 Hon. Ssendaula, Gerald – Chairman, Private Sector Foundation of Uganda  
 Mr. Tefera, Golmame – ADC of the Deputy Chairperson, African Union Commission  
 Mr. Togola, Ibrahim – Director, Mali Folkecenter  
 Mr. Von Kaufmann, Ralph – Director, Capacity Strengthening, Forum for Agricultural Research in Africa  
 Mr. Woollcombe, David R. – President, Peace Child International

**Autres contributeurs**

Prof. Aryeetey, Ernest – Director of ISSER, University of Ghana  
 Ms. Baran, Carola – Consultant, Development Associates a/s  
 Mr. Blaustein, Edgar – Consultant  
 Ms. Browne, Ciara – Senior Community Manager, World Economic Forum  
 Mr. Brønden, Carsten – Consultant  
 Mr. Buckley, Graeme – Senior Specialist, ILO  
 Dr. Chen, Martha – Lecturer, Harvard University/WIEGO Network

Ms. Coenjaerts, Claudia – Chief, Management Support Unit, Employment Sector, ILO

Ms. Danielsen, Annemette – Consultant

Ms. Darroll, Chris – Executive Director, SBP

Mr. Dyring Christensen, Jens – Youth Entrepreneurship Specialist, ILO

Ms. Evans-Klock, Christine – Director, Skills and Employability Department, ILO

Mr. Garcia-Fragio, Antonio – Head of Infrastructure and Private Sector Department, DG Development, European Commission

Dr. Gibbon, Peter – Senior Researcher, Danish Institute for International Studies

Dr. Gough, Kate – Associate Professor, University of Copenhagen

Mr. Grosen, Jakob – Consultant, Development Associates a/s

Mr. Halberg, Niels – Director, International Centre for Research in Organic Food Systems

Ms. Hanouz, – Margareta Drzeniek, Director, Senior Economist, Global Competitiveness Network World Economic Forum

Prof. Hansen, Henrik – Professor, University of Copenhagen

Prof. Herbst, Jeffrey – Professor, University of Miami

Prof. Humphrey, John – Professor, Institute of Development Studies, University of Sussex

Mr. Iyer, Vijay – Energy Manager for Africa, World Bank

Mr. Jensen, Mogens – Consultant, Omega Consulting

Dr. Jeppesen, Søren – Associate Professor, Copenhagen Business School

Prof. Juma, Calestous – Professor, Harvard Kennedy School

Dr. Kovsted, Jens – Senior Analyst, Copenhagen Business School

Mr. Kiernan, Mike – Consultant

Mr. Kimani, John – AFREPREN, Kenya

Mr. Kvorning, Jens – Head of Department, Danish Federation of Small and Medium-Sized Enterprises

Mr. Larsson, Kjell – Energy Advisor, DG Development, European Commission

Mr. Lindahl, Jakob – External Lecturer, Roskilde University

Prof. Lyakurwa, William – Executive Director, Africa Economic Research Consortia

Mr. Mann, Philip – Consultant

Mr. Majoro, Lugard – AFREPREN, Kenya

Mr. Mackenzie, Gordon – Clean Energy and Development Coordinator, Risø National Laboratory for Sustainable Energy Technical University of Denmark – DTU

Ms. Muguti, Elisabeth – AFREPREN, Kenya

Dr. McNamee, Terence – Director, Publications, Royal United Services Institute for Defence and Security Studies

Mr. Mutio, Julius – Coordinator Small Enterprise Programme, ILO

Dr. Nygaard, Ivan – Senior Energy Planner, UNEP-Risoe Centre for Energy, Climate, and Sustainable Development

Dr. Ponte, Stefano – Senior Researcher, Danish Institute for International Studies

Dr. Rasmussen, Kjeld – Associate Professor, University of Copenhagen

Prof. Schmitz, Hubert – Professor, Institute of Development Studies, University of Sussex

Mr. Simony, Ole – Consultant, Development Associates a/s

Ms Simpson, Joni – Specialist and Coordinator, Women and Youth, ILO

Ms. Sørensen, Anne Marie – Chief Coordinator, Danish Development Research Network

Mr. Takada, Minoru – Energy and Environment Group, UNDP

Mr. Tanburn, Jim – Consultant

Prof. Tarp, Finn – Professor, University of Copenhagen

Prof. Temu, Andrew – Professor, Sokoine University of Agriculture, Tanzania.

Prof. Trejos, Alberto – Professor, INCAE

Mr. Wal, Fritz van der – Senior Policy Advisor, Ministry of Foreign Affairs Netherlands

Mr. Østergaard, Johannes – Chief Advisor, Danish Agricultural Council

Danish Agricultural Council

Danish Chamber of Commerce

Danish Federation of Small and Medium-Sized Enterprises

Danish Institute for International Studies

DanChurchAid

EARTH University

Eastern and Southern African Business Membership Organisation Network and Confederation of Danish Industry (DI)

ENRECA HEALTH

Faculty of Life Sciences, University of Copenhagen

NGO Forum

Trade Unions in Africa (TUC) and The Danish Confederation of Trade Unions (LO)

Universities Denmark

Young Enterprise



### Le secrétariat de la Commission de l'Afrique

Head of Secretariat, Mr. Casper Klynge

Chief Technical Advisor, Mr. Morten Elkjær

Head of Communications, Mr. Esben Q. Harboe

Head of Section, Ms. Elsebeth Søndergaard

Head of Section, Mr. Adam Ravnkilde

Head of Section, Ms. Lena Hothes

Head of Section, Dr. Thilde Langevang

Head of Section, Mr. Sigurd Halling

Senior Advisor, Mr. René Karottki

Head of Section, Mr. Alexander Ege

Head of Section, Ms. Lene Mandel

Head of Section, Mr. Bjarke Larsen

Project Assistant, Ms. Astrid Folkmann Bonde

Project Assistant, Mr. Michael Karlsen

Project Assistant, Ms. Gertrud Kümmel Nielsen

# Abréviations

## Photographie

Klaus Holsting (couverture, p. 2, 10-11, 13, 30-31, 34, 46)

Lars Grunwald (Photo de Klaus Bustrup)

Jørgen Schytte (p. 6, 9, 19, 22, 23, 25, 28, 29, 33, 36, 37, 40, 41, 42, 48, 55, 56-57, 60-61, 70, 75)

Thomas Marott (p. 7)

Ernst Tobisch (p. 8, 21, 49)

Mikkel Østergaard (p. 12, 14-15, 16, 24, 26-27, 38, 45, 50, 51, 54)

Guy Calaf (p. 58-59)

Quaye/Graphic (p. 76, 80, 87)

Image Zone (p. 78, 82)

Morten Vassing (p. 85)

Moses Kamakya/Camerapix (p. 86)

<b>FAG</b>	Fonds africain de garantie	<b>NEPAD</b>	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<b>UA</b>	Union africaine	<b>ONG</b>	Organisations non gouvernementales
<b>UE</b>	Union européenne	<b>NCDO</b>	Comité national pour la coopération internationale et le développement durable
<b>ESA BMO</b>	Organisation de l'adhésion des entreprises d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe	<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>CAADP</b>	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique	<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>CLACDS</b>	Centre latino-américain pour la compétitivité et le développement durable	<b>TVSD</b>	Renforcement des compétences techniques et professionnelles
<b>COP15</b>	Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, Copenhague 2009	<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	<b>ONUDI</b>	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
<b>FARA</b>	Forum de recherche agricole en Afrique	<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut	<b>YEN</b>	Réseau pour l'emploi des jeunes
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail	<b>YBI</b>	Youth Business International
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement	<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce



**LONDRES**

**Août 2008**  
Consultation du DFID et du FCO

**PARIS**

**Octobre 2008**  
Consultation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE

**NEW YORK**

**Février 2009**  
Consultation des Nations Unies

**WASHINGTON DC**

**19-20 février 2009**  
Atelier en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale

**OUAGADOUGOU**

**16 juin 2008**  
Conférence thématique sur le défi éducationnel

**ACCRA**

**05 septembre 2008**  
Conférence thématique sur la jeunesse africaine et l'emploi

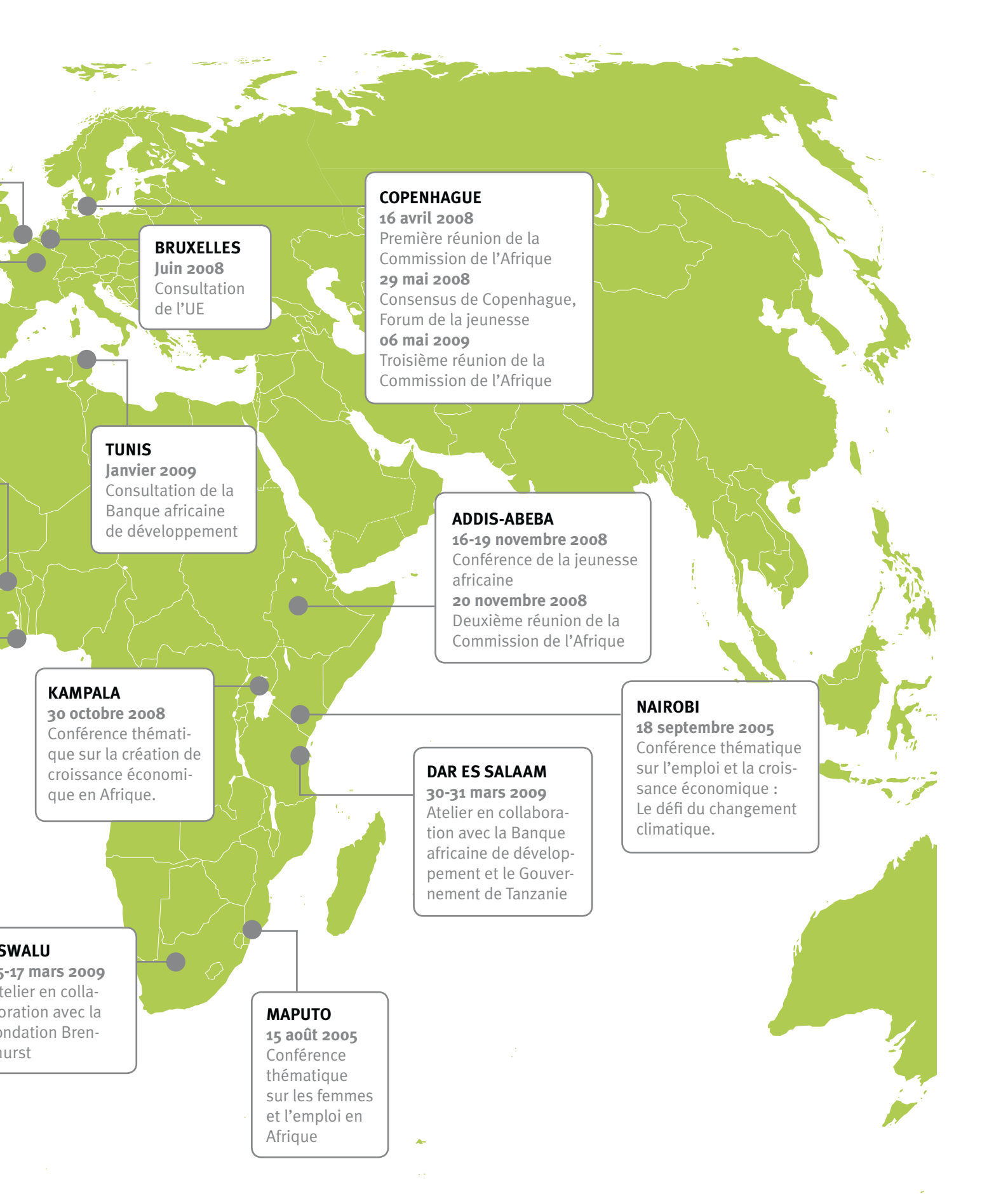
**KAMPAL**

**30 octobre**  
Conférence sur la croissance en Afrique

**TSWALU**

**15-17 mars 2009**  
Atelier en collaboration avec la fondation Brenthurst

**Consultation de la Commission de l'Afrique**



**BRUXELLES**

**Juin 2008**

Consultation de l'UE

**COPENHAGUE**

**16 avril 2008**

Première réunion de la Commission de l'Afrique

**29 mai 2008**

Consensus de Copenhague, Forum de la jeunesse

**06 mai 2009**

Troisième réunion de la Commission de l'Afrique

**TUNIS**

**Janvier 2009**

Consultation de la Banque africaine de développement

**ADDIS-ABEBA**

**16-19 novembre 2008**

Conférence de la jeunesse africaine

**20 novembre 2008**

Deuxième réunion de la Commission de l'Afrique

**KAMPALA**

**30 octobre 2008**

Conférence thématique sur la création de croissance économique en Afrique.

**NAIROBI**

**18 septembre 2005**

Conférence thématique sur l'emploi et la croissance économique : Le défi du changement climatique.

**DAR ES SALAAM**

**30-31 mars 2009**

Atelier en collaboration avec la Banque africaine de développement et le Gouvernement de Tanzanie

**SWALU**

**5-17 mars 2009**

Atelier en collaboration avec la Fondation Brenthurst

**MAPUTO**

**15 août 2005**

Conférence thématique sur les femmes et l'emploi en Afrique

# Les cinq initiatives internationales de la Commission de l'Afrique

## 1 Analyse comparative de la compétitivité africaine

La Commission de l'Afrique, en partenariat avec le Forum économique mondial et l'Union africaine, s'assurera qu'un nombre significatif et croissant de pays africains occupe une place au classement de l'indice global de compétitivité du Forum économique mondial et mettra en œuvre des mesures visant à promouvoir le dialogue entre les entreprises et les gouvernements autour des résultats obtenus et des réformes nécessaires.

## 2 Accès au financement d'investissement pour les petites et moyennes entreprises (PME)

La Commission de l'Afrique, en partenariat avec la Banque africaine de développement, créera un Fonds africain de garantie pour développer la croissance des ressources financières répondant aux besoins en investissements des petites et moyennes entreprises et permettant de renforcer les capacités des institutions financières. La Commission lancera également un instrument complémentaire permettant aux entreprises d'améliorer leur gestion et leurs compétences techniques afin d'accéder au financement d'investissement.

## 3 Libération de l'esprit d'entreprise africain

La Commission de l'Afrique et l'Organisation internationale du travail développeront des systèmes d'aide intégrés destinés aux jeunes entrepreneurs et à ceux qui souhaiteraient le devenir, qui viendront compléter les formations à la création d'entreprise en offrant des services de conseil, de mentorat et d'accès au financement pour les entrepreneurs ruraux et urbains. Afin de garantir l'efficacité de cette initiative, tous les services d'aide aux entreprises seront proposés par le biais de prestataires locaux existants, tels que syndicats professionnels, associations

de jeunes, sociétés de conseil privées, prestataires de services de formation ou agences gouvernementales.

## 4 Accès à une énergie durable

En collaboration avec la Banque africaine de développement, la Commission de l'Afrique s'attachera à réduire le déficit énergétique africain. Cette initiative permettra de stimuler et de développer le marché émergent de l'énergie durable, principalement dans les zones rurales, en renforçant le rôle des petites et moyennes entreprises dans l'approvisionnement et l'utilisation productive de l'énergie issue de sources locales et renouvelables. Elle s'appuiera sur les expériences positives en matière de systèmes énergétiques décentralisés en Afrique et contribuera au partenariat stratégique UE-Afrique dans le secteur de l'énergie.

## 5 Promotion de l'enseignement postprimaire et de la recherche

La Commission de l'Afrique lancera une initiative reposant sur deux axes. Le premier axe permettra de promouvoir des moyens innovants de renforcer les compétences techniques et professionnelles des jeunes non scolarisés en améliorant les programmes d'apprentissage existants et en développant une formation technique et professionnelle axée sur la demande dans les communautés rurales défavorisées. Le second axe permettra de renforcer le lien entre la formation universitaire, la recherche et le développement du secteur privé dans le domaine de l'écoagriculture et de l'agroalimentaire afin d'améliorer les compétences commerciales des diplômés et de promouvoir une innovation axée sur la chaîne de valeur. Cet axe sera mis en œuvre en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, dans le cadre de son accord avec le Forum de recherche agricole en Afrique.



#### Produit carboneutre

L'empreinte carbone de l'impression de ce rapport a été neutralisée en achetant des quotas de CO<sub>2</sub> à Climate Friendly par le biais du WWF.

Ce rapport a été imprimé par une imprimerie écocertifiée ISO 14001 et enregistrée EMAS.



#### Publié par :

Secrétariat de la Commission de l'Afrique  
Ministère des Affaires étrangères danois  
Asiatisk Plads 2  
DK-1448 Copenhagen K  
[www.africacommission.um.dk](http://www.africacommission.um.dk)

#### Conception et production :

Datagraf

#### ISBN :

ISBN 978-87-7087-180-8 (version imprimée)  
ISBN 978-87-7087-181-5 (version électronique)

Deuxième édition  
Juin 2009

MINISTRY OF FOREIGN  
AFFAIRS OF DENMARK

